T. XXXII — N° 3 25 Décembre 1934

La Vie Intellectuelle

REVUE BIMENSUELLE

DOMINICUS ANGELICUS

QUESTIONS RELIGIEUSES

CHRISTIANUS. *Bilan 1934.*
Le christianisme et la vie.

H. GUILLEMIN. *L'inquiétude religieuse en France au lendemain de la Révolution de Juillet* (suite).
Après le déchaînement des esprits forts et la cohue des religions nouvelles, voici la réaction des catholiques. Il y eut bien des hésitations, des concessions malheureuses, des faux pas, des chutes même. Mais bientôt l'esprit chrétien se ressaisit et, le 16 février 1834, Mgr de Quelen inaugurait les conférences de Notre-Dame. A un siècle de distance, il y a peut-être beaucoup à apprendre de ces succès... et de ces échecs.

MARGUERITE ARON. *Les Sœurs des Prisons.*
A la recherche de « ce qui était perdu »...

PAUL CATRICE. *Un saint François d'Assise japonais.*
Comment douter qu'un peu de la grâce du *Poverello* n'ait passé dans l'âme de ce protestant?

Bilan 1934

1934, année de misère.....

Voici pourtant qu'elle s'achève dans une lueur d'espérance.

Les catastrophes que l'on pouvait redouter ne se sont pas produites. La guerre étrangère n'a pas éclaté. La guerre civile non plus. Comme si au dernier moment les peuples avaient reculé devant des massacres insensés. Comme si Dieu avait voulu une fois encore faire miséricorde au monde.

Que le monde n'en abuse pas.

*
* *

De cette espérance les signes ne manquent point. Un peu partout d'obscures velléités de redressement se font sentir, comme une sourde poussée de l'Esprit. Des efforts qui affleurent. Un immense travail intérieur d'enfantement.

Peut-être ces bouleversements, ce chaos de l'Europe et du monde, sont-ils pour préparer l'éclosion d'une nouvelle chrétienté... Qui sait si notre frémissante attente n'est pas celle de saint Paul pour qui « la nature entière gémit et souffre, en tous les êtres qui la composent, les douleurs de l'enfantement jusqu'à maintenant. Et non seulement elle, mais nous-mêmes qui avons les prémices de l'Esprit, nous gémissons aussi en nous-mêmes dans l'attente de l'adoption, c'est-à-dire de la rédemption des corps ».

De la confusion présente, en effet, ce qui surgit intact et pur, c'est le christianisme, avec sa fermeté inébranlable, seul point fixe dans la tourmente.

Si l'on s'efforce de s'arracher aux hantises quotidiennes pour s'élever à une vue supérieure des événements, grâce au recul de la foi qui nous fait voir toutes choses comme avec le regard de Dieu; et si l'on veut dégager derrière les contingences historiques les lignes de fond qui soutiennent encore notre monde, ce qui s'impose à l'évidence c'est le rôle éminent du christianisme.

Il suffit de regarder du côté de l'Allemagne. Là se joue le

drame de notre civilisation. On cherche à y imposer une vue du monde absolument nouvelle, une conception politico-religieuse radicalement différente de celle dont l'Europe chrétienne avait jusqu'à présent, tant bien que mal, vécu. Le paganisme raciste, aux profondes racines, provoque ou menace de provoquer, autant que le bolchévisme russe peut-être, une rupture irrémédiable au sein de l'Occident.

Voilà — pour autant qu'une pensée humaine peut en juger — l'événement de cette année, et peut-être de toute l'époque que nous vivons.

Or qui donc lui oppose une résistance ? — Le christianisme, et lui seul.

C'est lui encore qui affronte au Mexique la tyrannie d'un État sectaire. Lui qui défend sans doute l'Italie contre des abus de pouvoir qu'on ne reconnaîtrait qu'au jour où il viendrait s'effacer. Lui qui, en Espagne, est le principal facteur du redressement national. En Belgique et en Autriche également.

*
* *

En France seulement sera-t-il dit que la vie publique n'aura pas ressenti l'efficacité du ferment chrétien ? que le catholicisme n'aura exercé aucune influence parmi les violentes luttes qui déchirent notre pays ?

Si l'on s'en tient aux apparences, sans doute. Même sur le plan spirituel où, en définitive, se situait le débat, c'est-à-dire sur la crise scandaleuse de la moralité publique (qui dépasse infiniment le plan purement politique), il a préféré l'abstention afin de mieux éviter, sans doute, toute ingérence dans le domaine politique, avec les confusions possibles et les compromissions qu'on lui eût ensuite reprochées.

Devant ce silence, les catholiques se sont divisés.

Les uns, estimant que la tâche la plus urgente était d'user des moyens politiques — jusqu'au coup de force pour la prise de pouvoir, s'il le fallait — pour sauver le pays et les valeurs spirituelles qu'il doit incarner, ont adhéré d'enthousiasme aux divers mouvements dits « fascistes ». Mais s'il y a beaucoup de catholiques dans ces groupements, il n'y a pas, à vrai dire, l'influence du catholicisme.

Les autres, pensant que le mal est bien plus profond qu'une simple crise de régime, ont préféré employer toutes leurs forces à l'œuvre spirituelle et sociale qui leur paraissait plus urgente et mieux adaptée aux réels besoins du moment.

Ils avaient la conviction que, dans le chaos actuel et qui risque de s'aggraver, seul comptera en définitive l'Esprit de Dieu capable de le brasser à nouveau, de le féconder, et que le plus urgent était de rendre toute son efficacité au ferment chrétien, spirituel, absolument pur.

Il fallait d'abord pour cela se retrouver et s'affirmer chrétiens en face du monde païen. Prise de conscience renouvelée, repensée de notre vocation, qui impliquaient nécessairement une certaine rupture avec le monde, une séparation au moins psychologique et morale.

Il importait en conséquence que nous travaillions surtout, en tant que chrétiens, sur le plan de l'Action Catholique, cherchant moins à perfectionner le régime temporel en lui-même par des moyens politiques qu'à sauvegarder et à développer les valeurs spirituelles qu'il inclut encore; ne restant pas étrangers aux choses temporelles et politiques, mais les envisageant selon qu'elles intéressent le spirituel et sous cet angle seulement, persuadés d'ailleurs que l'élaboration d'une sagesse chrétienne est réclamée par la politique même, et que de ce fait l'ordre temporel sera le premier à en recueillir le bienfait.

On a vu sur ce plan, au cours de cette année, des initiatives et des réussites admirables. Rappelons seulement le développement nouveau, et qui nous apporte tant d'espérance, de la Jeunesse agricole chrétienne, qui est en train de redonner à nos campagnes les paysans chrétiens qui sont le plus solide fond de la race. Il y eut aussi, à Paris, cette journée des Jeunes acclamant le Christ-Roi, et, à Buenos-Ayres, ce prodigieux Congrès eucharistique, et le congrès national de la J.O.C., et ces innombrables et merveilleux efforts de toutes les œuvres, des scouts aux patronages, des écoles chrétiennes aux syndicats, efforts des penseurs qui réfléchissent sur les conditions d'un « ordre catholique », efforts des hommes d'action, des patrons chrétiens, des ouvriers et des paysans chrétiens, tous ayant une valeur professionnelle et technique la plus haute, et pénétrés de l'esprit chrétien le plus vivant.

Tant d'efforts, individuels ou collectifs, de tous ces hommes de bonne volonté, ne sont-ils pas une admirable contribution au relèvement de la France? Ces catholiques-là ne désertent pas. Ils vont à l'unique nécessaire, persuadés que le reste sera donné par surcroît à la France.

CHRISTIANUS.

L'inquiétude religieuse en France

au lendemain de la Révolution de Juillet

(*suite*) (1)

Que devenait cependant le christianisme, au milieu de cette cohue de religions nouvelles qui, n'attendant même pas son dernier soupir pour l'ensevelir, se bousculaient pour lui succéder?

C'est un spectacle assez poignant que celui de ces catholiques de 1830, attaqués de toutes parts, s'entendant partout répéter qu'ils s'attachent à un fantôme, qu'ils tournent le dos à leur siècle, qu'ils s'aveuglent volontairement, qu'ils risquent, par leur fidélité stérile à une forme dont s'est retirée toute vie, de compromettre le destin même de l'idée de Dieu en ce monde. On leur crie : Ne voyez-vous pas que le monde marche, qu'à chaque pas que l'humanité accomplit, sa pensée s'élargit, et que la religion, elle aussi, évolue dans un univers dont la loi est le changement? Alors eux-mêmes se troublent. Ceux-là surtout qui se sont appuyés sur cette redoutable formule, si longtemps rassurante, du consentement universel (et c'était là, on s'en souvient, un des arguments principaux de l'*Essai sur l'Indifférence*), comment ne se sentiraient-ils point aujourd'hui bouleversés? Le monde les quitte. Est-il possible que le monde ait tort, que Dieu l'ait ainsi déserté? La même raison qui les faisait croire ne leur ordonne-t-elle point à présent de douter?

Et aussi ce reproche qu'on leur glisse, ou cette insulte

(1) Cf. *La Vie Intellectuelle* du 10 décembre.

dont on les flagelle : Vous êtes les Juifs de l'ancienne loi. Ils ont fermé leurs yeux, comme vous faites, à cette vérité qu'ils n'attendaient pas, qu'ils ne voulaient pas reconnaître sous la figure qu'elle avait prise. Tourment des cœurs les plus fidèles ! Où est la vraie fidélité ?

Au fond d'eux-mêmes, les raisons les plus généreuses reçoivent le muet renfort d'autres sollicitations. Sera-t-il dit que nous deviendrons des parias ? Comment se résigner à rester en chemin, et seuls, quand tous les autres se précipitent sur les routes de l'avenir ? Ce petit cercle piétinant qu'ils sont en passe de devenir, quelle dérision ! peut-être même, quelle trahison ! — Si l'on veut agir sur autrui, il faut bien qu'autrui vous écoute. D'abord rejoindre cette foule qui s'en va...

Et l'on assiste à des efforts désespérés ; pour que flotte encore la barque de saint Pierre, fiévreusement on la déleste, on jette par-dessus bord tout ce qu'on peut ; avant toutes choses, on la pavoise aux couleurs du jour ; antérieurement à la grande aventure de l'*Avenir*, on avait vu un catholique notoire, — et, la veille, notoirement légitimiste, — Alexandre Guiraud, publier un roman à demi scabreux du reste, une histoire de prêtre amoureux, *Césaire*, et prodiguer, dans la préface, des déclarations inattendues, où il était proclamé que le catholicisme était « le rival bien plus que l'ennemi de cet esprit de liberté que lui-même a semé si largement dans le monde ». Le *Globe* ne cachait pas sa stupeur un peu ironique : « M. Guiraud, écrit-il (oct. 1830), se déclare très catholique et très libéral ; c'est moitié plus que nous ne demandons ; mais enfin, c'est une combinaison assez rare pour être remarquée. » — La Mennais, devenu homme de gauche tout en restant ultramontain, n'est pas d'abord mieux accueilli. En janvier 1831, la *Revue de Paris* ne cache pas son étonnement inquiet devant les « si bizarres

doctrines » de l'*Avenir* : « Il n'y a que quelques années, déclare la Revue, il n'y a même que quelques mois, nous autres révolutionnaires du moment nous regardions M. de la Mennais comme notre ennemi capital... et nous sommes peu accoutumés à ce chant mêlé des Psaumes et de la *Marseillaise*. »

La Mennais ne sera adopté par la gauche que lorsqu'il sera bien avéré, sa révolte une fois accomplie, qu'on peut être sûr, en se déclarant pour lui, d'être en même temps contre le Pape. C'est seulement en février 1832 (l'*Avenir* ayant déjà péri) que Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux Mondes*, déclare l'abbé de La Mennais « prêtre selon l'esprit ». — Lerminier attendra la condamnation des *Paroles d'un Croyant* pour célébrer en La Mennais « le seul prêtre de l'Europe » (*Revue des Deux Mondes*, sept. 1834).

La Mennais cependant était sincère, aussi fougueusement libéral qu'ardemment catholique, en 1831. Mais que dire de Genoude, et de ceux qui, plus tard, jouant le double jeu de la *Gazette* et de la *Nation*, allaient affecter contre Louis-Philippe une manière de jacobinisme clérical ? Avec son prestigieux talent à base de fiel, Henri Heine écrivait en 1832 : « C'est chose très plaisante de voir ces cafards déguisés faire maintenant les matamores en langage de sans-culottes, coqueter d'un air farouche sous le bonnet sanglant du jacobin, puis se laisser prendre parfois d'inquiétude à la pensée qu'ils auront pu mettre par distraction à sa place la rouge calotte du prélat ; ils ôtent un instant de leur tête leur coiffure empruntée, et laissent voir à tout venant leur tonsure. » — Faible succès, décidément, sur les libéraux ! Même politiquement rallié à leur cause, le catholicisme leur demeure odieux. De Latour a beau, naïvement, et en vers, mettre son espoir dans une Papauté amie des idées nouvelles (*Vie intime*,

« L'Avenir du Christianisme »), un large mouvement a beau se dessiner chez les chrétiens en faveur d'une séparation de l'Église et de l'État, unissant sur ce point Ballanche, d'Eckstein, Guiraud, La Mennais et ses amis d'une part, Michelet, Quinet et presque toute l'opposition républicaine d'autre part, Chateaubriand a beau déclarer, dans la préface de ses *Études Historiques*, que la Papauté « va abdiquer naturellement les fonctions temporelles » pour n'être plus que la « source pure » de la foi, toutes ces protestations, toutes ces avances ne ramènent à l'Église aucun des cœurs qui l'ont quittée. Ce libéralisme ensoutané ne recueille guère que des nazardes. Gautier, en 1834, s'esclaffe devant ces tenants de la moderne « tartufferie » qui « accouplent, écrit-il, Robespierre et Jésus-Christ de la façon la plus joviale ». La *Nouvelle Minerve* en 1836 (t. IV), dans un article sur le Salon, se gausse assez lourdement d'un tableau de M. Gallimard qui « fait faire une promenade au Christ en compagnie de la Liberté, et de deux apôtres, témoins nécessaires dans l'intérêt de la bienséance et des mœurs ».

*
* *

Parallèlement à cet effort — infructueux — sur le plan politique, on se hasardera à des concessions autrement graves sur le plan de la pensée et du dogme. L'époque s'étourdit d'un mot partout répété : le devenir. Que tout évolue, que le monde n'est qu'un « perpétuel autrement », c'est le lieu commun du moment. Quel langage doivent alors tenir les fidèles de cette Église qui tire argument et gloire justement de sa permanence et dont la raison d'être réside dans son immuable attachement aux paroles de la Révélation, — cette Église fondée sur une pierre? « *Et super hanc petram...* » Que cette image

est donc gênante! Par bonheur, il en est une autre, également légitime, vénérable, et si rassurante à ces cœurs inquiets : l'image du vaisseau de l'Église. Si le vaisseau ne change pas, il change de flots, d'horizon, de ciel...

On croira donc pouvoir parler d'un développement du christianisme, développement d'abord tout externe : « Il n'y a encore qu'une très petite partie accomplie de la mission évangélique », déclare Chateaubriand (*Avenir du Monde*). Et c'est là une manière de s'affirmer d'accord avec les Saint-Simoniens. Le devoir présent des chrétiens, poursuit Chateaubriand, est d'élargir le champ d'action du christianisme, de le répandre, « au dehors de la société purement religieuse », afin de le conduire à « animer de sa vie puissante le monde politique » et social. Ballanche a enseigné déjà (1819 et 1827) que la mission du nouvel âge est de faire « que la morale de l'Évangile... soit identifiée avec le sentiment social », autrement dit : « l'entier développement de la loi évangélique ». D'Eckstein, en juillet 1831, très explicitement, a repris la même pensée. « Le Christ, a-t-il dit, c'est le nouvel homme. Avec lui commence, et par lui doit se clore une ère de liberté encore peu comprise... Loin de toucher au but, le christianisme n'a pas encore achevé la moitié de sa course. A peine s'est-il emparé du moral de la société... »

Que le christianisme, dans cette phase nouvelle de son existence, se doive peut-être transformer, la chose est fort possible, et, du reste, sans importance. C'est Louis de Carné qui l'affirme, en septembre 1831, dans la *Revue Européenne* : « Ne se prépare-t-il pas une réforme universelle et prochaine, non des vérités religieuses elles-mêmes, mais de leurs rapports avec la société civile? » C'est Chateaubriand qui déclare, dès 1826, dans la préface de la réédition qu'il donne de son *Essai sur les Révolutions* : « Les ornements de l'autel doivent changer selon

les siècles, et en raison des progrès de l'esprit humain. » C'est le protestant Jacques Matter qui écrit, en octobre 1835, dans la *France Littéraire* : le Christianisme est éternel, mais « sous quelles formes sera-t-il universel et perpétuel? La forme, c'est la part du temps; le fond seul est la part de l'éternité ».

On parle même, — et c'est Chateaubriand — de transfiguration. « La société religieuse, écrit Chateaubriand dans sa lettre à la *Revue Européenne* (déc. 1831), se transfigurera comme son chef divin. » Pourquoi s'en inquiéter? « J'ai senti, dit le vieil auteur du *Génie du christianisme* évoquant son voyage en Terre Sainte et son ambassade de Rome, j'ai senti ce qu'il y avait à la fois de transformable et d'éternel dans le christianisme. »

Et cette fois, — notons-le bien, et regardons s'opérer sous nos yeux le glissement, il ne s'agit plus d'une simple adaptation du catholicisme à la tâche nouvelle, dont on dit qu'elle s'impose à lui, de façonner la société, et de la pénétrer de son esprit; il s'agit pour lui d'une transformation profonde, d'un développement interne.

Ballanche n'a-t-il pas avancé dans ses *Prolégomènes* que « la religion, faite pour l'homme dans le temps, est sujette à la loi du progrès et de la succession; elle se manifeste donc aussi successivement... »? Cette formule dangereuse, il l'explique aussitôt : le dogme ne change point, la Révélation est un tout, une fois pour toutes donné à l'homme; ce qui change, c'est l'intelligence humaine, de siècle en siècle agrandie, et de mieux en mieux pénétrant, de son analyse, cette intuition globale pour, en quelque manière, l'inventorier plus complètement, exploiter plus à fond ce merveilleux gisement. « L'esprit contenu dans la lettre se développe, et la lettre est abolie. » L' « immobile Bossuet » lui-même, « ébloui par cette loi évidente », n'a pas hésité à dire que Dieu

avait « caché aux Hébreux le dogme de l'immortalité de l'âme ». — En juin 1831, La Mennais, dans l'*Avenir*, se souvenant sans doute de Ballanche, écrivait à son tour : « L'esprit humain, en se développant, pénètre de plus en plus dans les profondeurs infinies des vérités diverses, *qui ne changent point...* »

∴

Tout cela paraît fort clair et peut sembler sans péril ; mais il était bien difficile de s'y maintenir. Aussi voyons-nous La Mennais, en 1835 (Préface des *Troisièmes Mélanges*) franchir un pas de plus, qui cette fois emporte tout. Jusque-là, on demeurait en terrain sûr, dans l'orthodoxie encore, mais tout de même sur une pointe extrême et comme debout au bord d'un abîme. Avec un texte comme celui que nous allons citer, le saut est fait dans l'inconnu : « La vérité, écrit alors La Mennais, la vérité croît, s'élargit sans cesse... et puisqu'elle est infinie, nul, quel qu'il soit, à quelque point du temps qu'il lui ait été donné d'être, ne saurait se flatter de la posséder complètement. » — Cette crue de la vérité, ou pour tout dire, cette évolution du dogme, ainsi conçue, c'est l'immersion, dans le temps, de l'intemporel ; et Ballanche lui aussi d'ailleurs s'en va hors des frontières de la foi romaine. Déjà en 1827, il avait risqué cette étrange assertion : « Peut-être nous est-il permis de compter sur une dernière forme d'initiation. » — En 1833, livrant au public, dans la *France Littéraire* un fragment de sa *Ville des Expiations*, il revient sur cette « nécessité qu'un nouveau voile soit levé pour l'esprit humain ». Il est vrai qu'à la différence de La Mennais, c'est à « l'autorité dépositaire des traditions chrétiennes » que Ballanche s'en remet pour « satisfaire — lorsque le moment sera venu — les

justes curiosités produites par le développement du dogme et par les découvertes de la Science » (1).

Sans attendre cette « effusion nouvelle de l'Esprit-Saint » (comme disait J. de Maistre), d'aucuns, et Chateaubriand le premier, se mettent à parler d'une sorte de réforme philosophique du christianisme, d'un redressement intérieur, d'une décantation opérée sur lui. « J'adopte pour vérité religieuse, annonce, sur un ton de profession de foi, l'auteur des *Études Historiques* dans la préface de son ouvrage, la vérité chrétienne, non pas, comme Bossuet, en faisant du christianisme un cercle inflexible, mais un cercle qui s'étend à mesure que les lumières et la liberté se développent. Le christianisme a eu plusieurs ères : son ère morale ou évangilique, son ère des martyrs, son ère métaphysique ou théologique, son ère politique ; il est arrivé à son ère ou à son âge philosophique. » La foi, en passe de transfiguration, à laquelle il déclare s'attacher, c'est la foi « prise dans le sens le plus rationnel et le plus étendu ». — « Si le sanctuaire de la divinité est beau à l'ombre, avait-il écrit déjà, cinq ans plus tôt, il est plus beau encore à la lumière. » Et voici Ballanche, que Sainte-Beuve décore, en 1834, du titre de « néo-chrétien » (*Revue des Deux Mondes*, sept. 1834) : « Nous sommes chrétiens, mais nous savons et nous avouons que le christianisme lui-même a produit une sorte de paganisme que les esprits éclairés écartent de leur pensée. Le christianisme pur, le véritable christianisme est pour les

(1) Ainsi s'exprime également E. Rodrigues : « L'Église tira peu à peu de dessous le boisseau la lumière dont les fidèles des premiers âges n'auraient pu supporter l'éclat... » ; et il s'appuie sur le texte fameux de saint Jean (XVI, 12 et 13) : « J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez les porter présentement. Quand l'esprit de vérité sera venu, alors il vous enseignera toute vérité. »

peuples modernes ce que fut l'initiation pour les peuples anciens » (*Ville des Expiations*, l. VII). Buchez, qui publie en 1833 son *Introduction à la science de l'histoire*, professe que la philosophie, loin de détruire, purifie la religion en l'agrandissant. En 1835, Alph. Esquiros déclare, dans la *France Littéraire*, que le catholicisme est « trop idolâtre du signe » et qu'il faut à présent s'élever à un christianisme « en esprit ». L'imprudent Carné, dans la *Revue Européenne* (sept. 1831), avait lui aussi appelé de ses vœux « l'absorption dans la sphère chrétienne de toutes les vérités scientifiques, historiques, physiques, morales ». Et, s'abandonnant à l'enthousiasme, il prophétisait : « Alors le christianisme, né dans la foi, sera achevé dans la science, et le Christ sera compris dans sa révélation totale ! »

***

Hantise aussi de ce « christianisme primitif » que l'irréligion du XVIII[e] siècle avait célébré pour mieux accabler le catholicisme de son temps. Le même Louis de Carné exprimait son espoir « en la manifestation du catholicisme originel ». Chateaubriand souhaitait hautement de voir le clergé rentrer « dans les voies de la primitive Église ». Quelque temps avant le choc de Juillet, l'abbé Cérati, « ex-régent d'humanité du collège d'Ajaccio », publiait une étude qu'il intitulait *Du besoin de ramener le culte catholique à la religion primitive*. La Mennais, Montalembert, s'étaient accordés dans l'*Avenir* pour réclamer un retour de l'Église à la pauvreté, à la simplicité des cérémonies et des édifices du christianisme naissant, et Victor Hugo, le 10 août 1830, s'écriait :

Plus de vaine pompe imprudente,
Plus de trône dans le saint lieu !

Les textes ne manquent pas qui trahissent un désir, non pas seulement de renoncer aux grands apparats du culte, mais de faire porter cette simplification sur l'enseignement de l'Église, de le dépouiller des formules qui l'alourdissent, de l'alléger de toute une théologie que l'on trouve pesante, arriérée, de le réduire à une morale de bonté, de tolérance. Christianisme amolli, affectueux, avenant, que l'on tend à confondre, à force d'amoindrir sa substance, avec une sorte de religion sans contours, une philanthropie dévote, peu distincte, en fin de compte, de cette religion naturelle à laquelle Voltaire lui-même accordait le *nihil obstat*...

Sainte-Beuve, racontant son âme sous la fiction du personnage d'Amaury, Sainte-Beuve qui se déclarait « chrétien et catholique, sinon de foi, du moins d'affinité et de désirs » (*Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1834), expose ainsi sa conception du christianisme : « Je croyais beaucoup plus de choses conciliables entre elles qu'on ne se le figure d'ordinaire... J'entrais le moins possible dans ces divisions mortes et corruptibles que l'homme, en tout temps, a introduites dans le fruit abondant du christianisme... Heureux et sage qui peut séparer la pulpe mûrie de la cloison amère!... » (*Volupté*, t. II.) Si le livre de Pellico, *Mes Prisons*, est accueilli, en 1833, avec tant de faveur par les libéraux anticatholiques eux-mêmes, ce n'est point seulement parce qu'il apporte le témoignage d'un « martyr » du despotisme, c'est aussi parce que la religion qui s'y manifeste semble toute facile, toute accommodante : « Qu'est-ce donc? écrit Pellico, que le christianisme, sinon le désir constant de l'ennoblissement de l'âme?... Ne te scandalise donc pas de quelques abus! Ne subtilise plus sur quelques points difficiles de la doctrine de l'Église, puisque le point capital est celui-ci, et il est

bien clair : aime Dieu et ton prochain. » (*Mes Prisons*, ch. III). — « J'appartiens, disait aussi magnanimement Chateaubriand, à la communion générale, naturelle et publique, de tous les hommes qui, depuis la création, se sont entendus d'un bout de la terre à l'autre, pour prier Dieu » (Préface de l'*Essai sur les Révolutions*) (1). — « Nous sommes de vrais catholiques, enseignait Ballanche — en jouant sur le mot et son sens étymologique —, car nous sommes au sommet de toutes les opinions religieuses, nous habitons la région de toute vérité universelle » (*Ville des Expiations*, VII). *Le Globe* (4 juin 1828) avait-il tort de reconnaître le docteur d'un « christianisme épuré » en ce même Ballanche qui opposait, dans ses *Prolégomènes*, le « terrible christianisme du Moyen-Age » au christianisme « de ce temps de tolérance » dont Klopstock, contre Dante, est l'interprète, et dont « Fénelon, il ne faut pas se lasser de le dire, est le véritable fondateur »?

Les illuminés, dont l'influence — M. Viatte l'a montré — est incomparablement plus grande qu'on ne l'a cru pendant longtemps, et qui, autour de 1830, attirent plus d'un esprit, soutiennent (et c'est là une de leurs thèses familières) que toutes les religions ont un fond commun, et que leur but est d'édifier, sur les ruines des anciennes églises, « la religion universelle qui sera faite de l'union de toutes » (cf. Monglond, *Histoire intérieure du Préromantisme*, t. II). C'est en 1830 qu'a paru l'ouvrage de Gleizes le pythagoricien : *Le christianisme expliqué, ou l'unité de croyances pour tous les chrétiens.*

(1) Et il avouait en 1831 à Charles Didier que « la réunion des communions chrétiennes » lui semblait chose « facile » et, du reste, en voie d'accomplissement.

***

Peines perdues que toutes ces concessions au philosophisme ! Avec curiosité, avec ironie, les incroyants contemplent ces vaines agitations des chrétiens, ces tortures auxquelles ils soumettent leur *Credo* pour le leur offrir ainsi travesti ; ce malheureux Chateaubriand, quel mal il se donne pour habiller sa foi au goût du jour, tout en se flattant de ne point trahir cette religion qu'il se vante d'avoir relevée de ses ruines ! Infortuné Ballanche, qui ne veut point quitter Rome, et pourtant s'aventure, pour rattraper la colonne en marche et pour se faire entendre d'elle, jusqu'aux pires témérités de langage !

Vigny, en 1834, note dans son *Journal* : « Le christianisme est un caméléon éternel ; il se transforme sans cesse. » Victor Hugo avait dit déjà (1831) : « Les vieilles religions font peau neuve... » — Les Quinet, les Lerminier, les Aimé-Martin, avec quel souriant dédain ils regardent ceux des catholiques qui s'obstinent, malgré tout, à rester fidèles ! Ils affectent d'ailleurs cette coquetterie de dédaigner les basses attaques qui se produisent, à leur côté, contre le clergé et le dogme, et de les tenir pour des inconvenances. En janvier 1829, *le Globe*, à propos de *la Philippique* de Viennet, déclarait qu'un tel écrit constituait, par l'esprit antireligieux qui l'avait dicté, « un anachronisme ». « Nous n'avons plus goût, ajoutait-il, à ces attaques haineuses ; à grand'peine parvenons-nous à les comprendre. » La *Revue de Paris*, en juillet 1832, raillait le dernier roman de Victor Ducange (*Le petit chouan de 1830*) qui s'entête à faire du « jésuitisme » un « grand croquemitaine ». Lerminier, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1835, se montrait sévère pour le livre voltairien de M. Dubois, *Le Croyant détrompé*, qui « vient soixante ans trop tard »... Rome a été « mise en

lambeaux » par la philosophie du XVIII[e] siècle ; notre siècle, dit-il, se contente de *l'oublier*. Marquant sa répugnance à l'égard de « Voltaire et de sa secte » (1), Eugène Rodrigues attestait même qu'un des objectifs premiers du saint-simonisme était « la réhabilitation du christianisme, aujourd'hui défiguré autant par le zèle superstitieux et rétrograde de ses derniers défenseurs que par la haine aveugle de ses ennemis ».

On aperçoit la tactique : n'effrayons pas les chrétiens, après tout, leur nombre n'est pas si faible encore (la destinée du christianisme est encore « loin, bien loin d'être accomplie », enseignait Jouffroy en 1831) ; rassurons-les bien au contraire. Beaucoup déjà prétendent qu'ils sont presque d'accord avec nous. Laissons-les faire toute la route, venir rejoindre notre foule. « Jamais, avait dit Saint-Simon dans son *Nouveau christianisme*, jamais il n'a existé un si grand nombre de bons chrétiens, mais aujourd'hui ils appartiennent presque tous à la classe des laïcs. » — Adroit appel à l'orgueil : on va expliquant que l'humble christianisme, « résumé populaire » de la sagesse acquise d'abord par l'humanité (Jouffroy, *Globe*, 16 juin 1829, « sert de vérité à ceux dont l'intelligence ne pourrait recevoir une parole plus scientifique et plus réfléchie » (Lerminier, *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1835). On ne s'interdit même pas les plus lourdes avances. Lamennais s'est révolté ? C'est qu'il « n'était pas fait pour s'enterrer dans les rangs inférieurs d'une orthodoxie surannée » (Lerminier, *Revue des Deux Mondes*, 1[er] sept. 1834). Avis aux prêtres qui ne se sentent pas appréciés, dans l'Église, à leur valeur. Dans les rangs de l'autre

(1) Ce n'était pas le sentiment de Sénancourt par exemple, qui dans la *France Littéraire* de janvier 1833, opposant Voltaire à Chateaubriand, louait le premier d'avoir « éclairci avec autant de netteté que de persévérance des questions importantes ».

Église des honneurs leur sont réservés qui valent mieux qu'un épiscopat. Les dogmes de l'Église? simples « voiles » de la vérité « sous lesquels il fut nécessaire de la cacher au temps des barbares ». Ainsi disserte Pierre Leroux dans la *Revue Encyclopédique* (1835, t. LXI).

Le monde est entré à présent dans son âge de raison. La Mennais ne l'a-t-il pas expressivement reconnu, et Ballanche, et Chateaubriand? Le mot du jour, et, comme dit Vinet (*Le Semeur*, 4 déc. 1833), l'« assertion si souvent répétée », c'est que « le christianisme est *dépassé* ou va l'être ». Saluons avec respect cette grande doctrine mourante qui avait à remplir une mission historique, et que voilà, de nos jours, au terme de sa tâche; ainsi pense Jouffroy qui enseigne dans son Cours de Morale à la Faculté des Lettres, en 1830-1831, que la fonction propre du christianisme fut de rendre l'humanité « capable de connaître la vérité sans figures ». « Dès que cette œuvre est terminée dans un esprit, précisait-il, il est nécessaire que le christianisme s'en retire. » La foi chrétienne aura été « la dernière religion » de l'humanité. Pour Pierre Leroux, la philosophie moderne a le devoir évident de remplacer les mythes du christianisme, car la pensée mystique cachée par lui sous des symboles se trouve aujourd'hui démontrée dans son essence même »; la philosophie est son « héritière » naturelle (*Revue Encyclopédique,* janvier 1835).

« Toutes les religions du passé, déclare encore, péremptoire, Eugène Rodrigues, ont été des états préparatoires et successifs pour l'humanité, et c'est comme dernier échelon du progrès que nous admirons le catholicisme, destiné lui-même à périr. » — Et Quinet, autre oracle : « Comme le paganisme alexandrin portait en lui un germe de christianisme, le christianisme contient un nouveau monde, qui commence à poindre... » (*Revue des Deux*

Mondes, 1er oct. 1833), thèse empruntée à Lessing, par qui la « révélation chrétienne cesse d'être considérée comme le dernier terme du progrès universel, quoiqu'elle ne soit *pas encore* mise au rang des phénomènes purement historiques » (Quinet, *Introduction à la Philosophie de l'Histoire de l'Humanité*).

Rationaliser le christianisme, mieux encore : transmuer l'idée de Dieu. « Le travail de l'esprit humain n'est pas de nier Dieu, mais de le déplacer » (Lerminier, *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1832). Peut-être aurait-il pu dire, plus exactement : non pas même de déplacer Dieu, mais de le dissoudre. Car, émanée de Herder, de Schelling, l'idée panthéiste s'insinuait en France. Éloquentes à souhait sont ces définitions tirées des *Lettres* d'E. Rodrigues : « Dieu, c'est la vie conçue dans son universalité absolue, dans son unité et sa multiplicité, sous toutes ses manifestations. » — Dieu, c'est « tout ce qui a été, tout ce qui est, tout ce qui sera » ; c'est « le monde vivant lui-même » et l'intelligence humaine se dirige « vers la conception définitive de l'incarnation de Dieu dans l'humanité elle-même, dans l'univers tout entier ». — A la fin du livre, une note, qu'il convient, je crois, d'attribuer à Enfantin, insiste encore : « Le monde entier, présent et à venir, est, selon nous, l'Incarnation du Verbe divin ». — On sait, par ailleurs, quel attrait le monisme et les doctrines de l'immanence exerçaient sur Edgar Quinet. Analysant, dans le *National* du 22 juillet 1832, l'attitude, en matière de religion, de la *Revue Encyclopédique*, Sainte-Beuve y notait « l'appel à un panthéisme encore confus ». Dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er décembre 1833, Charles Magnin montrait le christianisme « marchant de nos jours à un développement plus ou moins panthéistique » (*sic*) ; et dès le mois d'avril 1831, Michelet (*Introduction à l'Hist. Universelle*) se déclarait

épouvanté de voir reparaître ces doctrines indiennes où « l'adultère de la matière et de l'esprit [se trouve] de nouveau consommé ».

* * *

Quel chemin parcouru ! voilà donc à quel « développement » du christianisme voulaient en venir ces philosophes dont la tactique n'était plus l'hostilité violente à l'égard de la religion catholique, mais une sorte d'investissement feutré, de sournoise contamination. Un homme comme Aimé Martin qui, dans son *Éducation des Mères de famille* (1834), prendra position contre le célibat ecclésiastique et pour un christianisme tout philosophique, cet homme, dans une douceureuse préface, ne manque pas d'écrire, sous le prétexte de la description d'une église rustique : « Tous les dimanches, averti par la cloche de la chapelle, j'allais y entendre la messe. » Quinet, bon apôtre, vante l'excellence de sa méthode pour régénérer le christianisme, et ranimer infailliblement sa vitalité défaillante : « Moins le génie religieux craint de se mésallier, écrit-il dans son *Essai sur les œuvres de Herder*, plus il s'étend, plus son univers devient libre et spacieux. Moins il se fait de miracles sur les bords du lac de Tibériade, plus il y a de miracles d'amitié, d'amour, d'admiration, d'héroïsme. » En 1835 paraît la célèbre *Vie de Jésus* de Strauss (elle ne sera traduite en français qu'en 1839, par Littré) qui s'achève sur une dissertation louangeuse où il est expliqué aux chrétiens que, l'hypothèse de l'ouvrage admise (hypothèse, on le sait, qui annule à peu près totalement l'historicité du personnage de Jésus, et fait des récits évangéliques une série de mythes et de compositions symboliques), l'idée essentielle du christianisme subsiste tout entière, plus forte, au contraire, plus con-

quérante que jamais. C'est déjà le « ces flots vous porteront... » de l'agréable M. Couchoud.

***

Cette manière pré renanienne de solliciter le christianisme pour l'affiner doucement et le conduire à se confondre et à se perdre dans une philosophie incertaine, où le déisme du XVIII[e] siècle s'unissait, par des zones de brumes, à un panthéisme importé d'Allemagne, ne devait pas, sitôt dans le siècle, éveiller de puissants échos.

A partir de *1833*, tout au contraire, un reflux se produisait, qui ramenait les cœurs au vieux christianisme. Le 11 avril *1833*, Mme Swetchine écrivait : « Depuis dix-sept ans que je connais Paris, je n'y avais encore jamais vu une telle affluence dans les églises. » Cette année là, pour la première fois depuis la révolution de Juillet, la Chambre suspendit ses séances le jour de l'Ascension. *1833* est aussi l'année de la fondation, par Ozanam, de la Société de Saint Vincent de Paul. Tandis qu'une revue nouvelle, *La France Catholique*, naissait en novembre *1833*, les recueils de poésie religieuse se multipliaient : *Amour et Foi* de Turquety, *L'Ame et la Solitude* par A. Duclésieux, *Au pied de la Croix* par Justin Maurice, *Poésies de l'Ame* par Eulalie Favier, *Essai de poésies chrétiennes* par L. Dussaud, *Poésies catholiques* par Turquéty encore, etc...

Au mois de mars *1834*, la *Revue de Paris* signale : « Les églises ont été plus remplies cette semaine que les salles de spectacle. » Le 16 février, Mgr de Quélen a inauguré les conférences de Notre Dame. En mai, Th. Gautier s'agace de voir « le christianisme tellement en vogue ». Tocqueville note dans une lettre du mois de mai *1833* : « Les publications irréligieuses sont devenues extrême-

ment rares ; je n'en connais même pas une seule. La religion et les prêtres ont entièrement disparu des caricatures. » En 1835, paraît un *Retour au christianisme de la part d'un Saint-Simonien* (Alph. Dory) qui fit quelque bruit, et Philarète Charles consacre un long article, dans la *Revue de Paris* (t. XVII), aux « Prédicateurs de Carême », déclarant : « Le christianisme occupe les meilleurs esprits (1) », et constatant que « l'impression produite par l'abbé Lacordaire et l'émotion secondaire obtenue par les abbés Cœur et Duguerry attestent la réalité d'une révulsion religieuse ». — Février 1836 voit commencer les prédications du Père de Ravignan. Le *Constitutionnel*, qui comptait 22.000 abonnés en 1830, n'en réunit plus que 3.000 en 1836. Et ce renouveau catholique inquiète les incroyants. Sénancour, dans la *France Littéraire* de juin 1834, déplore que l'on cherche « à reprendre des liens dont on s'était dégagé, parce qu'en effet ils ne devaient plus avoir de consistance ». En 1835, La *Revue Républicaine* (« Journal des doctrines et des intérêts démocratiques » dans lequel écrivent Louis Blanc et Godefroy Cavaignac) publie un article intitulé « De la réaction religieuse » et enregistre, « non sans grand étonnement, la marche toujours ascendante de l'esprit religieux ». La *Nouvelle Minerve*, enfin, rendant compte du Salon de 1836, remarque, avec mauvaise humeur, la présence dans les galeries de « quarante ou cinquante toiles de grandes proportions sur des sujets bibliques ». Elle ajoute aigrement : « Le mysticisme, d'ailleurs, est une des affectations de la présente époque. » — Le temps n'est pas loin où, à la tribune de la Chambre, Dubois, l'ancien directeur du *Globe*, va dénoncer cette dangereuse

(1) Il est vrai qu'il cite, à l'appui, le nom, plus que suspect, de Sainte-Beuve, et celui de Lamartine qui, dès lors, avait cessé d'être catholique...

résurrection du catholicisme (17 mai 1838), tandis que Victor Cousin, à la Chambre des Pairs, manifestera son effroi devant « la renaissance de la domination ecclésiastique » (26 décembre 1838).

En la personne de l'abbé Bautain l'Église avait trouvé un assez beau combattant. Au lendemain du terrible ouvrage de La Mennais, Bautain avait lancé sa *Réponse d'un chrétien aux Paroles d'un croyant*, que Lerminier lui-même ne se défendait pas d'estimer, et qui se révélait autrement vigoureuse que les *Considérations philosophiques sur le système de M. de La Mennais*, publiées assez fâcheusement par Lacordaire contre son ancien ami. En 1835, Bautain donnait à la *France Littéraire* (t. XVIII, avril) un article en tous points remarquable : « De la véritable hérésie du XIX^e^ siècle » (à savoir : le panthéisme).

La philosophie, écrivait Bautain, ne dit plus aujourd'hui comme Voltaire : *Écrasez l'Infâme!* L'expérience lui a prouvé que le christianisme ne s'écrase pas. Ce qu'elle tente maintenant, c'est de le fausser en se mêlant à lui, c'est de l'effacer peu à peu et de le faire disparaître en le couvrant de ses formes, en lui prêtant son langage, comme aussi en lui empruntant le sien, afin de donner le change aux peuples par cette confusion, et de les pousser insensiblement à une espèce de religion philosophique, qui, par le dehors, aura encore un aspect catholique, mais qui sera au fond ce qu'il y a de plus contraire à la religion.

Et il poursuivait, résumant admirablement, après la méthode des adversaires, leurs desseins immédiats :

On prétend mieux discerner aujourd'hui ce qui est essentiel dans les choses religieuses de ce qui n'est qu'accessoire, accidentel ; aussi les hommes de toutes les croyances, séparés jusqu'ici par des formes, ne tiennent plus compte de ces différences, mais passant pardessus ces barrières et dépouillant les préjugés qui les divisaient, ils se tendent la main d'une extrémité de la terre à l'autre. Unis dans une même foi en l'Être Suprême, en l'absolu, que chacun honore à sa manière, mais qui est l'objet unique de leur adoration sous quel-

que figure qu'ils se le représentent, ils prétendent fonder par cette union de foi la véritable société catholique ou universelle.

Pour eux, continuait-il, le culte est :

une symbolique aussi variable chez les peuples que le rayon de lumière peut prendre de couleurs différentes, en se brisant dans les nuages;... chaque religion a eu sa nécessité pour tel âge de l'humanité... C'est une religion qui meurt pour faire place à une autre qui vivra aussi son temps pour périr à son tour. Ainsi s'accomplit le progrès religieux : la forme tombe, l'idéal se développe et l'humanité avance.

Bautain paraissait devoir être un nouveau La Mennais, suscité à son heure par la Providence. Il y avait là une part d'illusions... Dans ce retour si général au christianisme se mêlait, aussi, bien de l'engouement, un certain souci de « bon ton », d'élégance mondaine. Bien plutôt qu'à la ferme structure du dogme, c'était à la sensiblerie religieuse que beaucoup s'attachaient. La *France Catholique*, en juillet 1855, mettait déjà les vrais chrétiens en garde contre « les beaux discoureurs de religiosité » et Falconnet avait constaté (*France Littéraire*, décembre 1834) : « C'est devenu de nos jours chose de mode de croire au christianisme... ; la fièvre de l'année 1834, c'est la religiosité. »

La « mode » se maintiendra jusqu'à la fin du règne de Louis-Philippe. En 1848, un étonnant sursaut — mal étudié encore —, confus, trouble même, plein de grandeur cependant. Viendront ensuite, avec les années du Second Empire, la mode contraire, les retours de haine, une forme nouvelle de l'irréligion militante. On y retrouvera néanmoins bien des traces de la pensée évolutionniste des années 1830-1835, telle que nous venons de la présenter.

Henri Guillemin.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Les Sœurs des Prisons [1]

« J'ai l'impression d'avoir écrit un livre si triste... », dit Mme Ancelet... Non, il n'est pas triste ; mais il est grave ; et il est grave parce qu'il est vrai et qu'il plonge courageusement, ardemment, si l'on peut dire, dans le réel. Pour nous montrer le rayonnement sauveur des Sœurs « au voile bleu », il fallait bien nous faire entrer, à la suite de ces parfaites ouvrières en charité, dans la misère et l'ignominie du monde des prisons. Il fallait nous emmener en ces lieux qui, pour la plupart, tiennent d'un bagne et d'un hôpital

> . . . . . tout rempli de murmures,
> Et d'un grand Crucifix décoré seulement,
> Où la prière en pleurs s'exhale des ordures,
> Et d'un rayon d'hiver traversé brusquement...

Est-ce que je me trompe en appliquant, — presque involontairement, tant leur mémoire s'est en moi levée d'elle-même — les vers de Baudelaire au livre de Mme Ancelet ? En vérité, ses oppositions de lumière et d'ombre évoquent un Rembrandt...

Et pourtant, elle a évité l'écueil où eût échoué une imagination moins faite aux disciplines classiques, une plume moins sobre : de Manon Lescaut à l'héroïne de

(1) Jeanne Ancelet-Hustache, *Les Sœurs des Prisons*. 1 vol. de la Collection « Ordres monastiques et Instituts religieux », Editions Bernard Grasset.

Résurrection, en passant par Marion Delorme, la Dame aux Camélias, les figures les plus prenantes de Dostoïevsky, tout le cortège romantique des pécheresses ou des déchues, et sur l'autre bord, les ombres de la Brinvilliers, de Charlotte Corday, de bien d'autres dont les crimes ont fait la renommée, guettaient sa route. Elle a entrevu ces fantômes, mais elle a échappé avec bonheur à leurs avances pernicieuses. Elle n'est pas tombée dans la littérature. On pourra difficilement — faut-il le regretter? — tirer un film de son livre.

Il est cependant divisé en tableaux. Les deux premières parties, tout historiques, montrent l'origine lyonnaise de l'Œuvre des prisons, la fondation de la Communauté des Sœurs de Marie-Joseph, esquissent les figures des Mères fondatrices; peignent la formation religieuse du noviciat, en mettent en valeur l'esprit de pauvreté, de sacrifice, et de cet amour spirituel « fort comme la mort », vainqueur de toutes les répugnances et charnelles et morales. La troisième est formée d'une série de « reportages » de grande allure d'abord au travers des Asiles, des Refuges, des *Préservations* où les Sœurs recueillent, rééduquent, soignent, relèvent, l'enfance abandonnée, tarée, ou précocement tombée au vice, puis parmi les Détenues et les Filles, au Dépôt, à Saint-Lazare, à la Petite-Roquette, à Fresnes...

Mme Ancelet-Hustache a trouvé moyen, non sans peine sans doute, de forcer portes et guichets. Déjà ses notes prises au Tribunal pour enfants sont poignantes. Mais le récit de sa nuit passée au Dépôt, où les voitures cellulaires, comme des trains de banlieue, ont amené, cette nuit-là, 223 filles, est un chef-d'œuvre. Ses « interviews » à la Petite-Roquette, avec Mère Perpétue, Sœur Léonide — qui accompagna Mata-Hari au Poteau de Vincennes et n'a pas manqué (elle a 82 ans) de prier pour son âme un seul jour, — enfin, sa peinture des Ateliers de Fresnes (école pénitentiaire pour l'enfance préservée ou relevée) sont d'un intérêt palpitant.

Que d'épreuves, que d'échecs souvent, au péril même de leur vie, ont à essuyer les Sœurs « au voile bleu »! Mais aussi que d'ascensions secrètement sublimes elles obtiennent! Celles-ci, en fin du volume, se cristallisent en quelque sorte, comme en un symbole, autour de l'étonnante figure de Félicie Gimet qui joua pendant la Commune, déguisée en Capitaine Pigerre, un rôle sanglant, tua probablement de sa main le Père Olivaint, tira sur treize prêtres, et... internée sous la surveillance de la Mère Éléonore, convertie par elle, arrachée de haute lutte à Satan, mourut saintement parmi les « Maries », les rachetées, demeurées au milieu des Sœurs pour les servir, se taire, expier... et aimer. Car là est la merveille des merveilles : ces âmes de meurtre, et aussi ces pauvres cœurs souillés d'infâmes images, sont gros d'amour, et, tournés vers l'indicible amour du Crucifié, s'épanouiraient encore. Que faisons-nous, nous autres charnels, comme disait Péguy, nous autres pécheurs, que faisons-nous pour eux?

Hors le sourire... ou les larmes... des Sœurs de Marie-Joseph, encore trop souvent comprimées entre leurs devoirs envers l'administration laïque qui les emploie et les obligations de leur apostolat, quels remèdes la Société civile de notre temps et de notre pays apporte-t-elle aux maux qui la rongent?

Sans doute, parmi les hauts magistrats de nos tribunaux, les grands fonctionnaires de nos établissements pénitenciers, il s'est trouvé, il se rencontre des hommes à la conscience élevée, au cœur droit, dont l'intelligence sonde les misères sans mépris et dont la volonté serait de guérir autant que de châtier. Mais comment sont-ils servis par les règlements administratifs et les routines policières?

La lecture de *Sœurs des Prisons* soulève ces problèmes, et nous fait frémir de pitié, et... de honte.

Si, d'une part, l'admirable charité du Christ, dans ses membres, par ses membres, y resplendit, deux horreurs s'y entrevoient : la gangrène sociale que le divorce, la

destruction ou la souillure du foyer, la carence de la famille sous le couvert des lois, propagent dans les mœurs ; — la régie officielle de la prostitution, « dont les spécialistes français rougissent devant leurs confrères étrangers »... Songe-t-on, sait-on qu'il y a dans nos grandes villes des quartiers de tolérance, des trottoirs réservés, des heures permises à la débauche de la rue ? une géographie administrative et un horaire légal de la luxure et de ses maladies ?... puis, comme compensation et pour satisfaire à une bourgeoise pudeur, de temps en temps on emprisonne ces filles, jadis appelées « filles de joie » ! Elles passent une nuit au dépôt, où souvent elles se retrouvent entre camarades, puis sont rendues à la rue et à la déchéance. Mais les « prostituants », où sont-ils ? où cet industriel cossu qui sait bien qu'avec le salaire qu'il donne à ses ouvrières « elles ne peuvent pas faire autrement » ? où le respectable vieux monsieur qui n'a reçu ni carte rouge ni carte blanche timbrée de la police des mœurs, et que celle-ci ne surveille pas ?

A quand la Réforme — pas même de l'État — mais de cet état de choses ?

Sans la présence, pourtant, hélas ! diminuée, des Sœurs « au voile bleu », qui se souvient de l'éminente dignité de la nature humaine, du prix des âmes immortelles, et du Divin Pasteur, jamais lassé, toujours en marche parmi nous, à la recherche de « ce qui est perdu » ?

MARGUERITE ARON.

Un Saint François d'Assise japonais

Les revues missionnaires protestantes reviennent très souvent sur l'histoire d'un ardent apôtre japonais, M. Kagawa, que plusieurs se sont plu à appeler, malgré de nombreuses et profondes différences, « un saint François d'Assise japonais ».

M. Toyohiko Kagawa eut des débuts très pénibles : car originaire d'une famille noble, de naissance illégitime, il fut orphelin dès l'âge de quatre ans et connut la misère matérielle et la détresse morale. Il avait un grand amour pour l'étude, et son désir de connaître embarrassait parfois ses professeurs ; c'est au cours de ses études qu'il entra en relations avec des missionnaires protestants et en 1905, âgé de vingt-sept ans, il se fit protestant.

De bonne heure, M. Kagawa s'intéressa au sort des malheureuses populations des bas-fonds, les « slums », de Kobe, la grande ville maritime et commerciale. Afin de montrer son amour effectif des masses ouvrières, il se résolut à habiter parmi elles : il vécut donc dans une misérable cabane où bientôt il offrit l'hospitalité aux gens les plus misérables : contagieux, mendiants, voleurs ou même bandits. Durant quinze ans, M. Kagawa vécut ainsi dans ces bas-fonds, donnant l'exemple d'une héroïque charité, souffrant souvent des ingratitudes et même des coups de ses obligés, contractant plusieurs maladies et devenant presque aveugle. Le récit de cette vie extraordinaire est vraiment poignant : il nous rappelle les exemples les plus audacieux des apôtres de la charité, de don Bosco par exemple ou des fondateurs de l'Armée du salut.

Mais M. Kagawa ne limita pas son action aux bienfaits

individuels; il comprit vite qu'il fallait réformer toute la société (1) et lança un mouvement d'action sociale, luttant courageusement contre les excès de l'organisation économique qui, en ces débuts de l'industrialisation du Japon, était trop souvent en fait une exploitation humaine. Il a des expressions très vives contre le capitalisme et aussi contre le nationalisme de son propre pays. Son œuvre de réformateur social fut très difficile, exposée qu'elle était à l'hostilité des milieux officiels et patronaux, qui voyaient en Kagawa un révolutionnaire, et à celle des milieux ouvriers, qui le considéraient comme un traître et un lâche parce qu'il affirma toujours sa méthode de non-violence à la Gandhi et s'opposa à toute agitation brutale.

Malgré ces obstacles, Kagawa obtint des résultats effectifs, en particulier la reconnaissance du droit syndical des ouvriers et la lutte contre les taudis des grandes banlieues industrielles. En 1923, lors du terrible tremblement de terre qui causa tant de ravages, il fit partie des commissions officielles qui furent chargées du soin des nombreuses victimes.

Kagawa est aussi un écrivain dont les œuvres obtinrent un succès prodigieux : il a publié 50 ouvrages dont 1.200.000 exemplaires ont été vendus; 300.000 exemplaires de brochures et 5.000.000 de tracts sur les problèmes religieux et sociaux ont été diffusés dans tout l'Empire japonais. Son principal ouvrage est son autobiographie, qui a été traduite en français sous le titre *Avant l'aube* (2 vol. 28 fr. Éditions « Je sers », Paris).

Par son amour héroïque des pauvres, par son rôle de réformateur social, Kagawa peut être appelé en un certain sens « un saint François d'Assise ». Mais le caractère le plus original qui l'apparente davantage au Poverello est son esprit profondément religieux, son âme que l'on peut vrai-

(1) « J'aimerais convertir en hôpitaux toutes les prisons de notre temps. Mais il serait d'abord nécessaire d'envoyer à l'hôpital cette société même, instrument de malédiction. La société contemporaine est une invalide, mentalement dégénérée. »

ment dire mystique, dans le sens commun du terme. Il faut lire dans la vie de Kagawa (1) les nombreuses citations de ses œuvres, en particulier les extraits des « Méditations » qui se trouvent au début et à la fin de chaque chapitre. Ces lignes ardentes reflètent une âme profondément imprégnée de sens chrétien, qui vibre aux plus nobles sentiments, dont la vie est faite toute de piété, de charité et de dévouement. M. Kagawa, qui s'appelait « le fou de Dieu », a fondé une « Association des Amis de Jésus », dans l'esprit du Tiers-Ordre franciscain, afin de « retrouver et de capter à nouveau l'esprit fraternel de la communauté chrétienne primitive ». Il s'efforce d'unir dans toute sa vie la vie de prière et d'humilité et les méthodes les plus modernes : « Ce mystique est un esprit moderne. Il considère tous les problèmes du point de vue moderne. » Il disait de lui-même : « Je suis un mystique scientifique. Plus je suis scientifique, et plus je me sens pénétrer profondément dans le monde de Dieu. »

Mais comme on regrette de retrouver dans une âme par ailleurs si attachante et si sincère toutes les déviations du protestantisme le plus libéral! A maintes reprises, Kagawa, dont les doctrines mystiques se réclament de saint François, Charles Wesley, George Fox et Mme Guyon, dont la foi religieuse semble bien toucher à une immanence radicale, s'insurge contre toutes les formes traditionnelles de religion et contre tous les chefs religieux qu'il appelle d'une façon assez méprisante « les professionnels de la religion » : « La vraie piété, écrit-il, restera enfouie jusqu'à ce qu'on ait mis au rancart les professionnels de la religion pour établir une démocratie de la foi »; en une apostrophe indignée, il s'adresse aux chrétiens : « Honte à vous! parce que vous érigez de grandes et coûteuses églises, et que vous négligez de suivre l'Homme qui naquit dans une crèche et fut inhumé dans la tombe d'un autre. » Ses croyances doctrinales ne semblent pas bien fermes, et en un curieux passage sur la

(1) Par M. William Axling — traduit de l'anglais, aux Éditions de la Concorde, Lausanne. 15 fr. français.

mort, il avoue n'être pas du tout certain de l'immortalité de l'âme.

L'exemple de Kagawa nous montre une fois de plus les ravages que peuvent causer, particulièrement en Orient où l'on est si enclin au syncrétisme et au subjectivisme, les tendances modernistes du protestantisme actuel. Ce christianisme imparfait, et pourtant si ardent, comme il nous fait désirer le progrès de la vraie foi dans ces pays où l'on peut rencontrer des âmes d'une telle valeur et d'une telle bonne volonté! Dans une étude récente, le Père Abbé de la Trappe de Notre-Dame de Consolation en Chine disait que le plus grand besoin des Missions de Chine était d'avoir un saint chinois, « authentiquement chinois et dûment canonisé ». L'histoire de M. Kagawa, celle de M. Lo-Pa-Hong, ce catholique chinois de Shanghaï que l'on appelle, lui, le saint Vincent de Paul de la Chine, montrent que ce souhait n'est pas chimérique pour l'Extrême-Orient. Quel bien immense ne pourrait-on attendre d'un plus grand développement de la vie contemplative et monastique dans les Missions!

Paul Catrice.

RUSSIE ET CHRÉTIENTÉ

J. N. — *L'itinéraire religieux de la conscience russe.*

Rien mieux que l'étude attentive du passé n'est capable de nous introduire en l'exacte connaissance du présent. Les éléments caractéristiques de la mentalité religieuse du peuple russe se révèlent ici dans leur genèse historique au cours des trois premières étapes de cet itinéraire.

MAURICE GAND. — *Logement et conditions de vie en Russie.*

Les vicissitudes de la législation soviétique en matière de logement où s'affirme la tendance antifamiliale de l' « économie socialiste ».

J. N. — *Quelques livres sur la Russie.*

L'Itinéraire religieux de la conscience russe

Quand l'écroulement de l'empire des Tzars mit fin au césaropapisme russe, on put s'imaginer que l'obstacle principal à l'unité de l'Église disparaissait avec lui. Il n'en fut rien, et on ne voit guère de changement jusqu'ici dans l'état d'esprit de l'Église russe et de ses fidèles.

Nous espérons que ce dissentiment n'est pas irréductible. Nous tenons compte de l'exaspération du sentiment national russe qui, sous la persécution comme dans l'émigration, renforce l'attachement jaloux à une Église identifiée avec ce sentiment. Nous avons beaucoup à espérer du contact avec le monde catholique qui finira par émousser bien des préventions. Mais surtout nous savons que pour être écouté et compris il faut connaître et comprendre celui à qui on s'adresse. Et l'on se sent encore loin de la compréhension mutuelle.

On parle beaucoup maintenant, dans les milieux russes, de l'union des Églises, mais avec une tendance nettement accusée à concevoir cette union comme une alliance des branches du christianisme opposées à l'Église catholique Romaine. Nous avons devant nous un groupe, ou plutôt plusieurs groupements de penseurs russes, qui parlent ainsi au nom de leur Église, mais

il faut bien constater que les idées qu'ils expriment sont peu en rapport avec l'enseignement de l'Église orthodoxe tel que l'exposaient ses théologiens autorisés. Derrière ces intellectuels qui formulent leurs opinions personnelles, et l'Église qui se tait à présent faute d'une autorité centrale assez forte pour imposer à ses fidèles ses décisions, nous entrevoyons la masse énorme du peuple russe qui a vécu, pendant de longs siècles, d'une tradition étrangère aux spéculations philosophiques des intellectuels, mais pourtant peu docile aux décisions de ses pasteurs : la puissance du mouvement sectaire en Russie en est la preuve. Il nous semble donc être en présence de trois courants différents de la spiritualité russe, qui parfois ont pu s'allier et se confondre, et parfois s'écarter jusqu'à l'hostilité mutuelle, se fractionnant à leur tour à l'infini. Pour bien comprendre la divergence de ces aspects différents de la mentalité religieuse en Russie, il nous faut remonter le cours des siècles et analyser les éléments dont elle s'est nourrie.

I

Le christianisme byzantino-slave

Dans un livre justement célèbre, *La Russie et l'Église universelle*, Wl. Soloviev a vivement décrié les origines byzantines du christianisme russe. Il a indiqué, après d'autres, que l'adhésion à l'Église grecque avait placé la Russie, dès le début de sa vie nationale, en dehors du cadre historique où l'Église catholique forgeait, à travers bien des vicissitudes, la mentalité des peuples de l'Europe. Cela est parfaitement vrai, et nul ne songe à contester l'influence prépondérante

de l'esprit byzantin sur les destinées de la Russie. Mais le grand penseur russe s'est laissé aller à une critique trop acerbe de l'Église orientale telle que les princes de Kiev la reçurent de Byzance. Il est injuste de dire, comme il l'a fait, que l'Église grecque était desséchée par la vieillesse, et que sa décrépitude empoisonna le jeune et vigoureux organisme du peuple slave qui en reçut le dépôt. Byzance n'était pas en décrépitude au X^e^ siècle, et l'Église qui venait de sortir victorieusement de la crise de l'iconoclasme était encore pleine de sève, comme elle le prouvait par la christianisation de tous les Slaves. Et à ces peuples, encore demi-sauvages, qu'elle faisait entrer dans le giron de l'Église universelle (car le schisme néfaste n'était pas encore consommé), elle offrait la splendeur de ses rites liturgiques, l'incomparable poésie de son mysticisme chrétien. C'était un don magnifique, qui pouvait féconder l'esprit de la jeune Russie et lui faire porter les plus admirables fruits de la civilisation chrétienne. Si ces espérances furent en partie déçues, il faut en chercher la cause dans des circonstances malheureuses et imprévues de l'histoire de Russie.

Une ancienne légende russe prétendait que saint Wladimir, avant de se décider à recevoir le baptême, aurait envoyé dans tous les pays des ambassadeurs pour observer les différentes religions et choisir la meilleure; ces émissaires seraient revenus pleins d'enthousiasme pour les solennités religieuses entrevues à Constantinople. « Nous nous sommes crus en paradis », dirent-ils, et ces rapports auraient eu raison des hésitations du grand prince de Kiev. Comme toutes les légendes dénuées de fondement historique, celle-ci est caractéristique de l'état d'esprit qui lui donna naissance. Ce que la Russie voyait dans sa nouvelle reli-

gion, c'était sa beauté extérieure, et la mentalité russe en reçut une empreinte ineffaçable. Il faut se souvenir que la christianisation du pays n'eut pas lieu, comme dans le reste du Nord de l'Europe, à la suite d'efforts d'apôtres isolés, de ces admirables missionnaires qui s'enfonçaient, le crucifix à la main, dans les épaisses forêts pour y prêcher la parole de Dieu aux rudes guerriers germains. La Russie reçut d'emblée un christianisme complet comme religion d'État, avec la hiérarchie ecclésiastique bien organisée, revêtue de somptueux ornements, et accompagnée d'artistes qui édifièrent aussitôt de belles églises scintillantes de mosaïques. Le christianisme russe fut avant tout un culte s'adressant au sentiment esthétique, — et c'est par là qu'il pénétra profondément dans l'âme nationale et réveilla le tempérament artistique, qui s'allia à lui à jamais. Ce qui manquait le plus à ce culte prestigieux, c'était la profondeur morale, le pouvoir de faire vibrer dans l'âme, en plus de l'appel à la beauté, l'appel à des devoirs nouveaux. A ce point de vue, le christianisme russe fut longtemps superficiel, et recouvrit d'une mince couche de notions chrétiennes le paganisme naïf et vivace des masses populaires, avec leurs superstitions, leur culte simpliste des forces de la nature curieusement mélangé au culte des saints. Il est vrai que le même phénomène pouvait s'observer en Europe trois ou quatre siècles auparavant : là aussi, le christianisme changea peu, au premier abord, les idées et surtout les mœurs des peuples nouvellement baptisés. Mais l'Église avait là un appui incomparable dans les débris de la civilisation romaine dont elle était l'héritière. On sait que le flot de barbarie vint se briser contre les vestiges de l'antique organisation municipale, que l'évêque catholique fut, devant l'invasion

brutale, le défenseur attitré des populations, non seulement au nom de l'Église, mais aussi au nom des glorieuses traditions d'une civilisation déjà chrétienne. Ce qui manqua toujours à la Russie, ce fut la base romaine comme point de départ de son évolution historique. Et ce qui manqua à l'Église russe pendant la période Kiévienne, ce fut la figure de l'évêque-pasteur défendant son troupeau contre l'ennemi.

Le clergé grec amené à Kiev par saint Wladimir forma le clergé indigène, en lui transmettant les éléments de théologie exprimés par les chants rituels byzantins dans leur belle version slave. On s'en tint là : pendant des siècles il n'y eut pas de traductions d'ouvrages théologiques, sauf peut-être l'*Exposition de la Foi orthodoxe* de saint Jean Damascène. Il est vrai que les subtilités dogmatiques qui passionnaient Byzance n'auraient guère pénétré dans l'esprit encore inculte des guerriers russes. Quant à l'influence morale du clergé, elle fut entravée précisément par le rôle privilégié dévolu, dans une religion d'État, à l'évêque, placé près du prince mais loin du peuple. Il fut un dignitaire, et non un pasteur. Ce fut le prince qui répandit le christianisme dans tout le pays (non sans violence parfois), ce fut lui qui songea à l'instruction rudimentaire, qui s'occupa, tant bien que mal, de l'adoucissement des mœurs. Le clergé joua un grand rôle dans l'affermissement du pouvoir princier, en introduisant les idées byzantines sur le droit divin du monarque; il s'en remit à ce dernier pour l'organisation du nouvel État chrétien. C'est pourquoi la Russie ne comprit que bien plus tard la mission pastorale du clergé, et les fonctions du sacerdoce, aux yeux du peuple, se bornèrent à la célébration du culte dans toute sa splendeur. Le christianisme russe était avant

tout un rituel imposant, dont les ministres furent respectés sans tendresse. Et c'est de cette première époque de la vie nationale qu'on peut dater l'origine des deux courants principaux de la spiritualité russe : d'un côté le culte d'Église, imprégnant de beauté l'âme nationale, — et de l'autre les aspirations morales cherchant leur satisfaction non auprès des pasteurs, mais auprès des moines.

On sait que l'introduction de la vie monastique en Russie suivit de près celle du christianisme; le célèbre couvent de Kiev (*Kiévo-Petchersky*) était déjà florissant sous les héritiers immédiats de saint Wladimir. Le fondateur du couvent, saint Antoine, et surtout son successeur saint Théodose furent les plus grandes figures de la jeune Église russe ; leur nom a été vénéré à travers les siècles jusqu'à nos jours, tandis que la liste des premiers évêques, même de ceux qui occupèrent le siège primatial de Kiev, ne peut être rétablie qu'à grand'peine et n'est connue que des érudits. L'enseignement de ces pieux cénobites révélait le mysticisme contemplatif. Nous trouvons là une des différences essentielles entre le rôle de l'Église d'Occident et celui du monachisme russe. Tandis que les fils de saint Benoît organisaient les études et conservaient au monde les restes de la culture latine, la règle byzantine du Stoudion adoptée par le couvent de Kiev devint la règle unique des monastères russes, et enseignait à fuir le monde et à mépriser tout savoir humain. Le monachisme byzantin, dans son horreur du monde laïc, gardait un fond irréductible de ce dualisme religieux et philosophique qui fit tant de fois revivre, en Orient, le manichéisme sous les aspects les plus divers. La condamnation du monde était absolue, il fallait fuir tout contact avec lui pour sauver son âme, et ce terme

« se sauver » (*spasat'sia*) devint la formule exacte de la vocation monastique. Une fois entré au couvent, on était mort pour le monde; saint Théodose défendait à ses moines toute conversation avec des laïcs. Dans les grottes qui donnèrent au couvent son nom (*Pechtchera* signifie grotte) les pieux moines renouvelaient les austérités des Pères du désert, qui frappaient d'admiration l'imagination populaire, mais faisaient de ces saints hommes des êtres à part, bien au-dessus de l'humanité ordinaire. Ils eurent des centaines d'imitateurs qui allèrent « se sauver » avec eux dans les grottes, mais ils ne pouvaient christianiser la vie quotidienne des masses populaires. L'idéal proposé était trop haut, trop surhumain, et il n'y avait aucun plan intermédiaire entre cet idéal et le monde inférieur voué à l'indignité.

Ce fut l'une des causes profondes de cette tolérance pour le péché qui devint un trait caractéristique de la mentalité russe. Si on n'est pas un moine ascète, on est un indigne pécheur, et alors la tentation est grande de céder au péché, quand on sait que les simples vertus humaines ne peuvent conduire au salut. Le pécheur ne peut espérer qu'en la miséricorde divine, mais cette miséricorde est infinie, elle s'étend aux grands criminels, elle n'a pas besoin des petites vertus quotidiennes pour sauver l'âme du pécheur : il suffit que l'homme sente son indignité, qu'il la proclame, qu'il implore en toute humilité son pardon et l'intercession de la Sainte Vierge et des saints, quitte à ne rien changer à son genre de vie, puisque un peu plus ou un peu moins de vertu ne sont rien en comparaison de la grâce sanctifiante impossible à mériter dans le monde...

Cette conception des rapports de l'homme à Dieu, nous la retrouverons à chaque page de l'histoire reli-

gieuse de la Russie, jusqu'à nos jours : sans avoir été jamais formulée en termes précis, elle est à la base de la spiritualité russe, qu'on ne peut comprendre sans en tenir compte, et il nous était nécessaire d'en rechercher l'origine éloignée.

En résumé, cette première période chrétienne de la Russie présente deux traits saillants dont nous allons suivre le développement ultérieur : une Église attirant les fidèles par les splendeurs mystiques du culte, mais ne donnant d'autre enseignement que celui qu'offraient les formules rituelles dans leur superbe version slave, et un idéal monastique placé bien au-dessus de la vie quotidienne, comme un sommet inaccessible. Quant aux questions dogmatiques, l'ère des discussions à leur sujet semblait close à jamais, et les Russes ne s'en préoccupèrent nullement. Le schisme de l'an 1054 n'eut aucune répercussion en Russie, et ne provoqua aucun changement d'attitude envers l'Occident latin, auquel le jeune État russe se reliait étroitement par ses intérêts militaires et économiques et par les alliances matrimoniales de ses princes.

On sait que le grand prince Yaroslav le Sage, mort cette même année 1054, avait trois filles mariées aux rois de France, de Hongrie et de Norvège. Aucune question religieuse ne fut jamais soulevée à leur sujet (1), et les princesses occidentales mariées aux princes kiéviens semblent ne s'être jamais senties en pays schismatique. Rappelons encore le cas de sainte Euphrosine, princesse de Polotzk au XII[e] siècle, qui,

(1) Rappelons ici que l'évangile de Reims, dont on se servait aux cérémonies du sacre des rois de France, était un évangile slave apporté par la reine Anne, fille de Yaroslav, lors de son mariage avec le roi Henri I[er].

ayant pris le voile, partit avec des religieuses de son couvent pour un pèlerinage en Terre Sainte, mourut à Jérusalem en 1173, et fut canonisée par l'Église latine.

L'ordination des évêques russes était réservée au métropolite de Kiev, qui était envoyé lui-même de Constantinople, mais à son défaut les évêques de Tchernigov, Volyn', et autres provinces du sud-ouest, allaient se faire consacrer par l'archevêque latin le plus proche, comme l'a démontré récemment un historien russe, et cet état de choses se prolongea jusqu'à la fin de la période kiévienne de l'histoire de Russie.

Si cette première et brillante période de la vie nationale russe n'avait pas été brusquement interrompue, la vie religieuse aurait suivi l'évolution d'une mentalité qui se rapprochait de l'Occident par toutes ses voies de développement. La Russie semblait destinée à servir de pont sur le gouffre creusé entre les Églises d'Orient et d'Occident. La marche des événements historiques en décida autrement. Nous n'avons pas à retracer ici l'histoire de l'affaissement de Kiev, provoqué par les discordes intérieures du pays et par la ruine économique (quand Kiev cessa d'être l'entrepôt du commerce avec le Levant, les Croisades et Venise ayant ouvert d'autres voies commerciales), en même temps que l'irruption de nouvelles hordes mongoles dans les steppes du Sud s'interposait entre l'État kiévien et le littoral de la Mer Noire. Kiev reçut son dernier coup des Tatars qui le dévastèrent en 1240. Mais déjà, dès le XII[e] siècle, la Russie se repliait vers le Nord-Est, où se formait un nouveau centre de la vie nationale, d'abord à Souzdal', puis à Moscou. C'était une nouvelle période historique qui s'ouvrait, dans des conditions entièrement différentes dont l'empreinte

allait profondément modifier la mentalité du peuple russe et l'esprit de son Église nationale.

II

L'Église nationale

Le lien qui rattachait l'Église russe à Constantinople était presque rompu : la Ville Impériale (*Tzar' grad*) était maintenant bien lointaine, le voyage bien dangereux et souvent impossible; c'est à peine si le métropolite parvenait à l'entreprendre et à entretenir quelque contact avec le patriarche. Pour le peuple, « Tzar'grad » passait à l'état de légende, on gardait le souvenir de sa splendeur comme d'un rêve. Et on savait que ce rêve avait été profané par des gens venus d'Occident : le sac de Constantinople par les croisés, l'instauration de l'empire latin, — tout cela, appris par les récits éplorés des moines grecs aux pèlerins russes, avait éveillé un sentiment de haine. Pour la première fois, l'Occident latin apparaissait comme un monde étranger et hostile, et cette impression devait s'accentuer à mesure que la Russie s'enfermait dans un isolement farouche, concentrant toutes ses forces pour la lutte désespérée contre l'envahisseur Tatar, sentant grandir derrière elle une force menaçante qui, sous l'aspect des chevaliers Porte-glaives et des Suédois, était bien l'avant-garde du monde latin tourné contre elle. C'est à cette époque, où la Russie luttait pour son existence entre l'Asie musulmane et l'Occident latin, que l'Église russe devint le symbole et l'incarnation de l'âme nationale. Et l'aspect de cette Église devenait tout autre qu'à la période kiévienne.

Elle avait maintenant ses martyrs, suppliciés par les Tatars et les tribus finnoises. Elle eut bientôt ses missionnaires, semblables à ceux de l'Église de l'époque carolingienne : à mesure que l'État russe s'étendait vers le Nord-Est, le contact des peuplades finnoises païennes enflammait le zèle de pieux moines qui, comme saint Étienne de Perm', saint Macaire Jeltovodsky et bien d'autres, s'avancèrent le crucifix à la main devant ce monde nouveau et lui portèrent l'Évangile avec la langue et les rudiments de la civilisation russe, fondant dans les forêts des monastères qui devenaient rapidement des citadelles de la spiritualité russe, avec tous ses traits originaux. Il ne faut pas exagérer la profondeur de pénétration, dans les âmes, de cet enseignement dépourvu de forte base théologique et suivant de trop près la conquête brutale. Les peuplades qui reçurent le baptême en profitèrent juste assez pour se confondre superficiellement avec la masse du peuple russe, en gardant bien des rites païens mélangés avec les superstitions populaires de leurs civilisateurs. Les Russes avaient dès cette époque une vénération particulière pour saint Nicolas; ce fut ce grand Saint qui devint pour les nouveaux convertis l'incarnation de la religion qu'on leur enseignait, et « Nicolas le dieu russe » fut invoqué par eux sans détriment pour les autres idoles et fétiches dont ils ne se séparèrent jamais jusqu'à nos jours. On peut dire, cependant, que la diffusion du christianisme sur un espace immense fut un fait remarquable. En moins de trois siècles tout le nord de la Russie d'Europe était christianisé jusqu'au littoral de l'Océan Glacial, où le monastère de Solovki sur les îles de la Mer Blanche formait l'avant-poste de l'Église russe dès le XV^e^ siècle. Au siècle suivant, après le relèvement de l'État

russe, les enclaves musulmanes de Kazan et d'Astrakhan étaient brisées par la conquête de ces khanats tatars, et la conquête de la Sibérie occidentale ouvrit une nouvelle et immense voie à l'Église russe, qui allait se répandre, à l'ombre des aigles impériales, jusqu'au rivage de l'Océan Pacifique. Mais sur tous ces vastes espaces et pendant tous ces longs siècles le christianisme fut avant tout un principe de russification; la croix était inséparable du drapeau russe, le baptême seul donnait la plénitude des droits civiques. L'Église était un indice de nationalité. Elle conserva jusqu'à nos jours ce caractère indélébile, formé par la mentalité de la sombre époque tatare, et aussi contraire à l'esprit byzantin qu'aux principes de l'Église catholique.

Byzance avait opposé à l'idéal théocratique de la chrétienté occidentale une sorte d'étatisme religieux, mais c'est que l'État byzantin n'était pas fondé sur le principe national. En Russie, la notion même de l'État avait sombré dans le chaos qui suivit le refoulement vers le nord, le morcellement en principautés virtuellement indépendantes, et l'invasion tatare. Ce fut dans cette période tourmentée, entre l'effondrement de la puissance de Kiev et l'affermissement de Moscou, que s'effectua la fusion complète de l'Église non avec l'État, mais avec le peuple ou plutôt avec l'âme russe. L'Église incarnait le seul idéal, le seul élément de beauté au milieu de l'atroce dévastation. Sans elle le peuple serait revenu à l'état sauvage, surtout à la suite du mélange inévitable de sang avec les tribus finnoises ou mongoles. L'absence complète de tout matériel pour écrire (papier, velum, etc.) réduisait à néant le nombre des lettrés. Ce fut l'Église qui sauva la langue russe; ce furent ses rites qui présentèrent les seules

formes d'art pendant des siècles; ce furent ses chants qui devinrent la seule expression des souffrances du peuple et de ses espoirs. Et c'est à cette époque que l'Église forma aussi les grands évêques qui surent être de vrais pasteurs pour leur troupeau ravagé. Le prestige du prince, si grand à l'époque kiévienne, s'était dissipé dans les dissensions, les luttes fratricides qui ensanglantaient la pauvre terre déjà dévastée; les princes s'entr'égorgeaient, ou bien s'abaissaient jusqu'à pactiser avec les Tatars pour s'assurer leur soutien contre leurs rivaux. Le peuple ne voyait plus en eux ses protecteurs naturels, il se serra davantage contre ses pasteurs. Ce furent ces derniers qui apparurent en protecteurs et consolateurs, ce furent eux qui se dressèrent entre le peuple et les princes pour rappeler ces derniers à leur devoir, ce furent surtout eux qui conservèrent l'idéal de l'unité nationale et qui surent l'enseigner. Quand les princes de Moscou s'affermirent assez pour commencer la lente et pénible reconstitution de l'État russe, ce fut l'Église qui en assura le succès en l'appuyant de tout son prestige. La translation du siège métropolitain à Moscou fut la consécration de la jeune ville et son élévation au rang de grand centre national; ce furent les grands métropolites Pierre, Théognoste, et surtout Alexis, qui firent prévaloir l'autorité des princes moscovites; c'est en eux qu'on vit les inspirateurs d'une politique nationale, et ce furent eux qui consommèrent l'alliance étroite entre l'Église et la nation dans la grande œuvre de restauration politique. Le sentiment populaire ne s'y trompa pas : les princes « rassembleurs de la terre russe » s'effacèrent peu à peu de la mémoire populaire, leurs noms n'étaient connus plus tard que des lettrés, mais les grands métropolites, canonisés par la

vénération du peuple, restèrent dans son souvenir et conservèrent à travers les siècles leur auréole de saints nationaux, symbole de l'unité enfin reconquise et affermie. Saint Alexis en particulier, le conseiller des princes de Moscou, l'organisateur du nouvel État, le père et pasteur du peuple partageant toutes ses douleurs, le grand thaumaturge vénéré même par les Tatars, — saint Alexis est resté aux yeux du peuple une des figures idéales du passé national, et ses reliques au monastère du Miracle (Tchoudov) de Moscou fut un lieu de pèlerinage sacré pour toute la Russie pendant près de six siècles, jusqu'au moment où le monastère fut détruit et les reliques profanées par les bolchéviks.

Pendant que l'Église dirigeante, représentée par ses évêques, sanctionnait ainsi la fusion de la nation et de l'État dans l'idéal religieux, une réforme profonde s'opérait dans la vie monastique, c'est-à-dire dans la partie de l'Église qui, nous l'avons vu, incarnait pour le peuple l'aspect moral du christianisme. La vie monastique avait subi, elle aussi, les effets des terribles ravages. Les couvents avaient été dévastés, les moines égorgés, les livres brûlés sans pouvoir être remplacés. Peu à peu, de nouveaux couvents avaient surgi sous l'impulsion, plus forte que jamais, de fuir ce monde si triste et de « se sauver » dans une retraite religieuse. Seulement, la règle contemplative s'était affaiblie, ne gardant des anciennes traditions que l'horreur de toute « occupation mondaine », c'est-à-dire de toute activité; les couvents n'étaient plus réellement que des lieux de retraite, où souvent on vivait en famille, les maris auprès de leurs femmes, sans renoncement à la fortune personnelle. Le restaurateur de la vie monastique parut au XIV^e^ siècle en la personne de saint Serge de Radonège.

Saint Serge avait d'abord fui le monde et mené l'existence d'ermite dans les vastes forêts qui couvraient alors les environs de Moscou; quand des disciples l'entourèrent, il songea à faire revivre, dans toute leur austérité, les traditions d'une vie commune imprégnée de l'esprit de renoncement et de mortification. Le couvent ne fut d'abord qu'un groupe de misérables huttes sur une clairière. Le saint coupa lui-même les arbres qui servirent à l'édification d'une petite église de bois dédiée à la Sainte Trinité; les vases sacrés étaient en plomb, les ornements sacerdotaux en toile grossière, les livres liturgiques s'écrivirent sur des bandes d'écorce de bouleau. Et toute cette pauvreté s'illumina bientôt d'un rayon de sainteté, qui attira des foules de pèlerins et de nouveaux disciples. Saint Serge n'était guère un théologien; sa légende assure même qu'il ne put apprendre à lire que par une intervention miraculeuse. Mais, comme beaucoup de grands contemplatifs, c'était un admirable organisateur et un profond scrutateur d'âmes. On peut dire qu'il fut le directeur spirituel de toute la Russie : le grand-prince de Moscou comme le dernier des mendiants venaient à lui et lui soumettaient leurs inquiétudes spirituelles de même que des questions d'État. Il n'eut jamais de situation officielle, ayant refusé énergiquement la succession de saint Alexis au siège primatial de Moscou qu'on voulait lui imposer, mais son prestige n'en fut que plus grand. Il n'avait certainement jamais entendu parler des Ordres mendiants, mais il eut le même idéal d'une rénovation de l'Église par l'exemple de pauvreté et d'humilité. La règle studite (et il n'en connaissait pas d'autre) empêchait de songer à une dispersion de moines-prêcheurs, mais saint Serge eut le sentiment très vif de l'influence que le moine pouvait avoir sur la

société laïque par l'enseignement verbal et la direction des consciences. Il n'avait certainement pas entendu parler des Croisades, mais il n'hésita pas à reconnaître la nécessité de la guerre sainte contre les infidèles menaçants, et quand le grand prince Dmitry de Moscou vint demander sa bénédiction pour la levée d'armes qui allait aboutir à la célèbre victoire de Koulikovo (l'an 1380), le saint prieur envoya même deux de ses religieux combattre au premier rang en signe de l'assistance céleste. C'était chose inouïe alors en Russie : on ne pouvait concevoir que des moines, morts pour le monde, pussent prendre part à des faits d'armes et se faire tuer pour une cause terrestre; cette action de saint Serge fut blâmée dans les milieux religieux et suscita même plus tard des hésitations au sujet de sa canonisation. Mais le sentiment populaire vit dans ce geste de son saint vénéré une confirmation de la fusion complète de l'idéal national avec l'idéal religieux. La victoire de Koulikovo fut la consécration définitive de cette mentalité.

Le couvent de la Sainte-Trinité devint du vivant même de son fondateur le plus grand centre religieux de la Russie. Il put bientôt essaimer, et c'est sous son impulsion que se produisit la floraison monastique du siècle suivant, qui couvrit de couvents la Russie entière. C'est de son esprit que s'inspirèrent les fervents missionnaires, fondateurs à leur tour de nouveaux monastères sur les rives encore sauvages du Volga, au pied de l'Oural ou sur le littoral de l'Océan Glacial. La vie monastique était pleinement restaurée au sein de l'Église nationale. Elle lui fournissait les évêques qui la dirigeaient, elle suppléait à l'insuffisance du clergé séculier, grossier et illettré, incapable d'assumer la direction des âmes. Le peuple s'accoutumait

à voir dans le moine non seulement un exemple de vertu héroïque chrétienne, mais aussi le conseiller et le directeur auquel on s'adressait pour tous les besoins spirituels, tandis que le prêtre n'était que le ministre du culte, célébrant tant bien que mal sa messe qu'il avait apprise par cœur faute de savoir lire. Cette instruction sommaire du prêtre illettré *s golosa* (de vive voix) est signalée par tous les documents de l'époque; encore était-il difficile de trouver alors des candidats capables même d'être serinés de façon à pouvoir exercer leurs fonctions; il fallait souvent se contenter du premier venu, de quelque pauvre hère incapable et ivrogne, possédant au moins la mémoire nécessaire pour retenir les formules rituelles. D'ailleurs, même après l'ordination, sa situation restait des plus humbles, il menait l'existence des paysans, il n'avait nul accès aux dignités de l'Église, l'évêque ne pouvant être qu'un moine. Et le peuple s'habitua à séparer sa conception de l'Église, représentée par les évêques et les moines, de cette humble figure du prêtre de paroisse, qui excitait le mépris. On ne voyait guère en lui un représentant de cette Église triomphante qui était l'auréole de l'État et l'incarnation de l'idéal national.

Et maintenant cette Église dut, pour la première fois, chercher des formules plus précises de son enseignement et de sa situation dans le monde chrétien.

Au milieu du XV^e^ siècle, elle avait été brusquement mise en présence d'un fait qui déroutait ses traditions et posait devant elle une question d'ordre général. C'était la question de l'unité de l'Église. Le métropolite Isidore, grec de naissance, avait assisté au Concile de Florence et en avait signé les décisions. La Russie apprit avec stupeur que ce concile avait changé quel-

que chose à la foi traditionnelle, et que le clergé grec, même le patriarche de la Ville Impériale, avait adhéré à des enseignements nouveaux. L'ignorance théologique était trop grande pour pouvoir comprendre au juste ce qui s'était passé à Florence; tout ce qu'on savait, c'est que la foi séculaire, intangible et indiscutable, avait subi des atteintes, et que le clergé grec avait pris part à ce forfait. Isidore fut traité en renégat, et dut fuir son troupeau mis en fureur contre lui. Puis, on eut des nouvelles rassurantes de Constantinople : là aussi, les « traîtres » étaient dénoncés, les « innovations » répudiées, la foi antique se rétablissait... Cependant, dans l'âme russe, il resta toujours de la méfiance. Constantinople avait trempé dans l'hérésie! Elle avait renié, d'une façon quelconque, la foi de ses pères! Ce n'était donc plus le rempart, le centre glorieux d'une foi immaculée? Bientôt on apprit la nouvelle de la chute de la Ville Impériale, tombée aux mains des infidèles. N'était-il pas évident que c'était le châtiment de sa « trahison » religieuse? Et Moscou se sentit plus forte que jamais, fière de son inébranlable fidélité à la foi dont aucun détail ne pouvait être jamais discuté. Que le monde entier soit renégat ou hérétique, qu'importe? Moscou seule serait désormais le centre lumineux d'une foi sans tache. Elle recevait en dépôt l'héritage sacré du passé, et c'était le signe d'une prédestination certaine à une grandeur dont on commençait à rêver.

C'est au moment où ces rêves se précisaient que l'Église nationale se trouva brusquement en face d'une attaque imprévue. Des hérésies inconnues venaient de surgir sur le sol russe.

III

La « troisième Rome »

A l'ouest du nouvel État russe, Novgorod, la grande ville commerciale, était l'avant-poste tourné vers le monde occidental. Elle avait victorieusement tenu tête aux Suédois, aux chevaliers Porte-Glaives et à la Lithuanie, elle s'était dérobée à l'envahisseur Tatar, elle était virtuellement indépendante de Moscou jusqu'au moment où Ivan III brisa son autonomie et l'incorpora à l'état moscovite en 1478. Novgorod avait toujours entretenu des relations actives avec l'Occident et faisait partie de la ligue hanséatique; son entrée définitive dans le cadre du nouvel État russe fit participer ce dernier non seulement aux intérêts commerciaux de la grande ville, mais aussi au mouvement d'idées qui s'importait avec les ballots de marchandises. Au moment où la chrétienté occidentale était enfiévrée par la crise religieuse qui préparait l'explosion de la Réforme, il était naturel que Novgorod perçût l'écho lointain des agitations hussites, de l'esprit critique qui, dans toute l'Europe, semblait se dresser contre l'Église.

Deux sectes surgirent presque simultanément à Novgorod, et se propagèrent rapidement jusqu'à Moscou. L'absence de documents authentiques ne permet pas de reconstituer exactement leur enseignement. Il semble que les « *strigolniki* » (les « coupe-cheveux », ou gens aux cheveux coupés) professaient des tendances rationalistes et anticléricales assez vagues. Les partisans de l'autre secte, beaucoup plus nombreuse et mieux connue, furent appelés *judaïsants* (*jidovstvouyoushtchiye*) parce qu'ils enseignaient le monothéisme

pur en niant le dogme de la Sainte Trinité, le culte des saints et les sacrements de l'Église. Déconcertée par ces impiétés inouïes, l'Église russe crut voir un retour au judaïsme dans ce qui n'était probablement que l'écho du sectarisme rationaliste occidental qui s'appuyait sur la Bible contre l'Église. Devant cette menace d'un genre nouveau, l'Église russe se trouva désemparée. Elle n'était pas armée pour les polémiques, elle n'avait aucun système de théologie dogmatique, elle ne possédait même pas le texte intégral des enseignements patristiques, car les Pères de l'Église étaient connus surtout par les extraits contenus dans les florilèges byzantins.

Notons ici que les Pères grecs ne furent traduits entièrement en russe qu'au XIX^e^ siècle. La Russie du XVI^e^ siècle possédait, en plus des livres sacrés, saint Jean Damascène, saint Jean Climaque, des extraits de saint Basile, de saint Cyrille de Jérusalem et de quelques autres Pères; encore ces extraits étaient-ils tirés plutôt de leurs œuvres ascétiques que de leur enseignement doctrinal : c'était surtout de la littérature de couvent, destinée aux pratiquants de l'ascèse. En plus des florilèges les plus célèbres (la *Perle*, l'*Emeraude*, le *Flot d'or*, etc.), il y avait encore les nombreuses *Vies* de saints, d'où l'on tirait aussi les notions d'histoire et de sciences naturelles datant du moyen âge byzantin. Il n'y avait presque pas encore de littérature religieuse nationale. A la fin du siècle précédent (XV^e^), quand les moines de Solovki avaient voulu posséder une *Vie* édifiante de leurs saints fondateurs Zozime et Sabbatius, ils s'étaient adressés en vain à Novgorod et à Moscou en quête d'un hagiographe capable de rédiger, en style convenable, les souvenirs dictés par des moines illettrés; il avait fallu confier les

matériaux à un Serbe pour qu'il en tire la rédaction nécessaire. Dans ces conditions, il était difficile de polémiser avec des hérétiques. L'apparition de sectes d'origines étrangères provoqua la nécessité de s'armer d'arguments contre elles; ce fut l'origine des essais théologiques de langue russe.

Il faut remarquer que les plus hauts représentants de l'Église, justement à cause de l'imprécision de la doctrine officielle, ne semblèrent pas s'opposer trop vivement à ces idées si neuves. Les métropolites de Moscou eux-mêmes étaient suspects d'indulgence, sinon de sympathie, pour les « judaïsants », et l'un d'eux, Zozime, était accusé d'adhérer à la secte. Nous avons là le premier exemple d'une infiltration d'influence rationaliste et protestante sur l'Église russe, dont nous aurons à parler plus loin. C'est dans les couvents que les hérétiques trouvèrent leurs adversaires, parmi lesquels le plus important fut Joseph, prieur de Volokolamsk : son œuvre, « *Prosvetitel'* » (l'Illuminateur), est la première ébauche d'un système théologique en russe. Ébauche bien faible, d'ailleurs : Joseph y invoque la tradition, en l'appuyant de citations patristiques, mais il ne parvient à formuler aucune définition précise du dogme de l'Incarnation, du rôle de l'Église dans le plan divin, de l'essence des sacrements. Mais il était animé d'un zèle très sincère pour l'Église, il sentait le danger de l'esprit sectaire, et faute d'arguments il s'adressa au bras séculier, exigeant de lui la répression des hérétiques, ce qui fut fait, d'ailleurs : Moscou vit alors pour la première fois des bûchers s'allumer pour consumer les chefs de la secte. Leurs disciples se dispersèrent et rentrèrent dans l'ombre, jusqu'à nouvel ordre.

Ce fut un Grec, Maxime, moine du Mont Athos,

appelé à Moscou, qui fournit à l'Église russe des arguments contre les hérétiques et autres hétérodoxes. Chargé d'une revision critique des manuscrits d'usage liturgique, qui fourmillaient de fautes dues à l'ignorance des copistes, Maxime s'occupa aussi de traductions de textes patristiques, de polémique religieuse, et donna, dans ses nombreux écrits, des formules plus précises des doctrines orientales. Ce fut lui qui expliqua aux Russes les divergences essentielles, à son avis, entre leur Église et l'Église catholique. A l'en croire, ce n'était pas seulement le *Filioque* ou l'usage des azymes qu'il fallait détester, c'était surtout l'esprit latin foncièrement opposé à la vraie foi, car, disait Maxime, — les Latins échafaudaient leurs systèmes non sur les enseignements des Pères, mais sur les inventions des philosophes. A des gens qui n'avaient jamais entendu parler d'Aristote, Maxime expliquait que c'était un philosophe païen et que c'était lui qui avait aux yeux des Latins une autorité plus grande que les Pères de l'Église. Il est facile de s'imaginer l'effet que produisaient ces révélations sur de pieux moines qui, en fait de paganisme, connaissaient seulement le fétichisme des tribus finnoises! Et Maxime semblait parler en connaissance de cause, car il avait visité lui-même cet Occident mystérieux et suspect, il avait même fréquenté les écoles de Venise et de Padoue. Il est curieux pour nous de constater qu'il était grand admirateur de Savonarole, dont il écrivit même une biographie; ce ne furent donc pas seulement ses préventions byzantines, mais aussi des impressions reçues en Italie qui alimentèrent sa haine de l'Église Romaine. Cette haine, il sut la transmettre à ses disciples russes; c'est de lui qu'on peut dater, pour la Russie, l'aversion et la défiance invincible qui devaient désormais repous-

ser toute tentative de conciliation, toute démarche propre à ébranler l'infranchissable mur de préjugés. Maxime n'avait-il pas dit qu'il ne fallait jamais prêter l'oreille à la parole latine, toujours imprégnée de subtil poison?

L'influence de Maxime le Grec sur la pensée théologique russe fut immense, dépassant grandement son activité de traducteur et son travail de révision des textes. Du reste, ce travail fut brutalement interrompu : on finit par s'inquiéter de la hardiesse avec laquelle le savant Grec corrigeait des textes consacrés par l'usage en Russie, et on s'en débarrassa par la relégation dans un couvent. Il tomba victime de l'idée qu'il avait contribué à affermir, — l'idée que Moscou était désormais la seule gardienne du trésor de la foi pure et des antiques traditions de Byzance.

Cette idée, nous l'avons vue germer lentement. Elle atteignit son épanouissement en même temps que l'État russe se proclamait l'héritier de l'empire byzantin. Dès la fin du XVI^e^ siècle Ivan III, par son mariage avec la dernière princesse de la dynastie impériale, avait cru pouvoir revendiquer cet héritage et arborer les aigles de Byzance sur ses armes. Et dès cette époque apparaissait l'orgueilleuse formule qui allait devenir la devise de la Russie pendant quatre siècles : *Deux Romes sont tombées, Moscou est la troisième Rome, il n'y en aura pas de quatrième.* Cette devise paraissait encore bien présomptueuse à la fin du XV^e^ siècle; un demi-siècle plus tard elle semblait déjà en voie de réalisation, et Ivan IV, en prenant le titre de Tzar (César), consacrait aux yeux de son peuple la restauration de l'empire d'Orient par la Russie, avec la fusion de l'État et de l'Église, comme à Byzance, et aussi de la nation, identifiée autant avec l'État qu'avec l'Église.

Cette Église triomphante, mais cependant inquiétée par le premier assaut d'idées hérétiques, songea maintenant à la propagation de l'instruction, au relèvement du clergé séculier. Un concile de Moscou, dit *Concile des Cent chapitres* (*Stoglav*), s'occupa activement des réformes les plus nécessaires, posa les bases d'un enseignement scolaire, qui ne pouvait, du reste, se réaliser à cette époque d'ignorance. Avant tout il s'agissait de créer une véritable littérature religieuse russe. L'Église voulait prendre conscience d'elle-même, approfondir son enseignement. Le métropolite Macaire entreprit un recueil immense de *Vies de saints*, qui serait une synthèse de toutes les traditions sacrées, représentées surtout par de grands exemples de sainteté. Comme toujours, la spiritualité russe attribuait plus d'importance à la vie et aux exemples des Pères qu'à leurs écrits : la vraie foi ne résidait-elle pas dans le cœur humain, et non dans le raisonnement?... Cette œuvre du métropolite Macaire, les *Grandes lectures du mois* (*Velikiya Tchetyi Mineyi*), forma une véritable encyclopédie hagiographique, comprenant non seulement la vie des saints, tant orientaux que russes, pour chaque jour, mais aussi les textes rituels, les hymnes, homélies, etc., qui s'y rapportent, et des fragments d'œuvres de tout genre. On écrivait maintenant beaucoup de *Vies* de saints : tout le monde lettré voulut être hagiographe, même le fils du tzar Ivan. Les *Tchetyi Mineyi* devinrent la lecture habituelle et préférée des Russes jusqu'au XIX[e] siècle.

La tradition vivante était donc bien formulée, mais il fallait avoir aussi les textes patristiques; c'est alors que se développa l'activité de Maxime le Grec, du fond de la cellule où il était relégué, et de ses élèves. L'introduction de l'imprimerie à Moscou accéléra ce

mouvement d'études, marqua le début d'une lutte sérieuse contre l'ignorance séculaire. L'Église semblait s'animer d'un souffle vivifiant, elle se sentait forte dans son alliance étroite avec la nation et l'État. Et pourtant quelques indices pouvaient déjà faire prévoir des fissures dans ce bloc monolithe.

Déjà au temps où Joseph Volotzki invoquait l'appui du bras séculier contre les hérétiques et répétait la thèse byzantine de l'absolutisme césarien, image du gouvernement divin, ces idées avaient provoqué une réaction dans les milieux monastiques. Du fond des forêts d' « au-delà du Volga » de saints ascètes et leur prieur, saint Nil Sorsky, élevèrent leurs voix pour protester contre l'ingérence des moines dans les affaires du siècle, et aussi contre l'intolérance. De quel droit brûlait-on les hérétiques, au lieu de prier pour eux et pour les péchés du monde? Et d'ailleurs les moines ne devaient se préoccuper de rien de tout cela, la vie religieuse ne devait pas avoir d'autre but que la prière et les pratiques ascétiques. Saint Nil s'élevait aussi contre les richesses des couvents. En effet, le renouveau religieux suscité par saint Serge avait fait affluer aux monastères les dotations et legs pieux. On était loin de l'admirable pauvreté de saint Serge; même son couvent de la Trinité (appelé maintenant Sainte-Trinité-Saint-Serge, *Troïtzko-Serguijevsky*) possédait à présent de vastes domaines et devenait le plus riche couvent de Russie, comme il était le plus grand centre religieux, aux portes de Moscou. Tous les couvents s'enrichissaient et devenaient d'opulents propriétaires. Saint Nil dénonçait vivement cette déformation de l'idéal monastique : les couvents ne devaient rien posséder, puisque les moines étaient morts pour le monde. Saint Nil voyait même un dan-

ger dans la vie commune, fertile en tentations d'acquérir des biens périssables; il préconisait le retour au pur idéal érémitique selon les traditions des Pères du désert et des premiers moines russes. Lui-même et ses disciples en donnaient l'exemple dans leurs ermitages groupés au fond des bois. On le voit, cet idéal s'écartait un peu de l'esprit dont s'était inspiré saint Serge, qui avait su se pencher sur les douleurs et besoins de son temps. Saint Nil et ses vieux moines, les « *startzy* », revenaient à un ascétisme plus hostile au monde, plus proche de la conception dualiste toujours latente dans le christianisme oriental. A leur exemple, on vit dans chaque monastère des « *startzy* », des vieux religieux qui renonçaient entièrement ou en partie à la vie commune et s'isolaient dans le silence et la contemplation. Et le peuple les vénéra comme l'image vivante de l'idéal religieux. Les deux courants de la spiritualité russe retrouvaient leurs voies divergentes : ce n'était pas l'Église qui satisfaisait les aspirations morales, c'était dans les couvents qu'on allait entendre la voix de la conscience chrétienne; c'était là qu'on allait épancher son cœur, écouter les conseils tombés des lèvres d'un vieillard inspiré.

Ces deux courants de spiritualité ne s'écartaient pas encore visiblement. L'Église était encore trop nationale, trop proche de l'âme populaire. Et elle eut à sa tête, au XVI[e] siècle, un des hommes qui incarnaient l'idéal religieux. Saint Philippe, prieur de Solovki, après avoir pendant trente ans fait l'admiration de toute la Russie du Nord par ses austérités et sa sainte ferveur, élevé au siège primatial de Moscou, s'était dressé résolument entre le tzar Ivan le Terrible et les victimes de sa cruauté. Il fut le vrai pasteur qui donna sa vie pour son troupeau. Déposé par ordre d'Ivan,

enfermé dans un couvent de Tver', puis étranglé dans sa cellule, le métropolite Philippe prit place à jamais parmi les plus grands saints nationaux. Le peuple n'oublia jamais qu'il avait été le défenseur des opprimés, qu'il avait hautement revendiqué pour l'Église le droit d'intercession (*petchalovanïe*) en faveur des innocents comme des coupables. Ce droit d'intercession semblait prouver pourtant que les idées de l'Église pouvaient ne pas être conformes aux exigences de l'État; c'était un indice, encore à peine sensible, d'un désaccord qui pourrait un jour briser l'harmonie de l'alliance entre l'État et l'Église. Le peuple n'y voyait pas encore si loin; pour lui, saint Philippe avait été un grand évêque parce qu'il avait été un moine idéal. Et plus que jamais l'esprit populaire se pénétrait de l'idée que la vérité du Christ n'était que dans les couvents, qu'on ne pouvait en percevoir l'écho qu'aux pieds des *Startzy*. C'est en leur nom qu'on formulait les aspirations à une vie meilleure; ainsi, par exemple, ce fut sous le nom des saints fondateurs du couvent de Balaam (sur le lac Ladoga) qu'on fit circuler un écrit qui opposait au nouvel absolutisme moscovite un vague projet de réforme sociale et morale (*Beseda Valaamskikh Tchoudotvortzev*, *Les Entretiens des thaumaturges de Balaam*, datant du milieu du XVI[e] siècle).

Mais, nous l'avons déjà signalé, l'idéal monastique était trop haut. Tout le monde ne pouvait pas embrasser la vie ascétiqne, et même parmi les moines tous les vieillards n'étaient pas des *startzy* : ces derniers étaient vénérés justement parce qu'on voyait en eux des cas isolés d'une sainteté inaccessible à l'humble moyenne du genre humain. Il y avait encore une autre forme de sainteté qui frappait vivement l'imagination

populaire. C'étaient les « fous pour le Christ », les « *yourodivye* », pour la plupart d'anciens novices qui n'avaient pu supporter la vie sédentaire des couvents. Ceux-là restaient dans le monde en pratiquant la pauvreté absolue, et un genre d'humilité qui leur faisait accepter tous les outrages comme toutes les privations, mais en conservant le droit de dire toujours et sans crainte la vérité. Libres de toute contrainte, ne vivant que d'aumônes, déguenillés, méprisant tout bien terrestre et aussi toute propreté physique, ils allaient d'un lieu de pèlerinage à l'autre, ou bien erraient dans les villes au gré de leur inspiration, entourés d'une vénération superstitieuse. Le plus célèbre d'entre eux fut Vassily (Basile) le Bienheureux, dont le nom est porté jusqu'à nos jours par la superbe église de Notre-Dame élevée par Ivan le Terrible près du Kremlin, à Moscou. Un autre « jurodivy », Nicolas, traita un jour Ivan le Terrible de cannibale, sans que le tzar osât s'en offenser, car il partageait la superstition populaire pour ces saints hommes. Ce genre de sainteté était un héritage lointain de Byzance, mais là il n'avait fourni que des exemples isolés, tandis qu'en Russie il était conforme aux instincts nomades du peuple et se répandit beaucoup, même parmi les femmes. Seulement, même sous cette forme, l'idéal ascétique n'était pas accessible à tous les simples croyants. Et pour eux la vie chrétienne se réduisait aux offices de l'Église et aux pèlerinages lointains vers les couvents, centres de piété assidûment fréquentés. On allait y aspirer une bouffée de sainteté, mais à peine sorti de cette atmosphère, le pèlerin retombait dans la rudesse et l'immoralité de sa vie quotidienne, dans l'ivrognerie et la débauche dont s'indignaient les étrangers, qui commençaient à visiter la Russie. C'était toujours la même

tolérance pour le mal. A quoi bon s'efforcer d'être un peu meilleur, puisqu'on ne pouvait pas être un juste? Il n'y avait qu'à espérer en la miséricorde divine, et en l'intercession de tant de saints pieusement invoqués. L'Église, qui commençait à se préoccuper de théologie dogmatique, ne songeait guère à la théologie morale. Pourvu qu'un homme soit assez bon chrétien pour assister aux offices, on ne semblait pas s'offusquer de le voir se vautrer ivre-mort dans la boue des rues (comme l'observaient les étrangers), ou assassiner quelqu'un dans une rixe de cabaret. Ce n'était qu'un pauvre pécheur, sûr d'être pardonné s'il était humble de cœur. Cette étrange conception de l'humilité isolée de toute autre force morale devenait déjà caractéristique de la mentalité russe, et nous la retrouverons plus tard sous d'autres aspects. L'Église russe n'enseigna jamais la distinction entre les péchés graves ou véniels. Elle était sûre du salut de tous ses fidèles, puisqu'ils recevaient d'elle une foi pure de toute hérésie.

Moscou centre de la vraie foi! Cette idée reçut sa confirmation définitive à la fin du XVI[e] siècle par l'élévation du métropolite moscovite au rang de patriarche (1589), avec l'assentiment des quatre patriarches orientaux qui tournaient maintenant leurs regards vers le Tzar puissant, capable d'assumer un jour la protection de la chrétienté d'Orient. Avec son patriarche national, Moscou s'élevait au même rang que Byzance. La thèse de la Troisième Rome était définitivement consacrée. Et à cette même époque se dessinait l'expansion vers la Sibérie dont nous avons parlé plus haut : pour l'État et l'Église commençait le prodigieux essor qui allait les conduire jusqu'aux rives de l'Océan Pacifique...

Personne ne semblait se douter de l'approche d'une

grande crise, qui allait porter un coup mortel à l'Église de Russie.

Le siècle qui va s'écouler entre l'instauration du patriarcat de Moscou et la terrible crise du *raskol* est considéré par les Russes comme l'âge d'or de leur Église; c'est son souvenir qu'on invoque, en l'idéalisant, pour parler d'un principe national à la fois religieux et politique. L'empreinte de cet idéal a été si forte sur la pensée russe jusqu'à nos jours, qu'il nous a semblé nécessaire de retracer, dans ses grandes lignes, l'histoire de sa formation et de sa cristallisation. Pour l'Europe occidentale, le XVI[e] siècle est l'époque où le nationalisme s'affirme en dehors du cadre de la chrétienté médiévale, et finit par le briser en subordonnant le principe religieux aux intérêts de l'État national. Pour la Russie, c'est au contraire l'époque du triomphe d'un idéal religieux identifié avec le principe national. C'est de cette atmosphère que s'imprègne dès sa naissance la pensée russe, pensée qui va commencer son évolution indépendante de l'histoire de l'Église.

(*A suivre.*)

J. N.

Logement et conditions de vie en Russie [1]

Le problème du logement est étroitement lié à celui des conditions de vie. On ne sera donc pas surpris que le bolchevisme, qui veut établir une économie nouvelle, ait une politique du logement, conçue en fonction de cette économie.

Il serait prématuré de vouloir dresser le bilan de cette politique, dont les réalisations sont encore mal connues. Nous voudrions seulement en tracer les lignes directrices, marquer le sens d'une évolution qui emporte l'U. R. S. S. vers des conditions nouvelles de vie, dignes de retenir l'attention de ceux à qui rien n'est indifférent des redoutables expériences tentées par ce grand pays.

* * *

Avant la guerre, les conditions d'habitation des ouvriers urbains étaient très défectueuses en Russie. Quartiers

(1) Voir l'étude du professeur Zagorsky *in* « *Les Problèmes du logement en Europe depuis la guerre* », éd. du Bureau International du Travail, Genève, 1924, pp. 484-525. — G. Méquet, *Un nouvel aspect de la politique du logement dans l'U.R.S.S. in* « Revue internationale du travail », mai 1932, p. 653. — *Les Nouvelles Soviétiques*, 1932, n°s 7-9. — *V.O.K.S.*, organe de la Société pour les relations culturelles entre l'U.R.S.S. et l'étranger, 1931 n° 2, n°s 10-12, 1932 n°s 5-6. — Encyclopédie Soviétique, t. 25, v° Habitation, p. 461.

populaires encombrés, logements surpeuplés, habités parfois par plusieurs ménages, tel était le spectacle qu'offraient les grandes villes russes, dont la situation ne différait guère à cet égard de celle d'un bon nombre de grandes villes des autres pays d'Europe.

Un des premiers actes de la Révolution fut d'opérer la *municipalisation des immeubles*. Un décret du Comité central exécutif panrusse (20 août 1918) abolit le droit de propriété sur tous les terrains bâtis ou non, situés dans les villes, et sur toutes les maisons excédant une certaine valeur déterminée par les autorités locales, sises dans les villes de plus de 10.000 habitants. Terrains et bâtiments furent mis à la disposition des municipalités, qui seules furent autorisées à construire.

En même temps, les municipalités se voyaient attribuer le droit exclusif de disposer des logements. L'exercice de ce droit était confié dans chaque quartier à une Commission composée de représentants du Soviet local, des Comités d'usine, du Comité local du parti communiste et de la Section locale de la Tchéka.

Comment opéraient ces Commissions ? Elles établissaient des listes de personnes mal logées. Celles-ci étaient réparties suivant un ordre de préférence (ouvriers, fonctionnaires, autres travailleurs, parasites), et logées d'abord dans les immeubles vacants, puis dans ceux où un resserrement pouvait être opéré.

Quant à la gestion des immeubles ainsi municipalisés, elle était confiée à des Comités de locataires, élus par ceux-ci en assemblée générale, et devait être contrôlée par la Commission de logement du Soviet local.

Les loyers enfin étaient supprimés pour une notable partie de la population. En étaient exempts tous les citoyens au service de l'État ou effectuant un travail productif (ouvriers, employés et personnes à leur charge)

(Décret du 27 janvier 1921). Les taxes sur l'eau, le gaz et l'électricité furent également abolies.

Le résultat de l'expérience fut lamentable : détérioration des logements, arrêt complet de l'industrie du bâtiment. Aussi dès le début de 1919 fut-on obligé dans certaines grandes villes de changer de politique. Une circulaire du Soviet de Moscou (13 mai 1919) déclarait que « la politique consistant à loger des ouvriers dans des logements où les bourgeois ont été « resserrés » n'a pas toujours atteint son but ». On en donnait cette raison que « les ouvriers ainsi dispersés se sont trouvés exposés au danger d'être corrompus moralement par l'influence de la bourgeoisie ». « Le résultat, ajoutait-on, n'a pas été meilleur dans les maisons habitées uniquement par des ouvriers, à cause de la mauvaise gestion de ces immeubles et du manque de combustible. En fait, les occupants ont rapidement mis hors d'usage l'ameublement des logements qu'ils habitaient ; les comités de locataires, composés d'éléments disparates, ne se sont pas rendu compte de toute la responsabilité qui leur incombait, et ils ont laissé se détériorer complètement les biens qui leur étaient confiés ». On se décida donc à mettre à la disposition des entreprises industrielles certains immeubles situés dans leur voisinage, afin de leur permettre d'y loger leur personnel ; la gestion de ces immeubles fut confiée aux administrateurs de ces entreprises, parfois aux Comités d'usine. En même temps, la gestion des maisons de la ville était réorganisée, les Comités de locacataires étaient supprimés et remplacés par des gérants de quartiers.

Mais tous ces efforts ne devaient guère avoir de résultats. En mars 1922 une nouvelle circulaire de l'Administration communale de Moscou faisait de la situation un tableau plus sombre encore. « Le resserrement, écrivait-

on, fait table rase des coutumes et des caractères des divers groupes de la population. En bien des cas, il a eu des conséquences désastreuses, car les nouveaux locataires, ignorant l'usage des appareils mis à leur disposition, s'en servent d'une manière telle que l'habitation entière a été bientôt complètement endommagée et rendue inutilisable... De pareils occupants utilisent souvent, dans des buts purement égoïstes, toutes les parties de l'installation qui leur semblent inutiles ; ils emploient comme combustibles les portières, les lames du parquet, les meubles qu'ils jugent superflus, les poutres de la charpente que, dans leur ignorance, ils considèrent comme sans objet ; sans aucun égard, ils percent les cloisons et les murs pour y faire passer des tuyaux de cheminées ; ils fendent le bois dans les cuisines à même les carreaux qui se brisent ; ils volent tout ce qui dans l'installation ou l'ameublement leur paraît présenter une certaine valeur ». Et la circulaire de conclure : « Chacun vit dans l'appréhension constante de se voir « resserré » dans son logement par l'introduction forcée de personnes appartenant à un élément tout à fait étranger ; chacun craint de se voir dépouillé de ses meubles ou expulsé d'un logement bien aménagé ; ainsi s'est perdu l'amour précieux du foyer et le désir de le protéger contre le délabrement ».

Une autre cause contribuait à aggraver la crise : le grand nombre des immeubles occupés par des administrations installées très au large (V. exemples rapportés par Zagorsky, *op. cit.*, p. 497). Certaines de ces administrations, trouvant que les locaux qu'elles occupaient ne correspondaient pas à leurs besoins, les évacuaient au bout d'un certain temps, mais les laissaient inhabitables, les boiseries arrachées pour servir de combustible, les installations complètement détériorées.

L'insuffisance des matériaux, due au ralentissement de

la production, rendait d'autre part les réparations très difficiles. Alors qu'en 1912 on produisait en Russie 387 millions de pouds de briques, la production était tombée en 1921 à 9 millions 300.000. Aussi bon nombre de maisons, faute de réparations, étaient-elles devenues inhabitables. « Une enquête entreprise à Moscou en mars 1922, dit Zagorsky, prouva qu'une maison sur cent était entièrement inhabitable, et que parmi les autres il n'y en avait pas une qui fût en bon état : toutes étaient plus ou moins détériorées, et il était devenu dangereux ou malsain, sinon à peu près impossible, de les habiter. L'*Economitcheskaia Jizn* du 18 mai 1923 estime que le nombre total des logements tombés en ruines à Moscou, depuis 1914, s'est élevé à 35.000. »

Devant cette situation, les Soviets comprirent qu'il était nécessaire de briser avec la politique suivie jusqu'à présent. En 1921 ils inauguraient leur nouvelle politique économique (*Nep*). C'est à ce moment qu'ils décidèrent d'instaurer une nouvelle politique du logement.

Celle-ci se caractérise par une série de mesures : On réduisit d'abord le nombre de locaux occupés par les administrations. Le Conseil suprême de l'économie nationale fut également chargé de constituer des stocks de matériaux et de préparer l'outillage indispensable pour effectuer les réparations. Comme on n'avait pas les fonds nécessaires pour entreprendre les travaux, on résolut de faire appel aux locataires. Ceux-ci furent rendus responsables de l'entretien des locaux occupés. En cas de refus d'y contribuer, le gérant pouvait les expulser (décret 18 juillet 1921).

Aux locataires ayant réparé une maison on promettait, d'autre part, qu'ils pourraient l'occuper jusqu'à leur mort. Faute de matériaux, faute de capitaux aussi, toutes ces mesures n'eurent guère de résultats.

Mais il ne s'agissait pas seulement de réparer, il fallait aussi pousser à la reprise de la construction. Un décret du 8 août 1921 décida que ceux qui, avec l'autorisation du Soviet, auraient construit sur un terrain que celui-ci était incapable d'utiliser, jouiraient de l'immeuble pendant un délai pouvant aller jusqu'à vingt ou quarante ans, suivant qu'il s'agirait de maisons en bois ou de maisons en pierre.

Cette initiative n'ayant pas eu plus de succès que les précédentes, on se décida à autoriser les administrations communales à *démunicipaliser* les petits logements, que leurs dimensions exiguës ne permettaient pas d'utiliser pour les services publics. En province on démunicipalisa les maisons n'ayant pas plus de deux appartements, à Moscou et à Pétrograd celles n'en ayant pas plus de cinq. Ces immeubles furent vendus à leurs anciens propriétaires, à condition que ceux-ci s'obligent à les remettre en état dans l'année. A défaut d'entente, ils pouvaient être remis à des *coopératives de locataires*, ayant pris l'engagement de les gérer. Quant aux immeubles restant municipalisés, comme les villes ne se souciaient pas de les administrer elles-mêmes, elles cherchèrent à constituer des coopératives de locataires, voulant bien en assumer la gestion. L'administration communale exerçait un contrôle sur ces coopératives et pouvait résilier le bail, si la coopérative ne tenait pas ses engagements. Au 1er janvier 1924, 7937 coopératives avaient été constituées ainsi à Moscou. Ces coopératives, dit le professeur Zagorsky, ont contribué à maintenir et à remettre en état un certain nombre d'immeubles, mais beaucoup furent arrêtées dans leur action par le manque de ressources.

Enfin un décret du 30 avril 1922 rétablit le paiement des loyers, ceux-ci devant être fixés d'après des barèmes établis par l'État. Des dispenses étaient prévues cependant

(invalides du travail et de la guerre), ainsi que certains dégrèvements.

Tous ces efforts manquaient de méthode. Aussi, pendant les deux ou trois premières années de la *Nep*, aucune amélioration ne se produisit. Bien mieux, la situation empirait, par suite de l'afflux de la population vers les villes. Alors qu'au lendemain de la guerre, la disette ayant provoqué un exode vers les campagnes, on avait vu la population des grandes villes russes diminuer, à partir de 1921 un mouvement inverse se produisit, faisant refluer la population rurale vers les villes. Moscou, qui en août 1920 comptait 1.027.000 habitants, passait en mars 1923 à 1.542.000. Pétrograd de 740.000 s'élevait à 1.060.000, pour atteindre en 1926 1.500.000. Cette progression entraîna une crise très forte. Au début de 1923 on comptait à Moscou 465.000 personnes sans logement ; le quart des habitations en service avant la Révolution était devenu inutilisable. La population, qui en 1915 disposait pour son logement d'une superficie de 13.600.000 m² de planchers, voyait celle-ci tomber en 1924 à 9.800.000 m².

Mais à partir de 1924, à mesure que l'économie nationale se relève, on assiste à une forte reprise du bâtiment. De 1924 à 1928, plus d'un milliard de roubles sont investis dans la construction, près de 7 millions de mètres carrés de planchers sont édifiés. Le principal effort est fait par l'industrie (450 millions de roubles en quatre ans). Les particuliers investissent de leur côté 328 millions de roubles, les autorités municipales 318 millions de roubles, les coopératives de locataires 155 millions de roubles.

Mais tout cet effort ne visait qu'à satisfaire les besoins courants d'une population rapidement croissante. Il s'agissait simplement de remettre en état les bâtiments d'habitation, d'en multiplier le nombre, mais sans que cela se

fit de façon méthodique, et suivant une politique bien déterminée.

Une chose aussi préoccupait les Soviets : le rôle important joué par le capital privé dans la question du logement. Près de la moitié des travailleurs n'avaient-ils pas affaire à des propriétaires privés?

La mise en œuvre du plan quinquennal allait donner au problème une tout autre ampleur.

***

On sait que ce plan, en même temps qu'un développement considérable de l'industrie, comportait la création d'énormes domaines agricoles, suivant la formule du collectivisme agraire.

Il fallait loger toute cette main-d'œuvre. Comment? Une évaluation montra que l'effort à entreprendre devait être considérable : 62 millions de m² de planchers à édifier en cinq ans (1er octobre 1928-1933), représentant une dépense de 5 milliards de roubles, qu'on pourrait répartir ainsi : Industrie : 1,5 milliard ; Coopératives : 1,3 ; Municipalités : 0,8 ; Transports : 0,4 ; Particuliers : 1 milliard.

Il ne s'agissait d'ailleurs pas seulement d'améliorer les conditions du logement dans les villes existantes. C'étaient des villes nouvelles qu'il fallait édifier à côté des nouvelles entreprises, des « villes socialistes », c'est-à-dire des agglomérations destinées à faciliter la production, en même temps qu'à assurer le bien-être des producteurs. Cette formule, il fallait l'appliquer non seulement dans les centres industriels, mais aussi à la campagne, si on voulait donner un abri aux grandes agglomérations de travailleurs ruraux chargés de mettre en valeur les vastes domaines qu'on voulait constituer. C'était d'ailleurs une idée chère à Lénine que les conditions de vie doivent être

les mêmes pour les travailleurs de la terre que pour les ouvriers de l'industrie. A côté de 200 villes industrielles on prévoyait ainsi la construction d'un millier de villes agraires.

Ces projets grandioses provoquèrent de la part des architectes russes ou étrangers des travaux extrêmement intéressants. De vives controverses s'engagèrent entre les différentes écoles, notamment entre les urbanistes et les désurbanistes. Tandis que les premiers se prononçaient pour des agglomérations importantes, les seconds préconisaient une répartition égale de la population sur tout le territoire le long des voies de communication. Le projet de ces derniers fut écarté comme contraire à l'idéal de vie communiste. De même, en ce qui concerne le plan des villes, deux conceptions s'affrontèrent, celle de la cité rayonnante et celle de la cité linéaire.

Un organisme fut créé pour coordonner tous ces travaux, le *Guiprogor*, institut d'État pour l'élaboration des plans des villes, ayant son siège à Moscou et de nombreuses succursales dans tout le pays. On en mesurera l'importance, lorsqu'on saura qu'en 1931 les services centraux du *Guiprogor* groupaient plus de 1000 collaborateurs, dont 259 ingénieurs et architectes et 360 employés techniques. Durant cette même année le Départemental central et la succursale de Leningrad ont établi le plan de près de 100 villes et effectué le relevé de près de 60.

Un principe anime tous ces travaux, à savoir que les nécessités de la production et les conditions nouvelles de la vie communiste requièrent une transformation complète de l'économie des villes.

La réalisation du plan quinquennal exige en effet qu'on fasse appel à une main-d'œuvre considérablement accrue. Ce sont des millions de travailleurs qu'il faut trouver pour l'industrie. Où les chercher? Assurément pas à la

campagne, l'agriculture réclamant elle aussi une main-d'œuvre croissante. Il ne reste donc qu'une solution : faire appel à la femme, et pour cela la libérer des travaux du ménage, socialiser les services ménagers et familiaux. Les Soviets ont calculé qu'ils arriveraient à libérer ainsi 30 o/o de la population adulte des villes, dont une moitié serait occupée dans les établissements desservant la vie quotidienne de l'ouvrier, tandis que l'autre serait rendue disponible pour l'industrie.

Pour décharger la femme des travaux du ménage, on prévoit l'institution de vastes restaurants, alimentés par d'énormes fabriques-cuisines. Mais les bolchevistes sont trop avisés pour en imposer la fréquentation, au risque de heurter les habitudes de la population. Dans la plupart des immeubles-casernes que l'on construit, on réserve donc une place pour les cuisines familiales, tout en comptant bien que les intéressés finiront par les supprimer.

De même on déchargera la femme du soin de ses enfants : les crèches y pourvoiront. Ici encore on n'entend pas brusquer les étapes. « Il ne s'agit pas, écrit Milioutine, de socialiser par la force l'éducation des enfants qu'on retirerait à leurs parents. S'ils ne sont pas privés de la puissance paternelle par décision de justice, les parents conservent toujours le droit de reprendre leurs enfants, quand bon leur semblera. Ce n'est qu'à la longue, par un intense travail d'éducation, qu'on parviendra à remplacer l'influence des parents par celle de la collectivité. Ce problème ne saurait s'accommoder d'une solution purement mécanique. Pour le moment, notre objectif est de créer la base matérielle pour l'éducation collective des enfants. La question de la contrainte ne se pose pas le moins du monde » (*V.O.K.S.* 1931, n° 2, p. 31). Comment ce programme peut être appliqué, un autre article : « Travail-

leuses du Kolkhoz », nous l'apprend quelques pages plus loin. On y décrit dans une commune, « le Phare du Communisme », une crèche modèle, où les enfants passent non seulement le jour, mais la nuit. Au début, l'institution provoqua quelque résistance de la part des mères. Certaines venaient le soir reprendre leur enfant en cachette, et le rapportaient avant l'aube, afin de l'avoir avec elles pendant la nuit. Une semaine se passa. Ces rapts d'enfants diminuèrent. L'habitude était prise » (*V.O.K.S.*, n° 2, p. 25).

Alimentation collective, éducation collective des enfants, tels sont les deux traits principaux qui doivent caractériser les nouvelles formes de vie.

Il reste à assurer à celle-ci un cadre convenable.

La vie collective étant en fonction du travail, les cités industrielles seront édifiées le long des voies ferrées — en longueur — afin qu'on puisse y pratiquer facilement le travail à la chaîne.

A côté de la cité industrielle, à une certaine distance, séparé par une bande de verdure, sera le quartier habité. Les urbanistes russes attachent une grande importance à ces bandes de verdure, qui serviront d'abord à assainir l'air, à ozoniser, puis à absorber les poussières, enfin à amortir le bruit. Leur largeur sera d'au moins 250 mètres, et dans le voisinage des industries insalubres devra aller jusqu'à deux kilomètres. On pourra y planter des légumes et des arbres fruitiers.

Les quartiers habités formeront des « ensembles locatifs », expression qui n'a rien de commun avec ce qu'on désigne ailleurs par le mot « pâté de maisons ». Un « pâté de maisons » est quelque chose de réduit (sa superficie ne dépasse jamais un hectare) ; un « ensemble locatif » au contraire, quelque chose de vaste et peut couvrir plusieurs dizaines d'hectares. Il permet d'organiser des ser-

vices communs et de réaliser des économies importantes.

On se rendra compte de l'importance de ces « ensembles locatifs », lorsqu'on saura que ceux-ci doivent comprendre : 1° des maisons d'habitation, construites — il va de soi — suivant le type caserne, avec salles de lecture, de repos, de distractions, salons de coiffure, etc. ; 2° des restaurants, avec dépendances pour le repos collectif (bibliothèques, billards) ; 3° des établissements pour enfants d'âge préscolaire (crèches, jardins d'enfants) ; 4° des écoles ; 5° des blanchisseries ; 6° des bibliothèques ; 7° des centres de culture physique (terrains de sport, clubs, etc.).

Les « ensembles locatifs » seront interdits aux véhicules, ce qui assure la sécurité des enfants, supprime les poussières et l'odeur d'essence. Un immense territoire de plusieurs dizaines d'hectares ne sera desservi que par quatre grandes voies : la circulation des autos n'en sera que plus rapide, celle-ci n'étant pas constamment entravée.

Tel est le système, dans ses grandes lignes. Il faut reconnaître que sa conception ne manque pas de grandeur.

Quelles réalisations en a-t-on faites ? Il est difficile de le savoir d'une manière précise. A part Dzerjinsk, commencée en 1928, et les nouveaux quartiers de certaines grandes villes (Moscou, Leningrad, Kharkov, etc.), la construction des nouvelles agglomérations n'a guère commencé avant la fin de 1930. Il est donc trop tôt pour évaluer, même approximativement, les résultats de cette activité. D'après une indication donnée par les *Nouvelles Soviétiques*, 1932, n° 7-9, p. 31, dans les trois premières années du plan quinquennal il aurait été construit 16.200.000 m² de surface locative nouvelle, et on prévoyait que dans la seule année 1932 il en serait construit à peu près autant :

16.100.000 m², mais on ne voit pas bien si ces chiffres s'appliquent à l'ensemble de la construction ou seulement aux immeubles à usage d'habitation.

Les récits des voyageurs revenus de Russie ne nous donnent pas non plus beaucoup de précisions. On trouvera cependant quelques impressions intéressantes dans le livre de Knickerbocker, *The Soviet Five Year Plan* (1), dont la documentation ne va guère plus loin que la fin de 1930. Les descriptions de certaines agglomérations, telles que la nouvelle Nijni-Novgorod, Azbest (dans l'Oural), Stalingrad, Zaporojie, près du barrage du Dnièpr, donnent une idée de l'effort entrepris, mais montrent aussi que les conceptions théoriques des urbanistes russes sont souvent loin de trouver leur application dans la pratique (2).

En ce qui concerne l'alimentation collective, les progrès paraissent avoir été plus rapides. Un article des *Nouvelles Soviétiques*, 1932, n° 7-9, p. 33, nous apprend qu'en 1931 13.400 établissements ont alimenté 11 millions de bouches (travailleurs et enfants). Le service a reçu en trois ans 200 millions de roubles pour ses constructions. On prévoit que d'ici peu on arrivera à nourrir 25 millions de travailleurs. 250 fabriques-cuisines et 3000 réfectoires devaient être construits en 1932-33. Certaines de ces fabriques délivrent sur place jusqu'à 45.000 repas et 25.000 dans leurs filiales. La plus importante est celle de Kharkov, où tout fonctionne mécaniquement, à la chaîne. L'alimentation en commun revêt des formes particulières dans l'agriculture : réfectoires et postes d'alimentation aux champs. De même des réfectoires flottants sont offerts aux pêcheurs pendant la saison.

(1) Traduit en français par Thérèse Monceau, *Les progrès du plan quinquennal*, Paris, librairie Valois, 1931.
(2) Méquet, *op. cit.*, p. 673.

Les principales régions industrielles sont desservies par la Direction de l'alimentation populaire (*Soïouznarpit*), instituée auprès du Commissariat à l'Approvisionnement de l'U. R. S. S. Les coopératives de consommation possèdent aussi un riche réseau d'entreprises d'alimentation en commun, sous le nom de *Vsékoopit* (coopération d'alimentation en commun).

Par la « reconstruction » de l'existence quotidienne, la femme obtiendra ainsi, nous dit-on, la possibilité de participer à l'édification socialiste. L'alimentation en commun, en la libérant des menus soucis du ménage, lui permettra d'étudier, de s'assimiler la culture et la technique moderne, et du même coup déversera de nouvelles énergies dans l'industrie et l'agriculture.

Ainsi se réalisera le rêve formé par Lénine : « La femme reste toujours l'esclave du foyer, en dépit de toutes les lois libératrices, car elle est écrasée, étouffée, abrutie, humiliée par le ménage, qui la rive à la cuisine ou à la chambre d'enfants, qui gaspille son travail, en le rendant abominablement improductif, mesquin, énervant, avilissant. Le véritable affranchissement de la femme, le véritable communisme commencera là et au moment où s'engagera la lutte des masses (sous la direction du prolétariat détenteur du pouvoir politique) contre cette économie domestique, ou plus exactement quand commencera sa transformation générale en grande économie socialiste (1). »

En face de pareilles perspectives, l'esprit demeure épouvanté...

MAURICE GAND.

(1) Lénine, *La grande initiative*, cité par Kaganovitch, *V.O.K.S.*, 1932 nos 5-6, p. 138.

Quelques livres sur la Russie

Le Paysan dans l'Histoire de Russie. *A propos d'un ouvrage récent*, par Pierre Pascal. (Extrait de la *Revue historique*, t. CLXXIII, année 1934.) F. Alcan, 1934 (48). Recension de *l'Histoire de Russie*, par P. Milioukov, Ch. Seignobos et L. Eisenmann.

Nous avons parlé ici même de cette nouvelle *Histoire de Russie*, en faisant observer qu'elle passait sous silence l'histoire religieuse sans laquelle il est impossible de comprendre les différentes orientations de la pensée russe. M. Pascal y relève une autre lacune très importante, en signalant que « les événements s'enchaînent sans solution de continuité », et « le lecteur ne sent pas suffisamment la présence d'un être collectif, d'un peuple qui vit, peine, subit les pires catastrophes et recommence inlassablement son labeur, sans avoir jamais réussi jusqu'ici à réaliser aucun équilibre » (p. 2). Or, comme le remarque justement M. Pascal, « dans l'histoire de Russie le personnage essentiel, c'est le paysan », qui formait encore les trois quarts de la population à la fin du XIX^e^ siècle, et 90 o/o au XVIII^e^. Et l'auteur s'est appliqué à retracer, en quelques pages de solide érudition, l'histoire de cette grande masse paysanne qui créa le pays et soutint le poids d'un État gigantesque. C'est une étude magistrale, qui, en dépit de sa brièveté, doit prendre place parmi les matériaux indispensables à quiconque veut connaître la complexité des problèmes posés par le passé de la Russie, et la brutalité des solutions imposées par le régime actuel.

La situation internationale et le problème russe, par le général A. Denikine. Imprimerie d'Art, Paris, 1934, 36 pp.

Nous n'avons pas à discuter ici l'analyse, faite par l'auteur, des conflits d'intérêts qui posent tant de problèmes menaçants pour l'avenir. L'auteur n'est ni un optimiste, ni un pacifiste; il trouve que « l'ensemble des relations internationales... fait de la Paix mondiale une chimère et nous mène directement vers une rencontre armée » (p. 10). Il nous semble que cette situation aiguë pourrait facilement s'émousser si les questions irritantes étaient considérées d'un point de vue plus élevé, qui verrait dans l'égoïsme national un grossissement de l'égoïsme individuel si justement réprouvé par la conscience humaine. La paix a été promise sur la terre aux hommes de bonne volonté, et c'est, hélas! l'absence de cette bonne volonté qui la met si souvent en péril. Ce qui rend la situation actuelle si menaçante, ce ne sont pas les conflits d'intérêts entre les puissances de ce monde (car leurs intérêts ont toujours été opposés), c'est que les efforts séculaires pour laïciser l'équité et écarter l'esprit chrétien de tous les rapports internationaux ont porté leur fruit, en plaçant le monde devant un conflit d'irréductibles égoïsmes. Et on y apporte des solutions égoïstes qui aggravent le mal, au lieu d'y remédier.

Un Occidental en U.R.S.S., par Henri Membré (Denoël et Steele, 252 pp.).

M. H. Membré a visité la Russie et a noté ses impressions avec un souci d'impartialité qui lui fait honneur. Il n'a vu que ce qu'on l'a laissé voir, il s'en rend compte et l'avoue sans réticences, mais à travers la façade exhibée il a su deviner beaucoup. Nous nous en voudrions de ne pas citer les réflexions que lui inspire la campagne de collectivisation et de lutte contre les *koulaks*. Après en avoir entendu les

explications officielles et les avoir dûment consignées dans son livre, il en tire les conclusions suivantes :

> Une propagande acharnée dépeignit les koulaks comme des ennemis du genre humain, capables de tous les crimes, alors que, en général, ils avaient simplement utilisé à leur profit les dispositions de la N.E.P. Ils furent traqués. On dissimula les injustices qu'on leur faisait subir derrière des accusations de soi-disant délits. On les accabla d'impôts qu'il leur était impossible de payer, et on les emprisonna parce qu'ils ne les payaient pas. Et puis, on ne chercha même plus de prétexte, on décida de les « liquider en tant que classe ». Il est difficile de s'imaginer les horreurs que recouvre cette expression. On peut commencer à les deviner par des récits extraits de journaux soviétiques, c'est-à-dire rédigés par le Parti communiste et soumis à la censure officielle, mais on hésite à les reproduire par honte d'appartenir à la même espèce animale que ces bourreaux par vocation (p. 127).

Nous trouvons aussi des pages excellentes sur les classes de nouveaux privilégiés (en dépit de la devise d'une société sans classe), sur le plan quinquennal, sur les fabriques-cuisines, sur la valeur réelle des salaires, sur l'obsédante propagande et l'adroite mise en scène. Mais il est étrange d'entendre l'auteur, malgré ses jugements si lucides, parler d'une ferveur mystique qui se serait emparée du peuple russe pour lui faire accepter les pires sacrifices au nom de l'idéologie marxiste. Ayons le courage de dire que cette idée préconçue dérive d'anciennes divagations sur « l'âme slave ». On ne peut pas parler de la *mentalité* d'un pays où toute *pensée* est refoulée. S'il fallait rechercher une explication de l'actualité soviétique dans quelque trait du caractère russe, il vaudrait mieux parler non de sa ferveur, mais de sa passivité. Mais surtout il faut se souvenir que les *apparences* ne peuvent être prises en considération quand, selon le mot de l'auteur, « il n'y a plus ni liberté de réunion, ni liberté de presse, ni même liberté de penser » (p. 142).

J. N.

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

CIVIS. *Méfaits du capitalisme.*

Tous les pays ont dû prendre des mesures pour mettre au pas les puissances financières : en France que fera-t-on?

A.-D. TOLÉDANO. *La Sarre et le plébiscite du 13 janvier.*

Le pays et l'histoire.
La Sarre et le Traité de Versailles.
Le Plébiscite.
L'accord de Rome.

JEAN DE PANGE. *La situation des catholiques dans la Sarre.*

Le sort du plébiscite est entre les mains des catholiques. Un des Français qui connaissent le mieux la situation du catholicisme en ces régions nous dit objectivement où en sont les choses.

DOCUMENTS

Lettres à CIVIS sur *La Natalité en France.*

Le cri d'alarme, jeté par CIVIS dans *La Vie Intellectuelle* du 15 septembre dernier, nous a valu de fort intéressantes lettres de M. E. Jordan, membre de l'Institut, et de Mme Guéritte, directrice de *La Nouvelle Éducation,* lettres auxquelles CIVIS a répondu.

Nous sommes assurés que cette correspondance — intéressante et souvent fort émouvante — sera lue avec un très grand intérêt par nos lecteurs.

A travers les revues : L'aurore d'une civilisation nouvelle.

Billet de Civis

Réformes du système capitaliste

« Ce qui à notre époque frappe tout d'abord le regard, ce n'est pas seulement la concentration des richesses, mais encore l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir économique discrétionnaire, aux mains d'un petit nombre d'hommes qui d'ordinaire ne sont pas les propriétaires, mais les simples dépositaires et gérants du capital qu'ils administrent à leur gré. » Que fait-on de ce pouvoir ? Voici : « Les institutions juridiques destinées à favoriser la collaboration des capitaux, en divisant et en limitant les risques, sont trop souvent devenues l'occasion des plus répréhensibles excès : nous voyons en effet les responsabilités atténuées au point de ne plus toucher que médiocrement les âmes; sous le couvert d'une désignation collective se commettent les injustices et les fraudes les plus condamnables. »

Si tel est le mal, suivant l'encyclique Quadragesimo anno, *où est le remède ? Le même document pontifical n'en dissimule rien : Les rapports du capital en propriété et du travail « doivent être réglés selon les lois d'une très exacte justice commutative avec l'aide de la charité chrétienne ». Réglés par l'État, évidemment, ou sous le contrôle de l'État, avec l'aide de l'Église, maîtresse de charité. « Il faut que la libre concurrence contenue dans de raisonnables et justes limites, et plus encore la puissance économique, soient effectivement soumises à l'autorité publique, en tout ce qui relève de celle-ci. » Encore l'État. « Enfin les institutions des divers peuples doivent conformer tout l'ensemble des relations humaines aux exigences du bien commun, c'est-à-dire aux règles de la justice sociale. »*

Tout est clair, moyennant une autorité publique juste et libre de ces puissances économiques qu'elle doit courber à sa loi de justice. C'est un aspect du problème posé par la gravité

de la crise actuelle, dont la cause unique, en ce qui touche l'économique, réside dans les excès du système capitaliste, dans les débordements de ses cupidités, de ses injustices et de ses fraudes. Sur quoi Civis *se contentera encore d'enregistrer les faits.*

Il y a longtemps que le gouvernement fasciste s'est engagé dans la voie des réformes profondes : concentration des instituts d'émission d'Italie, de Naples et de Sicile — décrets de 1926 subordonnant à l'autorité du ministre des finances toute création d'institution bancaire ou de succursale de banques — Institut mobilier italien, servant d'intermédiaire entre les épargnants et les entreprises industrielles, pour financer l'industrie sous le contrôle de l'État — Institut pour la reconstruction industrielle qui, d'une part, finance les entreprises et, d'autre part, « démobilise » moyennant indemnité les entreprises jugées inutiles ou non viables — régulation des fondations d'entreprises nouvelles et du développement des anciennes — sans compter la réorganisation agricole et la réforme du crédit agricole.

La Suisse vient d'adopter une loi de réglementation des banques, qui met fin à la liberté sans frein des marchands de l'argent d'autrui. Tant bien que mal, le gouvernement belge, libéré par un régime de décrets-lois, a introduit une série de régulations élémentaires et dégagé surtout son industrie de l'emprise des crédits bancaires qui comportaient des intérêts excessifs.

On n'ignore pas, d'autre part, la lutte que soutient à cet égard le président Roosevelt contre le plus monstrueux des systèmes capitalistes, qu'il n'a pu réduire en partie que grâce à la déconfiture générale qui a marqué son avènement. La question est pour lui loin d'être résolue. Aussi a-t-il averti, le mois dernier, l'association des banquiers américains : « Le public, a-t-il dit, ne connaît rien des questions bancaires, et il n'a d'autre sauvegarde que le gouvernement » ; celui-ci « doit commander, il doit arbitrer les intérêts contraires des différents groupes de la communauté, y compris les banquiers ». Et nul n'ignore que le président des États-Unis tend à resserrer le contrôle qu'il a établi par le canal des Banques fédérales.

Voici l'Allemagne enfin, dont on ne saurait dire cependant que son gouvernement est libre des puissances économiques, encore qu'il puisse mettre à profit un état de crise si profond

que des quasi-mesures de détresse en sont autorisées et acceptées. C'est ainsi que le gouvernement du Reich instaure un contrôle des banques qui devront soumettre leurs bilans à la Reichsbank, constituer par prélèvement sur leurs bénéfices un fonds commun de garantie, garder une réserve liquide ou facilement réalisable dont la proportion au capital est fixée, subir une réglementation et une limitation des paiements par chèque. En même temps, le nombre des bourses de valeurs est réduit de 21 à 9 ; les dividendes reçus par les actionnaires limités au maximum de 6 %, la part de dividende excédant 6 % versée à la Banque d'escompte, placée en valeurs d'État remises aux actionnaires, mis ainsi au régime de l'emprunt forcé.

On peut critiquer l'ensemble ou le détail. On peut blâmer... Qu'oppose-t-on ? Nous avons Hanau, Oustric, Stavisky, Lévy-Dubois, Moeller; chacun pille librement l'épargne française et lui arrache des dizaines et des centaines de millions. Ce qui vient crever à la surface de cette pourriture est révélateur des mœurs établies et des agissements qui continuent sans être révélés. Que propose-t-on ? Les uns sont uniquement préoccupés des complicités politiques, et elles abondent ; les connaître et les châtier est important pour la justice. Mais les institutions en resteraient nocives ; au demeurant, le cercle est vicieux : l'État parlementaire est traversé, entraîné, conduit souvent par les puissances financières qui tiennent encore une grande partie de la presse — ainsi la justice est-elle suspendue. Suggère-t-on les mesures nécessaires de redressement et de contrôle ?... on crie ici au socialisme. Invoque-t-on l'exemple des nations qui ont une autorité publique — non sans attention aux excès —, marque-t-on la nécessité de relever et libérer d'abord cette autorité tombée, dit Pie XI, « au rang d'esclave et devenue le docile instrument de toutes les passions et de toutes les ambitions de l'intérêt », là on crie au fascisme.

Les mots ne sont pas des raisons. Les maux, par contre, sont des réalités dont le peuple surtout porte la charge. Les passions de partisan prouvent simplement qu'on parle de la justice du bout des lèvres, du bien du peuple par habitude, plus attentif à satisfaire des opinions et des préjugés qu'à rejoindre les exigences profondes que la nature humaine pose et impose aux États.

CIVIS.

La Sarre et le plébiscite du 13 janvier

Le pays et l'histoire

Prenez une carte de France. La frontière nord de la Lorraine et d'une partie de l'Alsace est bordée, entre le Luxembourg et le Palatinat, par une région aux limites indiquées de façon étrange ; car si pour la France les frontières sont colorées par exemple en rose, et pour l'Allemagne en jaune, il fallait trouver une couleur à part pour cette région qui n'est pas un État, non plus qu'une partie d'un État, mais une entité économique — Bassin minier de la Sarre — et internationale — territoire gouverné par une Commission de la Société des Nations. Comme par ailleurs ce territoire est en union douanière avec la France, il fallait indiquer de quelque manière qu'il y avait là frontière politique, mais non frontière économique. Certains cartographes se sont tirés de cette difficulté en colorant d'une teinte qui n'est ni « française » ni « allemande », les limites de la Sarre.

Difficultés pour les cartographes donc, qui reflètent les difficultés aussi pour les hommes d'État, comme nous le verrons plus loin.

Le Bassin de la Sarre ne constituait pas avant 1919 un État spécial de l'empire allemand ; il était partagé entre la Prusse rhénane (77 o/o) et le Palatinat bavarois (23 o/o). Tout économique, en raison de l'existence d'un bassin houiller qui s'étend le long de la vallée de la Sarre jusqu'à Völkingen, et de son affluent la Sulzbach jusqu'à Ottweiler, ce n'était pas un tout administratif ; ce ne le fut jamais du reste. Situé à un des nombreux points de rencontre des deux peuples, l'allemand et le français, subissant au cours des siècles tantôt l'influence de l'un tantôt celle de l'au-

tre, le pays était destiné à devenir un terrain de contact — ou de conflit, comme toutes les marches frontières.

Quand on aborde la Sarre en venant de Paris par Metz, on ne perçoit aucune transition, d'autant moins que l'union douanière actuelle entre les deux pays évite toute formalité de douane propre à rappeler au voyageur qu'il a quitté la France et que la monnaie française est monnaie légale en Sarre. Mêmes vallées aux courbes douces, mêmes collines boisées, mêmes villages alignés le long de la route. On se croirait encore en Lorraine. Mais c'est une heureuse surprise, en approchant de Sarrebruck, de ne pas voir un « pays noir » dévasté par les charbonnages, comme dans le nord de la France et la région de Charleroi et de Mons, ou celle de la Ruhr. Certes les cheminées d'usines fument, mais les bois et les prés glissent leurs verdures jusqu'au voisinage des mines. Et les mineurs consacrent leurs loisirs à la culture des champs.

Terrain de contact, la Sarre le fut pendant des siècles, tantôt relevant de l'électeur de Trèves, tantôt fief du duc de Lorraine. Les comtes de Sarrebruck eurent pour ancêtre Adalbéron, évêque de Metz au X^e^ siècle, lequel tenait son fief de l'empereur Othon I^er^. Trois siècles plus tard, ce comté passe à une maison française, celle de Commercy. Un des comtes de Sarrebruck, Jean II, compagnon d'armes de notre Jean le Bon à Poitiers, est fait prisonnier avec lui par les Anglais. A son retour de captivité ses services sont reconnus par le roi, qui l'élève à la dignité de Grand Bouteillier du royaume et de président de la Cour des comptes. A la mort de Jean II, sa fille, mariée à Jean de Nassau, petit-fils de l'empereur Adolphe, hérite du comté, mais le fils qui naît de cette union épouse une princesse lorraine, Élisabeth, fille de Ferri de Lorraine et de Marguerite de Joinville.

Au XVII^e^ siècle, nous trouvons les comtes de Nassau-Sarrebruck au service du roi de France ; il existe alors un régiment de Royal-Nassau et un régiment de Royal-Sarrebruck.

Par les traités de Westphalie (1648), qui mirent fin à la guerre de Trente Ans, Louis XIV obtint en toute souveraineté les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, annexés par la France depuis 1552. Il fit édifier une véritable capitale au petit pied près de l'endroit où la Nied rejoint la Sarre : ce fut Sarrelouis. Vauban y éleva une forteresse. Ney y naquit en 1769 ; il fut même quelque temps petit employé aux mines de la région. On exploitait déjà à cette époque les houillères qui ont fait la richesse du bassin de la Sarre. — Sous la Convention, Sarrelouis devint Sarre-Libre.

De 1801 à 1815, Sarrebruck et sa banlieue furent également villes françaises, mais les traités de 1815 attribuèrent à la Prusse toute la vallée de la Sarre en aval de Sarreguemines, donc y compris Sarrelouis, restée française de cœur, qui n'allait pas cependant tarder à connaître un afflux d'immigrants venus de l'Allemagne du nord et attirés dans la région par le travail des mines. L'Allemagne a su de tout temps pratiquer une active politique de colonisation à ses frontières (1).

La Sarre et le traité de Versailles

Si nous ouvrons le traité de Versailles, chose que peu de Français ont l'occasion de faire, nous y lisons, à la partie III relative aux clauses politiques européennes, sous la section IV — les trois premières étant consacrées à la Belgique, au Luxembourg et à la rive gauche du Rhin respectivement —, le titre « Bassin de la Sarre ».

Six articles du traité de Versailles (les articles 45 à 50), plus une annexe, viennent sous ce titre. Nous citerons intégralement l'article 45.

(1) Pour ces données historiques, nous avons utilisé avec profit l'excellent livre de Jean DE PANGE, *Ce qu'il faut savoir de la Sarre*, Paris, 1934 (Editions des Portiques).

En compensation de la destruction des mines de charbon dans le Nord de la France, et à valoir sur le montant de la réparation des dommages de guerre dus par l'Allemagne, celle-ci cède à la France la propriété entière et absolue, franche et quitte de toutes dettes ou charges, avec droit exclusif d'exploitation, des mines de charbon situées dans le bassin de la Sarre, délimité comme il est dit à l'article 48.

Le texte est formel : les mines de la Sarre sont désormais notre propriété « entière et absolue ».

Les articles 46 et 47 concernent l'acceptation par la France et par l'Allemagne de l'importante annexe dont nous parlerons tout à l'heure. L'article 48 est relatif aux limites du territoire du Bassin. Les plénipotentiaires ne voulaient pas remonter trop loin dans le passé et choisir les limites antérieures à 1815, mais comme celles de 1815 n'auraient pas contenu tout le Bassin houiller, on y a compris au nord et à l'est deux cercles du Palatinat bavarois. Une commission de cinq membres, dont un nommé par la France, un par l'Allemagne et trois par le Conseil de la Société des Nations, sont allés dans les quinze jours après la mise en vigueur du traité de Versailles fixer sur le terrain la ligne frontière telle qu'elle avait été délimitée par l'article en question. La superficie du territoire est de 1888 kilomètres carrés, soit environ un département français de moyenne étendue, et sa population atteint environ 800.000 habitants. La densité de cette population dépasse donc *400* habitants au kmq., chiffre qui n'est atteint dans aucun État d'Europe.

L'article 49 doit être cité intégralement :

L'Allemagne renonce, en faveur de la Société des Nations, considérée ici comme fidéicommissaire, au gouvernement du territoire ci-dessus spécifié.

A l'expiration d'un délai de quinze ans, à dater de la mise en vigueur du présent Traité, la population dudit territoire sera appelée à faire connaître la souveraineté sous laquelle elle désirerait se voir placée.

Ce délai de quinze ans vient, on le sait, à expiration en

janvier prochain, le traité de Versailles n'ayant été valablement ratifié que le 10 janvier 1920, plus de six mois après sa signature le 28 juin 1919.

L'article 50 stipule l'acceptation par l'Allemagne des clauses suivant lesquelles la cession des mines du Bassin de la Sarre sera effectuée, ainsi que des mesures destinées à assurer le respect des droits et le bien-être des populations, ainsi que le gouvernement du territoire, et les conditions dans lesquelles aura lieu la consultation populaire prévue à l'article 40. Résumons brièvement ces clauses, qui font l'objet de l'annexe.

Des propriétés minières cédées et de leur exploitation. — Le droit de propriété de l'État français s'applique aux gisements libres ainsi qu'aux gisements de toute sorte déjà concédés. Pour les gisements exploités, la propriété s'étend à toutes les dépendances des mines, y compris les matériels d'exploitation, les écoles et les hôpitaux. Les créances seront également transférées à l'État français. Les droits acquis par le personnel pour les pensions de retraites et d'invalidité ne subiront aucune atteinte.

La valeur des propriétés ainsi cédées sera déterminée par la Commission des réparations et portée au crédit de l'Allemagne dans le compte des réparations.

Aucun tarif discriminatoire pour le transport du personnel et du produit des mines et de leurs dépendances, ainsi que des matières premières nécessaires à leur exploitation, ne pourra être établi sur les chemins de fer ou les canaux allemands. Aucun obstacle ne pourra être apporté aux travaux que l'État français jugera bon d'effectuer pour assurer la bonne exploitation des mines, et ce dernier aura la libre exploitation des voies de communication dont il sera propriétaire.

L'exploitation des mines continuera à être soumise au régime établi par les lois et règlements allemands en vigueur au 11 novembre 1918, à l'exception des dispositions édictées en vue de l'état de guerre, sauf modifications jugées nécessaires par la Commission de gouvernement et prises par

elle après consultation des représentants élus des habitants.

L'État français pourra toujours fonder et entretenir, comme dépendances des mines, des écoles à l'usage du personnel, et y faire donner comme il l'entendra l'enseignement en langue française.

Gouvernement du territoire du Bassin de la Sarre. — Il est confié à une Commission représentant la Société des Nations. Cette innovation d'un gouvernement international n'est pas la seule qu'on doit au traité de paix, puisque la ville libre de Dantzig est administrée également par la S. d. N., qui y est représentée non pas par une Commission de gouvernement, mais par un Haut-Commissaire.

La Commission de gouvernement sera composée de cinq membres, dont un Français, un Sarrois, et trois autres membres qui ne pourront être ni Français ni Allemands. Son président sera désigné pour un an par le Conseil de la Société des Nations parmi les membres de la Commission ; les pouvoirs du président pourront être renouvelés.

La Commission héritera sur le territoire de tous les pouvoirs appartenant antérieurement à l'Empire allemand, à la Prusse et à la Bavière. Les lois et règlements en vigueur sur le territoire au 11 novembre 1918, à l'exception des dispositions édictées en vue de l'état de guerre, continueront à y être appliquées. Toutes modifications à ces lois ne pourront être décidées par la Commission qu'après avis des représentants élus des habitants ; celles concernant le régime d'exploitation des mines exigeront la consultation préalable de l'État français.

Les droits acquis en matière d'assurances et de pensions seront maintenus. Les tribunaux civils et criminels seront maintenus, mais une Cour d'appel sera constituée. Les taxes et impôts seront levés uniquement par la Commission et ne pourront être appliqués qu'aux besoins du territoire. Les habitants conserveront leurs assemblées

locales, leurs libertés religieuses, leurs écoles et leur langue.

Il n'y aura sur le territoire aucun service militaire, obligatoire ou volontaire ; la construction des fortifications y est interdite ; seule une gendarmerie locale y sera organisée pour le maintien de l'ordre.

Le territoire sera soumis au régime douanier français. Le produit des droits de douane sur les marchandises destinées à la consommation locale sera attribué au budget du territoire. Les produits métallurgiques ou le charbon du territoire à destination de l'Allemagne et les exportations allemandes à destination des industries de la Sarre ne feront l'objet d'aucune taxe d'exportation, et pendant cinq ans ces produits jouiront dans les deux pays de la franchise d'importation. Enfin aucune prohibition ni restriction ne sera imposée à la circulation de la monnaie française en Sarre.

Le plébiscite

Le chapitre III de l'annexe, relatif à la *Consultation populaire*, est particulièrement important et de toute actualité. Nous jugeons donc utile d'en reproduire le texte intégralement.

§ 34. — A l'expiration d'un délai de quinze ans, à compter de la mise en vigueur du présent Traité, la population du territoire du Bassin de la Sarre sera appelée à faire connaître sa volonté comme il suit :

Un vote aura lieu par commune ou par district et portera sur les trois alternatives suivantes : *a*) maintien du régime établi par le présent Traité et par la présente Annexe; — *b*) union à la France; — *c*) union à l'Allemagne.

Le droit de vote appartiendra, sans distinction de sexe, à toute personne âgée de plus de vingt ans à la date du vote, habitant le territoire à la date de la signature du Traité.

Les autres règles, les modalités et la date du vote seront fixées

par le Conseil de la Société des Nations, de façon à assurer la liberté, le secret et la sincérité des votes.

§ 35. — La Société des Nations décidera de la souveraineté sous laquelle le territoire sera placé, en tenant compte du désir exprimé par le vote de la population :

a) Dans le cas où, pour tout ou partie du territoire, la Société des Nations déciderait le maintien du régime établi par le présent Traité et par la présente Annexe, l'Allemagne s'engage dès maintenant à renoncer, en faveur de la Société des Nations, à sa souveraineté, ainsi que la Société des Nations le jugera nécessaire, et il appartiendra à celle-ci de prendre les mesures propres à adapter le régime définitivement instauré aux intérêts permanents du territoire et à l'intérêt général;

b) Dans le cas où, pour tout ou partie du territoire, la Société des Nations déciderait l'union avec la France, l'Allemagne s'engage dès maintenant à céder à la France, en exécution de la décision conforme de la Société des Nations, tous ses droits et titres sur le territoire qui sera spécifié par la Société des Nations;

c) Dans le cas où, pour tout ou partie du territoire, la Société des Nations déciderait l'union avec l'Allemagne, il appartiendra à la Société des Nations de pourvoir à la réinstallation de l'Allemagne dans le gouvernement du territoire qui sera spécifié par la Société des Nations.

§ 36. — Dans le cas où la Société des Nations déciderait l'union à l'Allemagne de tout ou partie du territoire du Bassin de la Sarre, les droits de propriété de la France sur les mines situées dans cette partie du territoire seront rachetés en bloc par l'Allemagne à un prix payable en or. Ce prix sera déterminé par trois experts, statuant à la majorité; l'un de ces experts sera nommé par l'Allemagne, un par la France et un par la Société des Nations, ce dernier ne devant être ni français ni allemand.

L'obligation de la part de l'Allemagne d'effectuer ce paiement sera prise en considération par la Commission des réparations, et, à cette fin, l'Allemagne pourra fournir une première hypothèque sur son capital ou ses revenus de toutes manières qui seront acceptées par la Commission des réparations.

Si, néanmoins, l'Allemagne un an après la date à laquelle le paiement aurait dû être effectué n'y a pas satisfait, la Commission des réparations y pourvoira en conformité avec les instructions qui pourront lui être données par la Société des Nations, et si cela est nécessaire, en liquidant la partie des mines en question.

§ 37. — Si, à la suite du rachat prévu au § 36, la propriété des mines ou d'une partie des mines est transférée à l'Allemagne, l'État et les nationaux français auront le droit d'acheter la quantité de charbon du Bassin justifiée par leurs besoins industriels et domestiques à cette date. Un arrangement équitable, établi en temps utile par le Conseil de la Société des Nations, fixera les quantités de charbon et la durée du contrat, ainsi que les prix.

§ 38. — Il est entendu que la France et l'Allemagne pourront, par des accords particuliers conclus avant la date fixée pour le paiement du prix de rachat des mines, déroger aux dispositions des paragraphes 36 et 37.

§ 39. — Le Conseil de la Société des Nations prendra les dispositions requises pour l'organisation du régime à instaurer après la mise en vigueur des décisions de la Société des Nations mentionnées au § 35. Ces dispositions comprendront une répartition équitable de toutes obligations incombant au Gouvernement du Bassin de la Sarre, à la suite d'emprunts levés par la Commission ou à la suite de toute autre mesure.

Dès la mise en vigueur du nouveau régime, les pouvoirs de la Commission de Gouvernement prendront fin, sauf dans le cas prévu par le § 35 *a*).

§ 40. — Dans les matières visées dans la présente Annexe, les décisions du Conseil de la Société des Nations seront prises à la majorité.

Une exégèse sommaire éclairera le lecteur.

Il a été décidé par la Société des Nations que le vote du 13 janvier prochain aurait lieu par bourgmestreries ou « unions de communes », sauf pour les communes qui, comme les grandes villes, ne font pas partie d'une union de communes. Si dans certaines bourgmestreries la majorité est favorable à la France, la Société peut décider pour elles (§ 35 *a*) l'union avec la France. Le retour du territoire à l'Allemagne ou son maintien sous la souveraineté de la Société des Nations ne sera donc pas forcément intégral (1).

Notons que *les femmes* sont admises à voter comme les

(1) Nous n'envisageons pas ici l'éventualité d'un vote d'ensemble favorable à la France, qui apparaît comme peu vraisemblable.

hommes. Elles jouiront pour le plébiscite de la Sarre d'un droit dont elles ne jouissent pas encore en France. Comme la grande majorité de la population sarroise est catholique — l'on sait que l'influence du clergé est plus grande sur les femmes que sur les hommes : c'est même là la raison, secrète ou avouée, pourquoi les tenants du laïcisme (entendu au sens qu'Etienne Gilson lui donnait dans son article de *Sept* du 23 novembre dernier) leur ont refusé ce droit en France —, on s'explique que de nombreux publicistes aient écrit que le résultat du plébiscite du 13 janvier est entre les mains du Vatican.

La détermination des habitants du territoire à la date de la signature de la paix n'est pas chose aussi aisée qu'on pourrait le croire. Il existe certes des archives officielles, mais ces archives auraient pu être altérées, falsifiées. Dès 1922, un commissaire pour la conservation des archives de la Sarre, un Suisse, ancien vice-chancelier fédéral, et ancien président du second comité de rédaction de la Convention de Haute-Silésie, était nommé par la Société des Nations. Je l'ai bien connu ; c'était un homme d'une impartialité absolue et d'une haute conscience. Il me disait, treize ans avant la date fixée pour le plébiscite, toutes les difficultés de sa tâche ; il est mort peu de temps après son entrée en fonction. On peut imaginer ce que cette tâche a dû être pour ses successeurs.

Une Commission de plébiscite a été instituée par le Conseil de la Société des Nations : elle se compose de trois membres appartenant à trois petits pays neutres, M. Henry, Suisse, actuellement président (cette charge est exercée par roulement tous les deux mois), M. de Rhode, Suédois, et M. de Jongh (Hollandais), lesquels sont assistés d'un secrétaire général suédois, d'un secrétaire général adjoint, qui est suisse, et de dix inspecteurs de cercles, dont trois Hollandais, trois Scandinaves, deux Suisses, un Américain et un Italien, anciens fonctionnaires ou anciens officiers.

Un membre suppléant, qui est une Américaine spécia-

liste des plébiscites d'après-guerre, miss Sarah Wambaugh, est attachée à la Commission en qualité de conseiller technique.

En outre, le Conseil de Genève a créé une Cour suprême du plébiscite, à la tête de laquelle elle a placé un éminent magistrat italien, M. Galli, ancien directeur du département de la justice lors du régime transitoire institué en Haute-Silésie avant le plébiscite de 1921 et actuellement premier président de la Cour d'appel de Gênes. Le vice-président de la Cour suprême est irlandais. Le président Galli est assisté de six juges, deux Suisses, un Espagnol, un Norvégien, un Portugais et un Suédois. Un avocat général italien remplit à la Cour suprême du plébiscite les fonctions d'avocat général ; il a comme substituts un autre Italien et un Luxembourgeois. Nous constatons donc que la seule grande puissance européenne qui ait fourni des ressortissants pour la bonne marche du plébiscite est l'Italie.

A la Commission de plébiscite revient l'organisation et le contrôle de la consultation populaire du 13 janvier prochain. La Cour suprême est compétente pour juger en dernier ressort non seulement les affaires relatives à cette consultation populaire, mais aussi toutes questions politiques qui lui sont renvoyées par le parquet général de Sarrebruck.

Au-dessous de la Cour suprême et de la Commission de plébiscite, on trouve dans chaque cercle un Tribunal composé d'un seul juge, également choisi parmi les ressortissants de nations neutres ; les huit juges appartiennent aux nationalités suivantes : danoise, hollandaise, lettone, luxembourgeoise, norvégienne, suédoise, yougolave. La Commission de plébiscite s'est occupée en particulier de l'établissement des listes électorales. Le total des personnes portées sur les listes de recensement au 28 juin 1919 étaient de 663.000 plus 17.000 domiciliées de droit dans le territoire et absentes à cette date. De ce chiffre de 680.000 environ, il convient de déduire les

enfants nés après le 13 janvier 1915 (environ 51.000) et les personnes décédées depuis 1919, soit en gros 97.000 ; reste donc un total de 532.000 votants.

Il a fallu vérifier si des personnes ne s'étaient pas fait inscrire deux fois dans des localités différentes, si des femmes notamment, divorcées ou veuves et remariées, ne figuraient pas sous deux noms différents, si des morts, des mineurs, des interdits, des aliénés, etc., n'avaient pas été abusivement portés comme électeurs. La Commission a chargé des bureaux spéciaux de cercles d'examiner les réclamations relatives aux listes provisoires des votants. Le nombre total des réclamations présentées a été considérable : *107.145* ; sur ce nombre, 53.447 ont été admises, soit 49,9 o/o, les autres ayant été rejetées ou déclarées irrecevables.

Il y aura 860 bureaux de vote et 900 présidents de scrutin. Des dispositions spéciales sont prévues pour empêcher toute fraude au moment du vote. Les bulletins de vote seront imprimés par un établissement neutre dans des conditions qui seront tenues rigoureusement secrètes ; tout bulletin non identique au modèle officiel sera tenu pour nul. Après clôture du scrutin dans la soirée du 13 janvier et dans la nuit du 14, les urnes de chaque bourguemestrerie seront amenées à Sarrebruck sous escorte de policiers neutres. Elles seront alors placées sous la garde de la force de police plébiscitaire jusqu'au moment du dépouillement qui aura lieu du 14 au 16 janvier inclus.

Ces quelques détails suffisent à nous montrer en premier lieu quelle tâche représente l'organisation d'un plébiscite ; déjà la France et l'Allemagne ont versé chacune dix millions de francs, et le Bassin de la Sarre un million, pour suffire aux frais qu'entraîne cette organisation. On peut penser que l'Europe n'organisera pas de sitôt une autre consultation de ce genre.

En outre, il ressort de ce qui précède que les précautions les plus minutieuses ont été prises pour assurer, le 13 janvier, l'impartialité du vote la plus complète ; la

Société des Nations se devait, du reste, d'entourer des plus grandes garanties la décision future des Sarrois.

Mais la justice sans la police resterait impuissante ; il a donc fallu se préoccuper du maintien de l'ordre avant et pendant le plébiscite.

Nous ne rappellerons pas ici les incidents soulevés par de soi-disant concentrations de troupes françaises à la frontière sarroise et l'émoi causé en Allemagne par l'annonce inexacte d'une intervention militaire de la France en Sarre. Cette intervention — si intervention il y avait eu — se serait produite en tout cas non pas pendant le plébiscite mais au cours de la période préparatoire de ce plébiscite, et les troupes françaises n'auraient pu franchir la frontière qu'à titre de troupes internationales, sur la requête du président de la Commission de gouvernement de la Sarre.

De 1920 à 1926, à la demande de cette même Commission, des troupes françaises avaient tenu garnison en Sarre, les forces de police locales n'ayant pas été jugées suffisantes pour le maintien de l'ordre. La présence de ces troupes y fut très utile, en particulier lors de la grève des fonctionnaires du territoire en 1920, et de celle des mineurs en 1923 — une grève de sympathie répondant à celle des mineurs de la Ruhr au moment de l'occupation de cette région par les Alliés. La présence des troupes françaises en Sarre, qui provoqua quatorze réclamations du Reich, n'était certes pas prévue par le traité de Versailles, mais elle n'était pas exclue non plus. En effet, si le § 30 de l'annexe relative à la Sarre porte que « seule une gendarmerie locale sera organisée pour le maintien de l'ordre », l'alinéa suivant du même paragraphe ajoute : « Il appartiendra à la Commission de gouvernement de pourvoir en toutes circonstances à la protection des personnes et des biens sur le territoire du Bassin de la Sarre. »

Toujours est-il que, tant que la gendarmerie locale ne fut pas convenablement organisée, les troupes françaises continuèrent à tenir garnison en Sarre ; elles ne quittè-

rent le pays qu'en 1926, comme nous l'avons vu. Mais des forces de protection, composées de détachements français, belges et anglais, veillèrent à la sûreté des communications en Sarre pendant toute la durée de l'occupation de la Rhénanie ; les derniers contingents, composés de troupes françaises, ne furent retirés qu'en décembre 1930.

Par contre, il convenait de pourvoir au maintien de l'ordre pendant la période précédant immédiatement la consultation populaire, et au cours de cette consultation elle-même. La gendarmerie locale ne suffisant pas à cette tâche, et la police française comme la police allemande ne pouvant en la circonstance être employées, le Conseil de la Société des Nations a décidé que la Commission de gouvernement recruterait à cet effet des contingents dans les pays neutres. La presse a été discrète quant à ce recrutement ; elle nous a seulement appris qu'il se poursuivait en Angleterre et que le Conseil fédéral de Berne ne l'avait pas autorisé sur le territoire suisse ; cependant le *Temps* du 29 novembre a annoncé l'arrivée à Sarrebruck d'un premier contingent de vingt-cinq policiers tchécoslovaques, qui sera suivi à bref délai d'autres échelons recrutés dans différents pays. Les policiers étrangers représenteront en tout environ 1300 hommes, commandés par des nombreux officiers neutres.

Le mercredi 5 décembre, à la séance d'ouverture du Conseil de la Société des Nations, réuni en session extraordinaire, s'est produit, selon l'expression du *Temps*, « un véritable coup de théâtre, dont on ne saurait exagérer l'importance » : il a été en effet décidé que *la mission de maintenir l'ordre en Sarre avant, pendant et après le plébiscite, serait confiée à une force internationale, composée de contingents appartenant à des pays autres que l'Allemagne et la France, et agissant au nom de la Société des Nations.* M. Eden, au nom du gouvernement britannique, puis le baron Aloisi, au nom du gouvernement italien, ont déclaré que leurs pays respectifs étaient prêts à fournir des contingents à cette force internationale. La France comme

l'Allemagne ayant accepté cette solution, deux autres États, la Hollande et la Suède, se sont également engagés à participer à la constitution de la force en question. Les effectifs internationaux, qui sont déjà à pied d'œuvre, comptent environ trois mille hommes ; ils sont placés sous le commandement du major-général anglais Brind, avec comme adjoint un général italien.

La décision du 5 décembre a une portée considérable : elle crée un précédent pour la constitution de l'armée internationale qui est réclamée depuis des années par de nombreuses personnalités, car elle donnerait à la Société des Nations l'instrument d'exécution et, au besoin, de coercition sans lequel ses décisions risqueraient de rester lettre morte.

Après le plébiscite

Les § 35 à 40 du chapitre III de l'annexe indiquent le rôle de la Société des Nations après que la consultation populaire se sera prononcée soit pour le maintien du *statu quo*, soit pour le rattachement du territoire à la France, soit pour son retour à l'Allemagne.

Dans ce dernier cas, les mines seront rachetées par le Reich, à un prix payable en or. En outre, la Société des Nations pourvoira à la réinstallation du Reich dans le gouvernement du territoire.

Le Conseil de Genève avait chargé un Comité de trois membres, pris dans son sein et présidé par le représentant italien au Conseil, le baron Aloisi, d'étudier la préparation du plébiscite de la Sarre. A sa réunion du 8 septembre dernier, le Conseil étendit le mandat du Comité des Trois à l'étude de toutes les questions connexes au plébiscite. Le Comité, après avoir fait appel à tous les avis techniques, a commencé le 5 novembre à siéger à Rome afin de formuler des propositions.

La première question dont il s'est occupé fut celle d'une définition du *statu quo*. La France avait fourni à ce

sujet, le 31 août dernier, un important mémorandum, mais l'Allemagne, se refusant à envisager un tel résultat de la consultation populaire, n'avait rien fourni de semblable, et arguait que tous les points connexes : nécessité, en cas de maintien du *statu quo*, d'établir en Sarre un nouveau régime donnant à la population des droits plus étendus, garanties accordées aux votants par les gouvernements français et allemand, et, en cas de rattachement à l'Allemagne, modalités du rachat des mines, sort des 1500 millions de francs français qui circulent actuellement dans la Sarre, problème des crédits extérieurs consentis à des Sarrois avant le plébiscite et arrivant à échéance après le plébiscite, etc., pourraient être réglés après le 13 janvier par le pays — en l'espèce le Reich — auquel la Sarre serait rattachée.

Ce n'est que le 10 novembre que, le baron Aloisi ayant affirmé la volonté du Comité de poursuivre ses travaux en l'absence des délégués du Reich, l'Allemagne s'est décidée à envoyer à Rome les deux experts financiers qualifiés pour examiner ces différents points. Ceux-ci ont immédiatement commencé à travailler avec les deux experts français ainsi qu'avec les membres de la sous-commission du Comité financier de la Société des Nations. Mais l'attitude des experts allemands a commencé par être fort réticente, et il a fallu les instances des experts français et des membres de la sous-commission du comité financier de la S. d. N. pour les amener à abandonner leur position toute négative. Devant ces réticences et ces pertes de temps, la réunion extraordinaire du Conseil de Genève du 21 novembre, qui devait être consacrée exclusivement à la question du plébiscite en Sarre, fut être ajournée au 5 décembre. Comme l'a dit le baron Aloisi, dont l'activité en vue d'arriver à un résultat a été fort remarquée, il fallait à tout le monde en l'occurrence un esprit de bonne volonté et une patience à toute épreuve.

On pouvait penser que le gouvernement allemand voulait obtenir au meilleur compte le rachat des mines de la

Sarre. Il avait déjà fait connaître les difficultés qu'il aurait à se procurer les devises étrangères nécessaires à ce rachat ; on pouvait même se demander s'il lui serait matériellement possible de faire immédiatement des versements. Le Reich cherchait donc à diminuer la valeur actuelle des mines ; celles-ci n'auraient pas été toutes en bon état d'exploitation. Les experts français avaient remis à leurs collègues allemands une documentation à ce sujet. Dans un télégramme adressé au début d'octobre à M. Barthou, M. Pirro, chef du « Front allemand sarrois », affirmait que pour remettre en état les mines présentement exploitées il faudrait une somme de 100 à 120 millions de marks, et il rappelait que l'administration domaniale des mines avait elle-même fixé à 40 millions de marks les pertes subies dans l'exploitation en 1931 et 1932.

Cette question de la valeur des mines sarroises, qui avait été estimée jadis, à titre d'indication, à 300 millions de marks-or par la Commission des réparations, ne pouvait donc pas être résolue sans de nombreux pourparlers et marchandages. Il était certain que la crise affectait les mines de la Sarre. Il était certain d'autre part que les hauts-fourneaux de Lorraine sont les grands consommateurs du charbon sarrois, et que le retour éventuel du Bassin à l'Allemagne est susceptible de supprimer ce gros client. Les mines de la Ruhr et de la Haute-Silésie ont déjà de la peine à écouler leur production ; lorsque s'y ajoutera la production sarroise, il se posera pour le Reich un grave problème économique — et social aussi par l'augmentation possible du nombre des chômeurs.

Ajoutons que la situation économique et financière en Sarre est actuellement fort précaire. Un Office de compensation a été récemment institué entre la France et l'Allemagne pour les règlements des créances commerciales des deux pays ; or les importateurs français ayant fortement réduit ces derniers temps leurs achats en Allemagne, et ce dernier pays ayant par contre augmenté de façon anormale ses achats en France et en Sarre, notre

balance commerciale vis-à-vis du Reich est devenue, de défavorable, favorable. La Sarre, faisant partie du territoire douanier français, n'a pu recevoir de l'Office de compensation des sommes suffisantes pour le paiement de ses exportations en Allemagne, celui-ci ne disposant pas, par suite de la passivité de la balance allemande, des devises nécessaires pour le paiement des dites exportations.

D'autre part, l'approche du plébiscite et la perspective du rattachement du territoire de la Sarre à l'Allemagne a poussé les créanciers étrangers, les Français en particulier, à retirer leurs avoirs en Sarre, ce qui a encore aggravé la situation financière dans le territoire. M. Knox, président de la Commission du gouvernement, a proposé à ce sujet que toutes assurances fussent données par le Conseil de la Société des Nations qu'aucune restriction d'ordre financier ne serait apportée au règlement des dettes sarroises après le plébiscite du 13 janvier.

L'accord de Rome

Fort heureusement, le 4 décembre, un accord a été réalisé au Comité des Trois, et le lendemain le baron Aloisi pouvait faire état de cet accord dans son rapport au Conseil. En voici un résumé substantiel.

Le rapport définit d'abord le régime établi par le traité, c'est-à-dire le *statu quo*, à la lumière de l'ensemble des dispositions dudit traité et de ses annexes. Si le *statu quo* est maintenu, la Société des Nations cessera d'être fidéicommissaire en Sarre pour devenir titulaire de la souveraineté.

Vient ensuite la question de la nationalité des habitants. Toujours en cas de maintien du *statu quo*, il y aurait lieu d'instituer la nationalité sarroise en faveur des anciens ressortissants allemands, sous réserve du droit pour eux d'opter pour l'Allemagne. Quant à ceux des habitants qui ne possédaient pas auparavant la nationalité allemande, ils n'acquerraient pas la nationalité sarroise. Si le vote était favorable à l'Allemagne ou à la France,

les Sarrois garderaient de plein droit, dans le premier cas, la nationalité allemande que le traité de Versailles ne leur a pas enlevée, ou acquerraient dans le second la nationalité française sous réserve du droit d'option.

Les deux gouvernements, français et allemand, se sont engagés à ce que des poursuites, représailles ou discriminations ne soient pas exercées par eux à l'égard des habitants du territoire de la Sarre n'ayant pas droit au vote « en raison de leur attitude politique pendant l'administration par la Société des Nations en rapport avec l'objet de la consultation populaire »; tout différend en la matière sera porté devant la Cour permanente d'arbitrage de la Haye. En outre, pendant une période d'un an à dater de l'établissement du régime définitif, la Cour suprême du plébiscite pourra recevoir les plaintes à ce sujet des habitants n'ayant pas droit au vote, et statuer sur ces plaintes.

Les deux gouvernements se sont également engagés à laisser toutes facilités pour conserver en Sarre leurs propriétés immobilières ou pour les vendre, et pour emporter leurs biens meubles en franchise de toute taxe, aux personnes désireuses de quitter le territoire de la Sarre, à condition qu'elles aient fait une déclaration écrite dans ce sens dans un délai de six mois à compter de la date de l'établissement du régime définitif.

Pour ce qui est des assurances sociales, le gouvernement français et le gouvernement allemand sauvegarderont les droits acquis par les habitants du territoire en cas de rattachement à la France ou à l'Allemagne. Par ailleurs, la situation future des fonctionnaires du territoire fait l'objet de négociations de la Commission de gouvernement avec les deux gouvernements.

Les questions financières ont été réglées de la façon suivante, dans le cas d'une consultation populaire favorable à l'Allemagne :

Les créances françaises et allemandes afférentes à des marchandises livrées en Sarre avant le changement du régime seront réglées en francs à Paris et en marks à

Berlin respectivement. Les mines avec leurs dépendances, qui sont actuellement propriété de l'État français, seront rachetées par l'Allemagne au prix de 900 millions de francs, payables en cinq ans ; le paiement sera assuré d'abord par un prélèvement de 95 o/o du montant total des billets de la Banque de France et autres moyens de paiement étrangers circulant dans le territoire, et pour le solde, par des livraisons gratuites de charbon suivant un accord à intervenir entre les deux gouvernements, de façon que le paiement total soit effectué en cinq ans. Mais à la place de ces livraisons, le gouvernement allemand pourra s'acquitter en prenant à son compte les dettes sarroises du gouvernement français aux ayants-droits relatives aux indemnités pour dégâts constatés, aux indemnités diverses, aux taxes dues aux communes, etc.

En outre, le gouvernement allemand versera au Trésor français, pendant cinq ans, dans les limites de 2.200.000 tonnes par an, les redevances provenant des amodiations des mines du Warndt ; si au terme des cinq années les 900 millions n'ont pas été versés intégralement, ces redevances continueront à être versées jusqu'à extinction de la dette allemande.

Le gouvernement allemand prendra à sa charge les dégâts de surface constatés après sa prise de possession. Les créances des mines domaniales payables dans le territoire et venant à échéance après le changement de régime seront exceptionnellement réglées en francs à Paris. Le vingtième du montant total des billets de la Banque de France et autres moyens de paiement étrangers circulant en Sarre sera affecté au service des dettes contractées par des personnes physiques et morales sarroises.

On nous pardonnera le caractère quelque peu technique de ce qui précède. Rappelons-nous que toute question politique implique une question technique, et que tout accord entre techniciens facilite les accords politiques ; la réciproque est, du reste, vraie.

Nous ne pouvons en tout cas que nous féliciter du résultat des accords de Rome. Comme on le voit, ces accords témoignent de l'esprit de conciliation des deux parties, qui se sont consenti des sacrifices réciproques ; ils nous donnent en outre de sérieuses garanties de paiement, d'abord par le prélèvement de 95 o/o des billets de la Banque de France, puis par les versements des redevances provenant des amodiations des mines du Warndt.

Œuvre d'hommes politiques formés aux débats de Genève, œuvre d'experts français et allemands, et aussi d'experts de la Société des Nations, l'accord de Rome fait honneur non seulement aux gouvernements intéressés mais aussi à la grande institution internationale.

*
* *

Ces quelques données permettent de se rendre compte de l'importance de la consultation populaire en Sarre et des nombreux problèmes techniques qu'elle soulève. Si à ces problèmes techniques viennent s'ajouter les passions politiques, la situation devient presque insoluble.

Il était de l'intérêt de l'Allemagne et de l'Europe tout entière que le plébiscite du 13 janvier se passât dans l'ordre et la dignité. Il était aussi de l'intérêt de l'Allemagne que les questions soulevées par le passage de la Sarre de la souveraineté de la Société des Nations à celle du Reich — si le vote est favorable à ce dernier — fussent étudiées d'avance et que des solutions adéquates leur fussent dès maintenant préparées. Les dirigeants de Berlin l'ont compris, puisque le Comité des Trois a pu aboutir dans ses travaux.

Puissent ces heureuses dispositions continuer outre-Rhin ! Puisse l'affirmation d'Hitler qu'une fois la Sarre redevenue allemande, rien ne s'opposera plus désormais aux bons rapports entre les deux pays, s'avérer exacte en janvier prochain !

17 décembre 1934. ANDRÉ-D. TOLÉDANO.

La situation des catholiques dans la Sarre

Ce n'est pas sans appréhension, je l'avoue, que j'entreprends de traiter ce sujet. Dans l'atmosphère surchauffée qui règne autour de la Sarre, au milieu des nationalismes déchaînés, comment parler du rôle de l'Église, dont le royaume n'est pas de ce monde? La position que j'ai prise au point de vue politique, et que je suis prêt à défendre, ne me fera-t-elle pas soupçonner de chercher des appuis d'ordre spirituel? Rien ne me serait plus pénible. Je vais donc m'efforcer de décrire aussi impartialement qu'il me sera possible la situation des catholiques au point de vue de la juridiction ecclésiastique, et l'attitude du parti du Centre qui est leur principal représentant.

I

On sait que pour constituer le Territoire de la Sarre, le Traité de Versailles a soustrait à la juridiction du Reich — mais non à sa souveraineté qui est provisoirement suspendue (1) — environ sept circonscriptions administratives, dont deux ont été prélevées sur le Palatinat bavarois et cinq sur la Prusse rhénane. Comme ce territoire était confié en « fidéicommis » à la Société des Nations, qui le faisait administrer par une Commission du gouvernement, l'idée vint tout naturellement à l'esprit d'appliquer à la juridiction spirituelle le principe adopté pour la juridiction temporelle. Il a toujours paru désirable de faire coïncider ces deux juridictions. Les différents concordats en portent le témoignage. On pouvait dont admettre que pendant la période de préparation du plébiscite, fixée à quinze ans, les catholiques prussiens et bavarois fussent

(1) Alinéa *a*) du § 35 : « Dans le cas où, pour tout ou partie du territoire, la Société des Nations déciderait le maintien du régime établi par le présent traité et par la présente annexe, l'Allemagne s'engage dès maintenant à renoncer, en faveur de la Société des Nations, à sa souveraineté..... »

respectivement détachés des diocèses de Trèves et de Spire et rattachés à un Vicariat apostolique qui eût été constitué à Sarrebruck.

Le comte Léon de Moltke-Hvitfeld, gentilhomme catholique danois qui, dès l'origine de la Commission du gouvernement en janvier 1920, avait été chargé du ministère de l'Instruction publique et des Cultes, essaya d'obtenir satisfaction par des négociations directes avec les intéressés. Il se rendit à Trèves et conféra avec l'évêque. Celui-ci, Mgr Korum, était alsacien, et par suite peu suspect d'hostilité préconçue. Mais ce grand prélat ne crut pas pouvoir renoncer à ses pouvoirs sur une partie aussi importante de son diocèse. L'affaire fut portée à Rome par les soins du Ministère des Affaires Étrangères. Elle n'aboutit pas.

L'intérêt pour elle ne se réveilla qu'à l'approche du plébiscite. Cédant aux sollicitations dont il était l'objet, le Saint-Siège envoya à Rome un visiteur apostolique. C'était Mgr Testa, membre de la nonciature du Vatican auprès du Quirinal. Il parcourut la Sarre, écoutant toutes les confidences du clergé et des fidèles. Il y a probablement peu d'hommes qui soient aussi bien renseignés que lui sur l'état d'esprit des Sarrois. Mais il se refusa à faire la moindre déclaration. Aux journalistes qui l'assiégeaient à son départ, il répondit en souriant : « Le Saint-Père a envoyé ici mes yeux et mes oreilles, mais non ma langue. » Appelé à d'autres fonctions, il a été remplacé par Mgr Panico. A un moment quelques personnes ont cru qu'il pourrait, pendant la période du plébiscite, recevoir les pouvoirs de Vicaire apostolique sur toute l'étendue du territoire de la Sarre. Pourtant une visite à la Secrétairerie d'État m'a convaincu qu'on n'y pensait guère à prendre une initiative de ce genre. Les raisons ne lui manquent pas pour maintenir le *statu quo*.

D'abord des raisons de politique générale. La Sarre est comme une épée de Damoclès suspendue sur la tête de Hitler pendant les négociations qu'il a engagées avec le

Vatican. Or il y a deux questions sur lesquelles le Cardinal Faulhaber ne cédera pas : ce sont celles des écoles confessionnelles d'instituteurs, et des jeunesses catholiques que les jeunesses hitlériennes cherchent à absorber. Est-il opportun de compliquer encore cette négociation déjà si difficile en cherchant noise au gouvernement hitlérien sur la Sarre qui est son point sensible? S'il est vrai, comme on me l'a dit de bonne source, que le Vatican ait les éléments nécessaires, notamment en ce qui concerne l'assassinat des chefs catholiques Klausener et Probst, pour publier un *Livre blanc* accablant contre Hitler, et que celui-ci, en guise de représailles éventuelles, ait fait préparer un décret de nationalisation des Églises, on comprend que personne ne se soucie de fournir le prétexte d'une déclaration de guerre.

Raisons locales ensuite. Les deux évêques de Trèves et de Spire affirment qu'ils ont dans la Sarre leurs meilleures ouailles, celles qui leur fournissent le recrutement sacerdotal le plus précieux, et que leurs diocèses auraient peine à vivre s'ils en étaient privés. L'argument est plausible. Malheureusement l'évêque de Trèves, Mgr Bornewasser, est depuis longtemps soupçonné de tendances nationalistes. Un de ses curés, l'abbé Demmer, de la paroisse de Mandern, dans le Hunsrück, n'avait pas craint de condamner ouvertement le régime hitlérien. De ce fait il devait s'attendre à un emprisonnement d'au moins un an. Pour y échapper il s'enfuit dans la Sarre. L'autorité épiscopale le mit en demeure de se présenter à Trèves, au *Staatsanwalt*, c'est-à-dire à l'autorité judiciaire. Il s'y refusa, faisant valoir qu'actuellement, dans le Reich, non seulement sa liberté, mais même sa vie seraient en danger. Il fut suspendu par l'évêché de Trèves, et sa nomination à Bilsdorf, en Sarre, ne fut obtenue que par l'intervention de Mgr Testa. Voici un autre fait plus grave et de notoriété plus grande : Le 29 juillet dernier, plus de cinquante mille membres des jeunesses catholiques sarroises se réunissaient sur un terrain de sport à Sarrebruck.

Cette imposante manifestation avait lieu sous la présidence des deux évêques de Trèves et de Spire. Or Mgr Bornewasser, dans son discours, attaqua avec une rare violence — sans la nommer, mais en termes clairs pour tout le monde — la *Neue Saar Post*, le journal fondé par des catholiques sarrois pour protester contre la politique de la *Landes Zeitung*, le journal catholique dont Hitler détient la majorité des actions. Enfin, à l'issue de la réunion, on vota par acclamation un télégramme à Hitler, portant la signature des deux évêques et se terminant par une protestation de dévouement.

Je pourrais multiplier des exemples analogues s'il en était besoin. Mais, pour dire toute ma pensée, je me demande si la création d'un vicariat apostolique aurait été aussi efficace qu'on le suppose. Voici un incident révélateur. On sait que chaque année les évêques allemands se réunissent à Fulda, auprès du tombeau de saint Boniface, évangélisateur de la Germanie. Cette année la conférence de Fulda s'est terminée par la rédaction d'une lettre pastorale très sévère à l'égard des principes hitlériens. Sur les instances du gouvernement du Reich, la publication en fut interdite au dernier moment en Allemagne. Mais les curés sarrois qui l'avaient reçue ne se crurent pas liés par cette interdiction et en donnèrent lecture en chaire. Un témoin qui se trouvait ce dimanche-là dans une église sarroise m'a dit avoir vu les fidèles sortir par protestation contre ce qui leur paraissait être un acte d'insubordination à l'égard de leur évêque. Est-il sûr que le vicaire apostolique de Sarrebruck aurait pu trancher des liens aussi forts?

La vérité est que, dans ce domaine comme dans tous les autres, il aurait fallu une action lente, persévérante, pour libérer les esprits de tant de préjugés. Les occasions ne nous ont pas manqué. En voici une dont j'ai été témoin. En 1922, un certain nombre de clercs sarrois demandèrent à faire leurs études à la Faculté de théologie catholique de Strasbourg. J'essayai de les y aider. On

nous répondit que l'Université de Strasbourg n'avait pas besoin d'Allemands et qu'ils n'avaient qu'à aller à Bonn. On fera un jour le compte des prodigieux moyens d'action que nous aurions pu avoir dans la Sarre, si nous avions fait appel au concours de certains membres du clergé alsacien et lorrain. Quel mal ont fait à la France les douloureux malentendus qui se sont succédé tout le long du Rhin de 1922 à 1928 !

II

A côté de ce problème de discipline ecclésiastique, il y a un problème qui est plus nettement d'ordre politique. Bien que le parti du Centre prétende n'être pas confessionnel, il n'en groupe pas moins la partie la plus active des catholiques allemands. La Sarre est une des régions où il était le plus fortement organisé. A titre d'exemple, prenons le nombre des voix qu'il a recueillies le 23 mai 1932, lors des dernières élections parlementaires qui ont eu lieu dans la Sarre. Il s'agissait d'élire les députés au Conseil Consultatif, le *Landesrat*, qui est une sorte de petit parlement sarrois. Sur 336.893 suffrages exprimés, 156.515 le furent en sa faveur, et sur les 30 sièges du *Landesrat* il en obtint 14. Après lui viennent les communistes avec 84.112 voix et 8 sièges, et les socialistes avec 35.968 voix et 3 sièges. Mais à lui seul il était presque aussi fort que tous les autres partis réunis, et il n'était pas douteux que s'il gardait son homogénéité et sa discipline jusqu'au plébiscite, il en dicterait le résultat.

Pourquoi le parti du Centre n'existe-t-il plus? Je n'ai pas la place de raconter ici les prodigieuses vicissitudes qu'il a traversées depuis l'armistice. Pendant quatre ans, de 1918 à la fin de 1922, il a été l'arbitre de l'Allemagne. Fidèles à la doctrine de Windthorst ses représentants, dont le député rhénan Trimborn, ont fait insérer dans la Constitution de Weimar le fameux paragraphe 18, dirigé contre la Prusse. Il autorisait les populations qui en manifesteraient la volonté à créer de nouveaux États dans

le cadre du Reich. Je suis de ceux qui croient qu'une organisation fédérative de l'Allemagne était possible à cette époque et que nous avons laissé échapper là une des plus précieuses garanties de la paix. On sait comment l'occupation de la Ruhr a provoqué l'explosion du nationalisme et la création du parti hitlérien. Après dix ans de lutte, à la fin du printemps de 1923, le parti du Centre a été balayé par la grande vague d'enthousiasme qui a porté le parti national-socialiste au pouvoir. Il s'est littéralement effondré, à tel point que la Secrétairerie d'État du Vatican a appris seulement par les journaux cet événement considérable.

Cependant, même privés de cette organisation, les catholiques sarrois représentaient une puissance d'opinion incomparable. Aussi ne s'explique-t-on pas la maladresse dont firent preuve il y a un an les deux chefs du parti national-socialiste dans la Sarre, Spaniol et Koenig. Recevant M. Victor Vind, rédacteur d'un journal de Stockholm, et présumant que ce protestant était un ennemi juré de Rome, Spaniol crut pouvoir lui déclarer : « Hitler est un nouveau Christ, un plus grand et plus saint Christ... Je suis catholique, mais je crois que l'Église romaine n'existera plus dans trente ans sous sa forme actuelle. Elle s'appellera le national-socialisme. » Et Koenig précisait : « Nous voulons avoir à Berlin un pape allemand qui est Adolf Hitler. L'Église romaine est une ennemie d'État... » L'effet fut tel que Rudolf Hess, au nom du Führer, dut prononcer la dissolution du parti national-socialiste sarrois et sa fusion dans le « Front allemand », où les catholiques étaient déjà entrés. Ce fut une véritable capitulation. La Sarre fut désormais le seul pays allemand où le parti hitlérien ne fût pas représenté.

Je me trouvais en Sarre peu de jours après les massacres du 30 juin et j'ai pu constater combien ces exécutions sans jugement de centaines de personnes, parmi lesquelles la plupart était manifestement sacrifiées à de basses vengeances, avaient révolté ces populations profon-

dément croyantes, attachées à leur idéal de justice et à leurs convictions religieuses. Silencieuse, à la manière lorraine, leur protestation ne s'en est pas moins affirmée d'une manière émouvante par leur affluence aux services religieux célébrés en l'honneur de deux grands catholiques, le Dr Klausener et Adalbert Probst, assassinés par les nazis. Beaucoup de catholiques sarrois s'affligèrent du silence observé par Mgr Bornewasser, dans son discours du 29 juillet, à l'égard de ces deux nobles victimes, tandis qu'il citait l'exemple d'un jeune Tyrolien fusillé par les Français pendant les guerres napoléoniennes. J'eus à ce moment l'impression que la grande majorité des catholiques sarrois voteraient contre Hitler. Un des membres les plus considérables de leur clergé me décrivait en ces termes l'émouvant conflit auquel ils étaient en proie entre la voix de la morale et la voix du sang.

— Comme Allemand, je voudrais voter pour le retour à l'Allemagne. Mais comme catholique je ne puis, en conscience, voter pour Hitler. L'Allemagne de Hitler n'est pas la véritable Allemagne. Il faut qu'on nous permette d'établir clairement cette distinction, sinon nos adversaires auront beau jeu à nous accuser encore d'être de mauvais Allemands. Pour que notre manifestation ait un caractère nettement anti-hitlérien, déclarez-nous solennellement que nous aurons le droit de recommencer le plébiscite au terme d'une période de cinq ou de dix ans, pendant laquelle le régime peut changer en Allemagne. Notre tâche la plus urgente est de reconstituer un parti catholique qui formulera nos revendications.

Ce parti s'est formé au début de décembre autour de la *Neue Saar Post*. Quelle action exercera-t-il? Comment les catholiques voteront-ils le jour du plébiscite? N'essayons pas de pénétrer dans leur conscience. Comme je le disais en commençant cet article, je ne veux pas prendre une attitude de juge partial dans ce douloureux débat.

JEAN DE PANGE.

Lettres à **CIVIS**

La natalité en France

M. Édouard Jordan, membre de l'Institut, dont on sait la grande compétence dans toutes les questions familiales, nous a écrit la lettre suivante, que nous nous faisons un plaisir de reproduire :

Mon Révérend Père,

Voulez-vous me permettre de vous adresser quelques remarques sur le billet de Civis : « Natalité », paru dans *La Vie Intellectuelle* du 25 septembre?

Ce que dit Civis de la dénatalité française au XIX^e^ siècle n'est que trop vrai. Son analyse est-elle tout à fait complète? D'abord, la baisse de la natalité a été signalée bien avant la Révolution, au moins dans certains milieux. Ensuite, si elle est certainement pour une bonne part une déviation de l'esprit d'épargne, il serait prudent de rappeler — ce que le monde anglo-saxon permet de constater chaque jour — que l'excès de dépenses, créant des besoins incompressibles, et le souci du niveau de vie, sont tout autant que l'esprit d'épargne facteurs de stérilité. On peut en dire autant pour l'esprit de prévoyance et l'esprit viager. Poussez trop loin l'un ou l'autre, vous arrivez au même résultat. Et il serait équitable d'ajouter que l'épargne n'était pas seulement instinct de lésine et prévoyance égoïste. Elle était dans une large mesure inspirée par le désir des parents de faire monter l'enfant unique d'un degré dans l'échelle sociale. Elle était une déviation de l'amour paternel. (Voir les admirables analyses d'Arsène Dumont et sa théorie de la « capillarité sociale ».)

Civis constate que tout au long du XIX^e^ siècle une

lignée de « sophistes » et d' « esprits faux » ont affirmé que l'excès de population conduisait les nations aux difficultés les plus redoutables ; et que ces sophistes s'inspiraient de Malthus. Mais comment expliquer que Joseph de Maistre, Bonald, Balmès, Lacordaire, Villeneuve-Bargemont, le R. P. Taparelli d'Azeglio, et je suis persuadé qu'on pourrait allonger la liste, aient parlé de Malthus, parfois avec une admiration sans réserve, toujours avec une grande considération, et en acceptant l'essentiel de ses idées ?

D'une façon plus générale, on aimerait à savoir exactement ce qu'a fait l'Église, en France, au XIX^e^ siècle, pour lutter contre un mal qu'elle ne pouvait pas ignorer. Je me suis souvent demandé, sans avoir le temps de tirer la chose au clair, si l'impopularité des missions, sous la Restauration, ne venait pas de ce que les « missionnaires » rappelaient des préceptes de morale conjugale déjà très importuns. On voudrait qu'une équipe d'historiens locaux prissent la peine de relever les mandements d'évêques qui ont pu être consacrés à la question ; ou les dispositions des statuts synodaux. Depuis quand a disparu des catéchismes la phrase du catéchisme de Bossuet — ou des phrases analogues — : « Quel mal faut-il éviter dans l'usage du mariage ? — C'est d'éviter d'avoir des enfants, ce qui est un crime abominable. » Depuis quand les examens de conscience à l'usage des fidèles se taisent-ils sur ce point ? Quel éditeur a le premier expurgé l'*Introduction à la vie dévote* ?

Au reste, le XIX^e^ siècle appartient au passé. Aujourd'hui, la situation a changé. Comme le reconnaît M. Mussolini lui-même, dans le document qui a provoqué le billet de Civis, la France n'est plus aujourd'hui la nation la plus stérile de l'Europe. Elle est dépassée par plusieurs autres. Je dirai seulement que l'écart entre la France et les pays plus stériles apparaîtrait plus sensible encore, si au lieu de s'en tenir, comme on le fait trop souvent, parce que c'est le plus simple, au taux brut de *natalité* (nombre

de naissances pour mille habitants) ; et à défaut de ce qui vaudrait le mieux, le taux de *reproduction* (nombre d'enfants mis au monde, pendant la durée de leur vie, par mille femmes), on envisageait le taux de *fécondité* (nombre de naissances pour mille adultes en âge de procréer). Car la proportion des adultes en âge de procréer varie sensiblement d'un pays à l'autre. Elle dépend en effet en grande partie du nombre d'enfants nés à la génération précédente. Or à la génération précédente la France a eu une natalité très inférieure à celle des autres pays, et notamment de l'Allemagne et de l'Angleterre. Mais c'est la faute des Français d'autrefois, et non de ceux d'aujourd'hui, si, pour avoir le même taux de natalité, ces derniers doivent avoir un taux de fécondité très supérieur. Tout jugement d'ordre moral porté sur eux doit tenir compte de cette circonstance.

La grande stérilité se rencontre *aujourd'hui* dans les pays anglo-saxons et germaniques. La chute des naissances y a été, depuis la guerre, beaucoup plus rapide qu'en France. Elle a été aussi très sensible en Italie. Mais l'Italie tombait de beaucoup plus haut ; en sorte que le taux de natalité y est encore bien plus élevé que chez nous. — Il va de soi que ces constatations valent pour l'heure présente ; elles ne prétendent nullement être des prophéties, même à brève échéance. Les situations respectives des divers pays peuvent se modifier très vite.

Mais ce qui est certain, c'est que les causes de la stérilité ont changé, ce qui fausse toutes les comparaisons qu'on voudrait faire avec la France du XIX^e^ siècle. Nous sommes en présence d'une doctrine de la stérilité, qui se résume en une formule : la liberté sexuelle, ou si l'on aime mieux, ce qui revient au même, le droit au plaisir, sans autres limites que la santé personnelle de chacun, et quand l'acte suppose un partenaire, le respect de la santé et de la liberté de celui-ci. Sous ces réserves, le vice solitaire, le vice contre nature, sont libres, tout comme l'union libre, les passades, l'adultère, le divorce.

Il n'échappera à personne que le « droit à l'amour » suppose la stérilité, surtout pour la femme.

Ce qu'il y a de grossièrement matérialiste et « jouisseur » dans cette théorie est en partie dissimulé par l'alliance instinctivement et habilement contractée entre ses partisans et certaines grandes idées, très à la mode aujourd'hui. Non pas tant la théorie de Malthus ; Mussolini retarde quand il lui attribue tant d'importance ; — mais l'hygiénisme, l'eugénisme, le féminisme, le pacifisme, et d'autres « ismes » encore peut-être. Je prie qu'on veuille bien ne pas voir dans cette phrase une condamnation sommaire de ces idées. Elles sont trop mêlées de bien et de mal pour ne pas réclamer un jugement très nuancé. Mais mon sujet m'amène à en signaler le danger. L'eugéniste est naturellement enclin à dire : « Qualité plutôt que quantité ». La femme qui veut dans tous les domaines rivaliser avec l'homme ne tarde pas à s'apercevoir que la nature a très inégalement réparti entre les sexes la charge de la procréation, et que pour rétablir l'égalité — on commence à dire la justice — il n'est d'autre moyen que de supprimer l'enfant. Le pacifiste — et c'est peut-être l'argument qui porte le plus sur les classes populaires — le pacifiste dit : « la natalité, c'est la guerre » ; tout comme il dit : « les armements, c'est la guerre » ; en vertu de l'idée que tout ce qui peut servir à faire la guerre la prépare ; les deux formules se ressemblent beaucoup ; elles présentent le même mélange de vrai et de faux.

Ajoutons encore — ce n'est pas le moins important — que la propagande néo-malthusienne est en Angleterre, — et était tout récemment en Allemagne, — une réaction raisonnée contre l'idée de solidarité, et un moyen d'alléger le fardeau des lois sociales.

Si l'on cherchait les origines de ce mouvement, on trouverait sans doute qu'elles sont très complexes, et que tous les pays y ont plus ou moins contribué. Mais la terre d'élection de la doctrine, ce sont aujourd'hui les

pays anglo-saxons. C'est de là qu'elle se répand. La France, à coup sûr, est contaminée, mais elle réagit mieux, pour le moment. Il est entendu que je ne réponds pas de demain.

En comparaison de cette prodigieuse révolution cosmopolite qui entraînerait bien autre chose encore que la diminution des naissances, et qui emporterait toute la morale sexuelle et familiale traditionnelle, notre vieux néo-malthusianisme sans doctrines, à la mode de la France du XIX^e^ siècle, fait figure d'un accident local et sans portée. Mais on en serait venu à bout avec des allocations et des dégrèvements employés à temps! Tandis qu'aujourd'hui !...

Civis incrimine la stupidité de nos gouvernements. Je vois bien, en effet, qu'ils ne pèchent pas, ici, par excès de clairvoyance. Cependant je leur reprocherais plutôt leur incohérence. Leur grand tort est de ne pas comprendre qu'il faudrait créer un milieu favorable à la fécondité; sans quoi l'argent ne sert à rien. Mais ils ont donné de l'argent, moins que ne voudraient les familles nombreuses, mais en tout cas les premiers. Il ne faudrait pas oublier que la France a été le premier pays à pratiquer une politique de natalité. On lui a sur ce point rendu justice à l'étranger. Je ne crois pas qu'on ait nulle part rien inventé de mieux, en fait de remède nataliste, que les caisses de compensation. Est-elle dépassée aujourd'hui? il est difficile de le dire; car d'un pays à l'autre ce n'est pas seulement la dépense qui diffère, ce sont les méthodes, ce qui rend la compensation malaisée. Mais avant de condamner nos gouvernements, je supplie Civis de vouloir bien lire l'ouvrage de Chachuat, *Le mouvement de Birth-Control dans les pays anglo-saxons*. Il y verra comment tel gouvernement *encourage* la stérilité et organise la propagande. Quant à Mussolini, il a fait beaucoup de très bonnes choses. Mais sa méthode appelle des réserves. S'il a le très grand mérite de comprendre que dégrèvement et allocations ne suffisent pas, qu'on a besoin d'une foi,

comme dit très bien M. Landry, il choisit mal sa foi. En somme, pour susciter l'enthousiasme nataliste, il fait appel au nationalisme et à l'impérialisme (outre son article du *Sunday Express*, cf. ses discours, *passim*). CIVIS approuve peut-être, mais CHRISTIANUS? Et avouerai-je que je ne verrais pas sans quelque inquiétude Mussolini réussir trop bien. Le jour où il serait établi, par un exemple illustre, que c'est la forte volonté du gouvernement qui fait naître les enfants, quel argument pour lui en attribuer l'éducation, presque la propriété! Chose à laquelle Mussolini n'est déjà que trop porté. Quel argument aussi en faveur d'un eugénisme d'État! La « natalité dirigée » ne me dit rien qui vaille.

E. JORDAN.

***

CIVIS, *à qui nous avons communiqué ces très intéressantes remarques, nous répond à son tour :*

CIVIS n'a jamais eu la prétention, pour ne pas dire l'outrecuidance, d'analyser *complètement* le problème de la natalité française en trois courtes pages. Au surplus, il ne pensait qu'à la France, où l'esprit d'épargne a été facteur de stérilité, en telle manière qu'on ne peut y voir, sans plus, un désir des parents de faire monter l'enfant, car, en fait, cette attitude a entraîné la disparition complète des nombreuses familles, ce qu'on observe dans la majorité de nos villages. C'était donc un désir fort court, aveugle et imprudent : pratiquement, l'expérience l'a montré, une volonté inconsciente de mort.

Nous ne sommes pas autrement surpris que Joseph de Maistre, Bonald, Balmès et quelques autres aient suivi Malthus : ce n'est pas leur seule erreur et, au demeurant, en matière économique et sociale, le XIX^e^ siècle presque

entier a été singulièrement faible, dans les soixante-quinze premières années surtout.

Maintes remarques de M. Jordan n'en sont pas moins fort judicieuses, et il serait bien souhaitable que les recherches qu'il suggère fussent faites. Mais elles laisseront subsister, croyons-nous, ce grand fait tout simple et lumineux : la France, qui tenait la tête en Europe, s'est laissé dépasser par la Russie, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie ; elle le sera bientôt par la Pologne. Or dix bonnes années seront nécessaires avant que nous puissions savoir l'influence des allocations familiales *généralisées* sur les taux de natalité. L'expérience acquise, limitée malgré tout, due à l'initiative privée, non à l'État, est insuffisante. Et, quelles que soient les erreurs actuelles des gouvernements et des nations étrangères, il n'en restera pas moins que le recul acquis de la France lui pèsera lourdement demain lorsque les générations « creuses » de la guerre lui imposeront des taux de natalité catastrophique.

Un dernier mot : Civis n'a jamais écrit que la volonté du gouvernement peut faire naître des enfants. Il dit, tout au contraire, qu'un chef d'État ne peut pas tout *à beaucoup près*, mais qu'il peut beaucoup *avec l'aide de l'Église*. Et nous ne pensons pas qu'aucun argument valable en puisse être tiré en faveur d'une natalité dirigée, pas plus, qu'on nous pardonne cette vilaine comparaison, que l'encouragement à la culture du blé ou du lin ne donne à l'État un droit sur les récoltes. L'État, au vrai, n'est pas d'un côté, la nation de l'autre ; celui-là est pour celle-ci, de prospérité commune. Quant à l'éducation, il apparaît assez nettement que des États démocratiques, comme le français, ou dictatoriaux, comme l'italien, n'ont pas attendu un argument nataliste pour s'en emparer ou le tenter, et y réussir plus ou moins complètement, mais assez bien.

De son côté Madame Guérilte, directrice de La Nouvelle Éducation, *nous écrit* (1) :

Monsieur le Directeur,

Je viens de lire, dans *La Vie Intellectuelle* du 25 septembre, le billet de Civis sur la natalité et le discours de Mussolini. Il me semble nécessaire d'attirer votre attention sur certains points pour que la juste campagne que vous entreprenez ait des chances de réussir.

Je ne discuterai pas le discours de Mussolini ; j'ignore les conditions de l'Italie. Mais je connais bien celles de France, et ce que je désire vous montrer, c'est qu'il est impossible de parler de natalité en France sans toucher à tout le reste du problème, beaucoup plus grand qu'il n'en a l'air. Je ne cesse de m'élever, avec les gens généreux, au courant de la situation, contre l'hypocrisie des députés qui parlent de natalité (1) ; je ne voudrais pour rien au monde qu'on risque de vous répondre comme on répond aux députés. C'est pourquoi je prends la liberté de vous écrire ceci :

Il faut regarder les choses en face avec courage : toute la vie française actuelle est organisée sans tenir aucun compte des enfants (2). Il est inutile de dire qu'on aime les enfants en France : on ne les aime pas, on ne fait rien pour eux, ils passent toujours après tout le monde. Voyez ces mères barbares qu'on acquitte bien qu'elles aient martyrisé leurs enfants (3), voyez ces maisons de correction, ces prisons d'enfants (qui n'existent plus dans les pays où l'on s'occupe des enfants), voyez ces villes sans terrains de

(1) Les chiffres que nous avons insérés dans cette lettre renvoient à la seconde lettre de M. Jordan qu'on lira plus loin, pp. 480-492.

jeux, ces écoles qui sont des prisons, etc., etc. Je n'en finirais pas. Il n'y a qu'à regarder autour de soi, quand on aime les enfants, pour être tous les jours indigné de la façon dont on les traite en France, matériellement et moralement.

Si l'on ne s'intéresse aucunement aux enfants, s'intéresse-t-on au moins aux mères de famille, dans un pays où on ne cesse de demander des enfants? Dans la vie difficile d'aujourd'hui, alors que la plupart des mères de famille du peuple ou de la moyenne bourgeoisie mènent une vie de bêtes de somme, que fait-on pour les aider, leur assurer les aides nécessaires, leur épargner des fatigues? Regardez les gares de nos grandes villes qui n'ont même pas de bancs pour qu'une femme enceinte ou avec des petits enfants puisse s'y asseoir! Cette indifférence aux besoins des mères se répète partout. Certes, on aide un peu les femmes du peuple; elles peuvent avoir un peu de repos quand leurs enfants sont en colonie de vacances. Mais celles de la petite et moyenne bourgeoisie, quand ont-elles du repos (4)? J'en connais qui ont eu cette année un peu de vacances pour la première fois depuis cinq ans. Une mère, de revenus moyens, qui a plusieurs enfants sur le dos du 1er janvier au 31 décembre, une maison à tenir, tout à faire chez elle la moitié du temps, soit qu'elle n'ait pas le moyen d'avoir de domestique, soit qu'elle ne trouve pas l'aide voulue pour ses enfants, mène, je vous assure, une vie de bête de somme.

Dire que la question n'est pas une question économique, entre autres choses, est une erreur. Si les femmes du peuple ont beaucoup d'enfants, c'est d'une part qu'elles pensent moins à prévoir parce qu'elles n'ont rien, et c'est surtout (et il faut avoir le courage de voir cela aussi en face) qu'elles ont, la plupart du temps, des enfants contraintes et forcées, sans pouvoir se défendre contre un mari brutal, bien souvent ivre. Un livre poignant a paru, il y a une dizaine d'années, en Angleterre, résultat d'une enquête auprès de femmes du peuple; on avait demandé à

chacune dans quelles conditions elles avaient eu leurs enfants. Les réponses étaient effroyables. Presque toutes ont répondu qu'elles désiraient quelques enfants, certes, mais pas dans les conditions où elles les avaient eus, ni aussi rapprochés, mais qu'elles ne pouvaient pas se défendre contre des maris ivres (5).

Dans la bourgeoisie moyenne française, les femmes désirent des enfants beaucoup plus qu'on ne le croit, mais comment leur reprocher de s'en tenir à deux quand elles savent que plus rendraient leur vie impossible, par manque d'aides? Une Française qui a quatre ou cinq enfants et, faute de personnel, doit faire une foule de choses chez elle, qui trouve-t-elle pour l'aider? Une malheureuse domestique ignorante à qui, si elle aime ses enfants comme elle le doit, elle ne peut absolument les confier. Alors? De deux choses l'une, ou elle doit abandonner la moitié du travail qu'elle a sur les bras chez elle, pour sortir ses enfants, ou faire le travail et ne pas donner à ses enfants l'air et l'exercice dont ils ont besoin. C'est une situation inextricable dans un pays où la plupart des gens sont logés de telle façon que les enfants ne peuvent pas vivre en bonne santé. Et voilà pourquoi on voit de plus en plus des jeunes femmes mourir toutes jeunes, incapables de supporter cette vie. Peut-on reprocher à celles qui voient ces choses, qui vivent dans de telles conditions, de réduire le nombre de leurs enfants pour pouvoir les élever sainement sans se tuer elles-mêmes?

Croyez que je suis d'autant mieux placée pour vous parler de tous ces problèmes que, pour moi-même, je me suis consacrée aux enfants des autres par désespoir de n'en pouvoir avoir à moi. J'avoue que cela me scandalise d'entendre des hommes demander aux femmes d'avoir des enfants alors que les conditions de la vie française sont ce qu'elles sont actuellement.

Et j'avoue que je suis encore plus scandalisée quand je me tourne du côté des enfants abandonnés. Là aussi il faut avoir le courage de regarder les choses en face. On

veut des enfants, soi-disant (6). Que fait-on pour les enfants abandonnés (7)? Vous avez lu le livre courageux de Mme Tasset-Nissole : *Le massacre des innocents* (8). Je pourrais vous citer des centaines, des milliers de cas semblables (9). J'ai autour de moi des femmes de cœur qui, ne pouvant avoir d'enfants, ont adopté certains de ces pauvres petits. L'une d'elles a sauvé ce bébé pour qui j'avais lancé ce cri d'indignation dans ma revue (je vous l'envoie par ce courrier). Puis-je vous dire que l'œuvre qui place ainsi les bébés abandonnés est une œuvre *catholique*? Là aussi, il y a un grand nettoyage à faire, que je souhaite de tout cœur que vous fassiez !

Allons plus loin encore, puisque je désire vous dire tout et vous mettre en face de tout le problème. Ces enfants abandonnés, savez-vous comment ils le sont? Savez-vous que, la plupart du temps, pour ne pas dire toujours, les pauvres jeunes filles qui ont ces enfants sont prêtes à les garder, à les élever, à réparer (10) par leur dévouement envers eux la faute qu'elles ont pu commettre (11) en les ayant hors du mariage? Je connais deux adorables petites filles, de mères différentes, adoptées par une de mes amies. Dans les deux cas, la mère était une jeune fille de la bourgeoisie, — dans les deux cas, chacune voulait élever son enfant; dans les deux cas, le père de chacune *les a forcées à les abandonner* (12). Et si mon amie n'était pas arrivée pour sauver ces deux petites, elles mouraient l'une et l'autre.

Tant que des conditions aussi barbares survivront dans la vie française, tant qu'un père aura le droit non seulement d'envoyer ses enfants dans des maisons de correction, mais de forcer sa fille à abandonner son enfant (13), l'avis de toutes les femmes généreuses est qu'on n'aura pas le droit en France de demander aux femmes d'avoir des enfants.

Mais, direz-vous, la France se meurt (14). Oui ; je suis de votre avis. Mais parler de natalité sans parler de tous les problèmes que je viens de vous énumérer, c'est faire une

besogne inutile qui ne peut qu'indigner les femmes, à juste titre. Ce qu'il faut dire, c'est non seulement que la France se meurt de n'avoir pas assez d'enfants, mais qu'elle se meurt *de ne pas aimer les enfants* (15). Je vous assure que si vous présentez votre campagne sous ce jour, vous aurez l'appui de toutes les femmes de cœur. On verra enfin qu'il faut transformer toute la vie française, se loger autrement, respecter les enfants, aider les mères de toutes les façons, etc., etc.

Pardonnez-moi, Monsieur le Directeur, la franchise avec laquelle je viens de vous parler. N'y voyez que mon désir de vous aider à réussir dans la campagne urgente que vous avez entreprise, et veuillez agréer, je vous prie, l'expression de mes très respectueux sentiments.

13 octobre 1934.

M.-T. Guéritte.

(*La Nouvelle éducation.*)

A cette lettre, Civis *a également répondu :*

La lettre si émouvante qu'on vient de lire nous conduit à préciser encore mieux le problème. Les fléchissements — comme les augmentations — de la natalité, dans une nation quelconque, relèvent d'un ensemble complexe de causes, l'importance de chacune variant selon les époques. Il y a sans conteste des causes économiques, ou plus exactement une influence profonde de la situation économique générale sur les taux de natalité ; cette influence a pris une importance *croissante* depuis la guerre. Mais on n'en saurait déduire, à notre sens, que là où les causes économiques seront en France primordiales. Voici quelques chiffres précis :

	Pour 1000 habitants		
	Naissances	*Décès*	*Excédent des naissances*
	—	—	—
1801-1810	33.0	29	4
1811-1820	31.8	26.1	5.7
1821-1830	31	25.2	5.8
1831-1840	29	24.8	4.2
1841-1850	27.4	23.3	4.1
1851-1860	26.3	23.9	2.4
1861-1870	26.3	23.6	2.7
1871-1880	25.4	23.7	1.7
1881-1890	23.9	22.1	1.8
1891-1900	22.2	21.5	0.7
1901-1910	20.7	19.6	1.1

La chute continue de la natalité française est manifeste, d'autant plus grave que la mortalité n'a cessé en même

temps de diminuer. Mais il suffit de se rappeler la prospérité matérielle du Second Empire, d'observer sa coïncidence avec un affaissement très net du nombre des naissances, pour ramener à leur vraie place les causes économiques. La constatation se renforce si on veut bien admettre qu'en France, tout au long du XIX^e^ siècle, la vie matérielle a été relativement plus facile qu'ailleurs. On n'en saurait déduire toutefois, renversant l'ordre des consécutions, qu'une vie matérielle difficile est favorable à la natalité. On en peut conclure, au contraire, qu'au long de ce siècle, qui va de 1801 à 1910, les erreurs individualistes, libérales et bientôt socialistes, alors dominantes, la déchristianisation lente et continue, apparaissent comme les causes qui ont agi sans relâche, quelle que soit l'importance des causes secondaires, économiques ou autres qui sont intervenues, plus ou moins fortement, à certaines périodes.

Cela étant, la constatation de Mme Guéritte nous paraît évidente : les Français en général n'aiment plus les enfants — bien pis : ils les rejettent —, les mœurs leur refusent un respect normalement nécessaire et témoignent d'un manque d'égard, souvent grossier, aux mères.

Les cas particuliers cités par Mme Guéritte relèvent, à notre sens, d'un autre ordre. L'enfant illégitime n'est pas un moyen normal de repeuplement ; son existence est un fait, à accepter comme tel, non une règle. Et nous estimons qu'on ne saurait condamner, sans plus, le père ou la mère qui réagit sévèrement devant la faute de sa fille. Un cas de conscience aussi douloureux ne comporte que des solutions individuelles, compte tenu des circonstances exactes. Qu'on pense, par exemple, au père de deux ou trois filles, qui devant le péché de l'aînée ne pourra négliger l'exemple que son acceptation donnerait aux plus jeunes, comme à ses fils même, s'il en a. Nous pourrions multiplier les exemples. C'est en pareil cas qu'on éprouve douloureusement que toujours nos actes nous suivent, que le désordre reste désordonné en ses

suites et qu'on ne reconstruit pas les cités autrement que Dieu ne les a bâties. Il n'en reste pas moins vrai que la mère devrait être obligée par ses parents — et non point empêchée — d'élever son enfant.

Mais, surtout, les conditions matérielles et morales faites aux familles nombreuses, dans la société française, doivent être corrigées, comme le veut Mme Guéritte. Un État sage — qui n'ignorerait pas l'Église, ni les églises —, s'emploierait à mettre les mères à leur place, c'est-à-dire à l'honneur, mais en les aidant efficacement, sans oublier les pères. Il ne se croirait pas quitte avec une loi sur les allocations familiales qui donnent, en règle générale, 20 francs par mois pour un enfant, 50 francs pour deux, 90 francs pour trois et 40 à 60 francs pour chacun des suivants, ce qui est dérisoire. Il n'appellerait pas « encouragement » aux familles nombreuses une aumône annuelle de 120 francs pour 3 enfants, de 480 francs pour quatre, de 1020 pour cinq, qui n'est pas même le remboursement des taxes indûment payées sur les objets et denrées de première nécessité. Autant que dans l'indifférence régnante à l'égard des enfants et de leurs parents, un peuple ne peut voir dans ces demi-mesures que l'expression d'un mépris. On nous vante souvent nos lois sociales : il serait prudent avant de les admirer d'aller voir ce que l'Allemagne impériale, par exemple, a fait, de 1870 à 1914, pour ses familles ouvrières, et le comparer à une carence à peu près complète chez nous. C'est d'ailleurs ce que Jaurès s'entendit opposer un jour, très vertement, par le social-démocrate Bebel, dans un congrès international socialiste.

M. Jordan a bien voulu mettre, à son tour, en marge de la lettre de Mme Guéritte quelques réflexions qui seront utiles à beaucoup :

1) En fait de députés, il y en a, un petit nombre, « qui parlent de natalité », pour la relever. Ils réclament sans cesse pour les familles nombreuses, et ils arrachent quelquefois à l'indifférence du Parlement, des allocations, des dégrèvements, des logements, etc. C'est donc que, pas plus que Mme Guéritte, ils ne tombent dans l'erreur de « dire que la question n'est pas une question économique ». — Il s'en trouve d'autres, la grande majorité, qui ne s'intéressent pas à la natalité. Mais ils ne la prêchent pas, même d'exemple. Alors qu'on accuse, si l'on veut, l'aveuglement qui les empêche de voir une question très importante. Mais où est leur hypocrisie?

2) Voilà une phrase qui fait plaisir. On est tellement excédé d'entendre répéter partout que nous sommes « au siècle de l'Enfant »! Mais la vérité ne serait-elle pas entre deux exagérations? Si Mme Guéritte voulait bien prendre des livres comme le *Manuel des lois sociales et ouvrières* publié par la Société de Saint-Vincent-de-Paul ; ou comme le *Paris charitable et prévoyant* publié par l'Office Central des Œuvres, elle constaterait qu'il y a beaucoup de lois et beaucoup d'œuvres pour les enfants et pour les mères. Veut-on des réalisations? Je n'en cite que deux : la loi généralisant les allocations familiales ; et les colonies de vacances, dont parle Mme Guéritte elle-même, grande et féconde nouveauté, inconnue ou à peu près il y a un demi-siècle. Veut-on des résultats? en voici un, la

baisse de la mortalité infantile, en France comme ailleurs ; qui est un des très grands faits sociaux du dernier demi-siècle. — Assurément l'œuvre n'est pas achevée. Elle n'est pas parfaite. Elle est gênée par une législation archaïque en matière d'association et de fondation. On a pensé beaucoup au corps et pas assez à l'âme. On commence seulement à voir — et pas tout le monde ni partout — que l'action morale est au moins aussi importante que l'hygiène. On a contrecarré — un peu moins aujourd'hui —, sous prétexte de laïcisme, bien des initiatives utiles. Mais enfin on a fait beaucoup.

Si Mme Guéritte ne veut pas le reconnaître, c'est par l'effet d'une loi souvent constatée. On s'indigne contre les fléaux sociaux d'autant plus, pourrait-on presque dire, qu'ils reculent. C'est bien simple : ils reculent parce qu'on les combat, et pour les combattre on s'indigne.

3) J'ai bien souvenir en effet de quelques acquittements scandaleux. Mais aussi de condamnations sévères. Il faudrait avoir les chiffres et ne pas se fier à des impressions. Que si d'ailleurs celle de Mme Guéritte était fondée, pourrait-on conclure à une indifférence particulière envers l'enfant ? Ne serait-ce pas tout simplement un cas de cette veulerie, de cette facilité, qui se révèlent, par exemple, dans l'interprétation absurde donnée à la loi Bérenger, et dans l'abus des amnisties ?

4) Il y a beaucoup de vrai dans cette remarque de Mme Guéritte, que les mères de famille de la classe bourgeoise, peu fortunées ou nouvelles pauvres, sont à certains égards dans une situation pire que les mères de la classe ouvrière. Toujours présumées à leur aise, souvent bien à tort, elles sont oubliées systématiquement par la loi, et souvent par les œuvres. Il est vrai que, plus cultivées que les ouvrières, elles sont en mesure de se débrouiller mieux. Mais pourquoi donner à entendre qu'il n'y a

rien pour elles? Il existe au moins une œuvre excellente, l'*Aide aux Mères de Famille*, exactement adaptée au besoin que signale Mme Guéritte; admirablement soucieuse de ménager la dignité des personnes qui en ont une. Elle ferait plus de bien avec plus de ressources. Ne vaudrait-il pas mieux tâcher de lui en procurer en la faisant connaître?

5) Mme Guéritte généralise trop, croyons-nous. On a pas mal de témoignages de visiteuses sociales (je signale particulièrement les admirables enquêtes de l'*Assistance Éducative*); ils sont d'un pessimisme bien moins absolu (cf. également l'*Enquête sur les conditions de vie des familles nombreuses en Belgique*, publication du *Comité belge de l'Union internationale pour l'étude scientifique des problèmes de population*, Paris, Sirey). Il y a d'excellentes familles ouvrières, saines moralement et physiquement. Il n'en est pas moins tout à fait exact qu'il existe, dans les bas-fonds de nos grandes villes, et même dans nos campagnes, beaucoup de familles nombreuses dont la fécondité purement instinctive, tout à fait involontaire, n'est en rien une preuve de moralité — ce serait plutôt le contraire —, et, bien loin de rendre un service, impose une charge à la société.

Alors qu'y faire? Deux solutions se présentent : une action sociale, charitable et morale plus intense; ou les pratiques néo-malthusiennes et au besoin la stérilisation. Nous repoussons nettement la seconde; d'abord à cause de son immoralité intrinsèque. Ensuite pour deux raisons d'ordre pratique. Il est impossible, encore que cette chimère hante l'esprit de certains eugénistes, notamment en Angleterre, de répandre les pratiques anti-conceptionnelles dans les classes pauvres, et d'en détourner les riches. On les enseigne et on les conseille à tout le monde ou à personne. Et elles sont par elles-mêmes si agréables, si commodes — songez donc qu'elles suppriment toutes

les limites que la nature avait mises au plaisir — qu'il est à peu près impossible d'en désaccoutumer un milieu qui en aura pris l'habitude. Alors jusqu'où ira-t-on? à quoi arrivera-t-on? A supprimer toutes les naissances pour supprimer les mauvaises; ce qui revient à se jeter à l'eau pour éviter la pluie. D'autre part, en prévenant toutes les conséquences gênantes des rapports sexuels, le *birth-control* facilite et les fiançailles à la norvégienne, et les passades, et l'adultère, et le divorce; il rend possible l'expérience, sans lui chimérique, de la substitution de l'union libre au mariage; son triomphe marquerait la fin de la morale familiale et sexuelle traditionnelle, l'avènement de la nouvelle morale du droit à l'amour dont il est la condition nécessaire et la cause suffisante. Pour s'en convaincre, il suffit de lire les ouvrages de quelques-uns de ces réformateurs de la morale, Lindsey, par exemple, ou mieux encore Bertrand Russell.

D'ailleurs les natalistes méditeront avec beaucoup de fruit les vérités rappelées par Mme Guéritte. Ils doivent bien se persuader que leur propagande serait vouée à l'échec le plus certain le jour où ils donneraient l'impression tant soit peu justifiée de ne s'intéresser qu'au nombre, et non à la qualité des naissances; de confondre fécondité et vertu, sans distinguer entre les cas et les milieux; de trop viser aux « records » de fécondité; — où ils sembleraient oublier que plus ils condamnent le néo-malthusianisme, et plus ils s'obligent à rappeler le devoir et à donner le conseil pressant de la tempérance dans l'usage du mariage; et plus ils travaillent à faire naître, plus ils sont tenus d'assurer une vie sortable à ceux qui sont nés; — où enfin ils méconnaîtraient que, tout en maintenant leur activité distincte, ils doivent l'intégrer dans une propagande d'ensemble contre tous les fléaux sociaux et tous les vices : alcoolisme, indiscipline des mœurs, taudis et que sais-je?

6) Par ce « soi-disant », Mme Guéritte semble taxer la

propagande nataliste d'illogisme et d'insincérité, parce qu'elle se désintéresserait de la fille mère et du problème de l'abandon d'enfant. Mais on n'est nullement illogique lorsqu'on dit : « Nous voulons des enfants, mais de bonne qualité, si l'on peut dire, qui, bien accueillis dans la vie, par deux parents, comme il convient, aient chance d'être bien élevés. Nous n'avons pas la certitude, hélas ! mais un espoir bien plus fondé de rencontrer ces conditions favorables dans une union régulière plutôt que dans une union de hasard ou dans une passade. Voilà pourquoi nous tenons à l'institution de mariage. Et quand nous parlons de relever la natalité, il doit être bien entendu que nous parlons de natalité légitime. » Telle est la position unanime de toutes les ligues natalistes. C'est la preuve qu'elles ne recherchent pas la quantité seulement. Quand dans une réunion, un congrès, on rencontre, cela arrive, des gens qui demandent qu'on étende aux filles mères la loi d'Encouragement national, ou bien qu'on décerne la médaille de la Famille française à des ménages irréguliers, on peut être assuré qu'ils travaillent pour la nouvelle morale sexuelle, et ne s'intéressent en rien à la campagne nataliste, qu'ils saboteraient plutôt. Et lorsque M. François-Albert ou M. Herriot prétendaient, car ils ont soutenu cette thèse, résoudre le problème de la dénatalité par l'aide à la fille mère, ils mêlaient des questions très différentes. Car enfin, quel taux de fécondité espère-t-on des filles mères ? Après le premier enfant, en auront-elles donc beaucoup d'autres ?

7) Je puis signaler à Mme Guéritte un petit volume fort bien fait qui la renseignera fort bien : *Les Enfants Assistés pupilles du département de la Seine* (dans les bureaux de l'Assistance Publique. Les départements ont naturellement, sur un moins grand pied, des institutions analogues). Les méthodes de l'Assistance publique — le placement à la campagne, dans des familles — sont fort

sages. Naturellement elles valent un peu ce que valent les hommes. Elles ne peuvent donc pas fonctionner parfaitement. Mais jamais je ne dirai : « Que fait-on pour l'enseignement secondaire? » du ton d'un homme qui veut insinuer qu'on ne fait rien, parce qu'il y a quelques professeurs qui font mal leur classe, ou quelques parties des programmes qui me semblent mal comprises. — Par ailleurs, Mme Guéritte paraît connaître l'œuvre de l'*Adoption Française* (c'est à elle, sauf erreur, qu'elle fait allusion). Et elle n'ignore certainement pas la récente loi sur l'adoption. Œuvre et loi qui permettent de reclasser bon nombre d'enfants abandonnés.

8) Ce livre est fort intéressant. Je dois dire que j'en ai tiré deux conclusions assez différentes de celles de Mme Guéritte. C'est d'abord que l'extrême variété des cas individuels interdit toute appréciation générale. C'est ensuite qu'il y a de mauvaises mères, même parmi les filles mères ; qu'elles ne sont pas toutes ou presque toutes possédées du désir de garder leur enfant ; qu'il n'est pas toujours de l'intérêt de l'enfant d'être élevé par elles, et que s'il n'en est à peu près aucune qui ne soit à plaindre, la grande majorité ont une part de responsabilité dans leur malheur, ne fût-ce que par une légèreté et une imprudence difficilement excusables.

9) Alors Mme Guéritte, j'ose le dire, nous doit un livre, aussi calme que courageux ; car peu de personnes auront eu une expérience comme la sienne.

10) Encore une fois, cela me paraît vu trop en beau. Et de tous les partis que l'on peut prendre dans le cas d'une fille mère, je ne crois pas qu'il y en ait un qui soit une vraie solution, autre chose qu'un pis-aller, un expédient. Énumérons-les : 1° Le séducteur « répare », comme on dit, avec un peu d'illusion. Soit ! s'il est connu, ce qui n'est pas toujours le cas ; s'il est libre ; s'il consent ; si malgré sa faute il y a quelque espoir que le mariage

tienne ; si la « réparation » n'aggrave pas la situation en donnant au mari le moyen d'exploiter et de brimer sa femme. Cela fait bien des *si* ! — 2° La fille mère épouse un tiers qui reconnaît l'enfant. Indulgence ou indifférence, il paraît que cela arrive souvent ; et aussi que ces mariages réussissent parfois. Mais d'autres tournent mal, surtout pour l'enfant, surtout quand il en naît d'autres. — 3° La fille mère vit seule, élevant son enfant, soit qu'elle le garde, soit qu'elle le place. La situation est déjà difficile pour une jeune veuve ; combien plus pour une fille mère ; dans certains milieux la fausse position de celle-ci, vis-à-vis de sa famille, vient encore l'aggraver. — 4° Enfin l'abandon. L'Assistance Publique, les personnes et les œuvres qui s'occupent des filles mères commencent toujours par les en détourner. Elles ont raison, pour le principe. Mais peut-on toujours faire à une mère un devoir d'élever son enfant ? Même s'il lui a été imposé par un attentat dont elle n'est en rien responsable ? Qu'en pensent les partisans de la maternité consciente ? Elle n'a jamais le droit de le tuer, bien entendu, ni avant ni après la naissance. Mais le confier à l'Assistance Publique, ou à une œuvre ? Et la victime d'une surprise : après un *cocktail* de trop, un entraînement, un demi-attentat ? Si le devoir de la mère n'est pas absolu, l'intérêt de l'enfant — voyons les choses en face — peut très bien être mieux garanti par un bon placement et mieux encore par une adoption. En tous cas, comme il est inévitable qu'il y ait des mères décidées ou obligées à abandonner, il faut qu'il existe des services d'abandon : il convient que l'abandon ne soit pas plus compliqué que l'avortement. Mais il est bien clair que le faciliter, et l'entourer de garanties pour l'enfant, c'est un peu l'encourager. J'avoue ne pas très bien comprendre la position de Mme Guéritte. Elle s'indigne, c'est entendu, mais de quoi ? De ce qu'on ne fait pas assez pour les enfants abandonnés ? Ou de ce qu'on abandonne trop ? L'indignation est de trop ; car il s'agit de deux choses très utiles, mais qui se contredisent quelque peu.

11) La faute qu'elles *ont pu*... commettre — l'expression est un peu vague : Mme Guéritte rapporte-t-elle, ou partage-t-elle, l'opinion qu'il y a faute à se donner hors mariage? Le point est essentiel ; c'est au fond tout le problème de la fille mère. Si l'on admet, et c'est mon avis, qu'il y a faute, on devra trouver naturel, et socialement utile, qu'un blâme s'attache à la faute ; à celle-là comme aux autres, et que la fille mère ne soit pas mise exactement sur le même pied que la jeune femme que la mort de son mari laisse enceinte. Alors il s'agira de la traiter avec humanité et bonté, dans son intérêt et celui de son enfant ; de lui ôter tout prétexte, d'ordre matériel et moral, à ajouter à sa première faute la faute beaucoup plus grave d'un avortement ; et on ne manquera pas de rendre justice au mérite qu'elle a de résister à la tentation d'un crime devenu si facile. Mais on évitera de lui monter la tête, de lui déclarer qu'elle est deux fois sacrée, victime d'abominables préjugés, et de donner à entendre, à elle et au public, sous prétexte que la fille mère qui porte son enfant à terme est moralement très supérieure à la mère légitime qui « interrompt sa grossesse », que l'*état* de fille mère est supérieur à l'*état* de femme mariée. Un exemple nous fera bien comprendre. Lindsey raconte, dans un de ses livres, l'histoire, bien américaine, d'une fille mère ; son cas, émouvant sans doute par certains côtés, ayant été bien mis en vedette par une presse qui savait son métier, l'héroïne, c'est bien le mot propre, fut accablée de demandes en mariage : elle eut le choix entre les plus beaux partis, et finit par épouser un millionnaire. Il n'échappera à personne de sensé que ce geste collectif, que d'aucuns trouveront « généreux », ébranle, ou plutôt montre à quel point est déjà ébranlée, en Amérique, l'institution du mariage. J'ajoute une autre remarque : Lindsey ne nous dit pas si la jeune femme envoya un joli souvenir à celui à qui elle devait son bonheur, je veux dire au jeune drôle qui l'avait séduite et plantée là. En tous cas, s'il avait des scrupules, il a dû les perdre. Le culte de la fille mère,

comme certains le comprennent, est tellement commode pour les coureurs de filles, que c'est don Juan qui a dû l'inventer.

En somme il s'agit de passer entre deux écueils, celui de la dureté et celui de la facilité. On n'y arrivera, dans la mesure du possible, qu'à deux conditions : beaucoup de tact, et l'horreur des phrases. Voilà un cas qui montre qu'il ne suffit pas toujours de voir les choses en face, comme le veut Mme Guéritte, mais sous toutes leurs faces.

Nous nous demandons si Mme Guéritte se résigne assez franchement, complètement, à cette fatalité qui n'est pas la loi du mâle, mais la loi de nature, et qui veut que la faute de la femme entraîne pour elle des conséquences beaucoup plus graves que pour l'homme. Et pourtant c'est l'acceptation de l'inévitable qui fait voir où est le remède : beaucoup moins dans la réparation, presque impossible, que dans la préservation. Là est, je crois, le tort de notre société, beaucoup plus que dans un pharisaïsme suranné et dur. Il y a dans la lettre de Mme Guéritte un mot très grave : sa remarque que les deux petites filles sauvées par une de ses amies étaient des enfants de jeunes bourgeoises. Rien de plus vrai, les naissances irrégulières, à peu près inconnues, naguère encore, dans la bourgeoisie, commencent à y devenir fréquentes. Pas de doute sur la cause. Le féminisme, qui a rendu bien des services aux femmes, a eu sa contrepartie : il en a exposé beaucoup au danger qui ne l'auraient pas été. Et naturellement il n'a en rien préservé celles de la classe ouvrière. Le danger suprême serait qu'il prétendît pallier son tort en le niant, c'est-à-dire en niant la morale.

12) Je n'approuve pas. Mais de même que *la* fille mère n'existe pas, qu'il y a *des* filles mères, je demande à ne juger les pères que cas pour cas, après examen du dossier individuel. Et puisque Mme Guéritte, avec raison, pense du bien du livre de Mme Tasset-Nissolle, je me permettrai

de lui rappeler que celle-ci est bien plus prudente et plus nuancée dans ses jugements. Elle dit (p. 44) le mot essentiel : par suite de toutes ces histoires de filles mères, « non seulement il y a des enfants, mais *il y a des familles en détresse* ». En pays anglo-saxon, où les liens familiaux sont très relâchés, et où parents et enfants, frères et sœurs, vivent souvent très séparés, les aventures d'une jeune fille n'intéressent guère qu'elle-même. J'estime que la solidarité de la famille française est une très grande force ; il faut en accepter les conséquences. Tant que régneront les sentiments qu'on peut qualifier de préjugés, — mais on n'oubliera pas qu'il faudra choisir entre eux et la suppression du mariage, — une naissance irrégulière, ouvertement proclamée, nuira gravement aux intérêts des autres enfants, j'entends en particulier à leurs mariages. Et songez à la situation de l'enfant, au milieu de cette famille. Est-il possible qu'on ne lui fasse pas tout le temps sentir qu'il n'est pas comme tout le monde ? Il est curieux que Mme Guéritte, qui se plaint qu'on ne s'inquiète jamais de l'enfant, l'oublie elle-même et ne tienne compte que de la sensibilité de la mère. Pour l'enfant, il n'est pas du tout certain qu'une bonne adoption ne vaille pas mieux. Ajoutez, dit encore fort bien Mme Tasset-Nissolle, qu'au moment où l'affaire éclate « les enfants en âge de comprendre manifestent une vive et inquiétante curiosité, et vous ne trouverez point si déraisonnable ce père de famille qui disait : « Je ne puis élever cet enfant illégitime à mon foyer, pour l'exemple. »

13) On pourrait continuer (et d'autres le font) : « Tant qu'il y aura la guerre ; — tant que nous ne serons pas absolument sûres que l'enfant que nous mettrons au monde sera parfaitement beau et bien portant ; — tant que la mort peut le faucher prématurément », et que sais-je ? Et on peut généraliser, par analogie. « Tant qu'il y aura malheureusement des gens qui ne mangent pas à leur faim, pas une cuisinière généreuse n'acceptera d'allu-

mer ses fourneaux. » Hélas ! si on attendait pour avoir des enfants que le monde fût parfait ! Et puis, comment, par quel procédé, réaliser cette grève ? — Franchement, dans cette sommation adressée à la société, est-ce que Mme Guéritte n'a pas été un peu entraînée par son éloquence ?

14) Pourquoi dire que la France se meurt ? Ce qui se meurt, c'est, avec la France, la Suisse, la Belgique, l'Angleterre, l'Écosse, l'Allemagne, l'Autriche, les pays scandinaves, les États-Unis. En un mot, les principaux pays de race blanche, et presque à proportion qu'ils sont plus civilisés. Il y a entre eux des nuances, qu'il n'est pas sans intérêt de marquer ; il n'y a plus de différence fondamentale. Tous sont dans la situation de l'homme dont les apparences de santé peuvent encore faire illusion aux profanes, mais dont la maladie mortelle n'échappe pas au médecin et au radiologue, ici au démographe. Et partout les causes sont les mêmes.

15) Il ne faudrait pourtant pas nier l'évidence. En partie, il est vrai, par une simple conséquence de découvertes scientifiques, mais aussi par l'évolution des sentiments, les enfants sont beaucoup mieux soignés qu'autrefois ; ils meurent beaucoup moins ; bien moins de parents ont pour leur mort l'indifférence de Montaigne ; on se sépare moins d'eux ; on a renoncé à les placer en nourrice, dans les milieux où on le faisait autrefois ; ils sont admis beaucoup plus tôt au salon, à la table des parents ; on fait beaucoup plus pour leur instruction, qui est bien mieux organisée ; les écoles, que Mme Guéritte traite de prisons par une exagération évidente, ou si l'on veut en généralisant quelques rares cas particuliers, les écoles et les lycées sont bien plus confortables et plus sains qu'autrefois ; et toutes les fois qu'on remanie ou construit, c'est pour faire beaucoup mieux ; la discipline y est beaucoup moins dure ; les punitions corporelles y sont interdites ; les vacances

sont plus longues, les congés plus fréquents — sur tous ces points je n'ai qu'à comparer ce que je vois pour mes petits enfants avec les récits de mes grands-pères, pour constater l'énorme différence. Par ailleurs, les enfants sont beaucoup mieux protégés contre les abus de l'autorité paternelle ou de l'exploitation du travail. Ils ont beaucoup plus tôt, beaucoup plus de liberté, parfois trop. Bref, Mme Guéritte peut trouver qu'on ne court pas assez vite dans la voie qu'elle indique ; mais le fait est qu'on y marche à grands pas.

Et cependant Mme Guéritte a raison : on néglige l'enfant et on le hait. Seulement elle n'en a pas donné les vraies preuves. On le néglige en oubliant de former sa conscience et de préserver sa moralité ; que l'on pense seulement, et ce ne serait pas tout, aux spectacles où on le conduit, aux rues qu'il est obligé de parcourir. Je suis convaincu que Mme Guéritte n'approuve pas que grands enfants, jeunes gens et jeunes filles se nourrissent de *Rire* et de *Détective*. Mais je constate que lorsqu'elle parle de ce qui est dû à l'enfance, elle ne fait, à la morale, qu'une bien vague allusion : les terrains de jeux se présentent à son esprit avant la rue propre. Et il faut croire qu'on hait l'enfant, puisqu'on le tue, par centaines de milliers, bon an mal an, en Europe. L'abandon, comme fléau social, n'est rien en comparaison de l'avortement. Outre que celui-ci tue, il est infiniment plus fréquent ; et il prélève son formidable impôt sur ce que n'a pas arrêté le premier barrage des pratiques néo-malthusiennes. Bien entendu Mme Guéritte condamne l'avortement ; mais on est surpris de ne pas trouver le mot dans une lettre où sa place était tellement marquée.

Mais d'où vient que l'on « aime » l'enfant quand il est né, alors que d'avance on n'en veut pas ? De bien des causes, et d'une en particulier que le sujet nous amène à indiquer. Mme Guéritte a un mot révélateur. A propos des deux petites filles qu'une de ses amies a sauvées, elle note qu'elles étaient « adorables ». Elle paraît penser que

moins adorables, l'abandon eût comporté une circonstance atténuante, et les petites eussent possédé un titre de moins à être recueillies. Il est pourtant bien certain que le plus affreux laideron, et la plus ravissante enfant, ont le même droit à la vie. Mais voilà : il est des personnes qui jugent de ces choses avec leur « cœur », leurs nerfs, leur sensibilité. Elles aiment l'enfant pour sa gentillesse, ses caresses, son intelligence, le plaisir qu'elles ont à s'occuper de lui, pour elles-mêmes, en un mot, plutôt que pour lui. Et elles sont émues de sa moindre souffrance, quand elles la voient. Tout cela est fort naturel — il y a beau temps qu'on a dit que l'homme est plus frappé par ce qu'il voit que par ce qu'il entend ; — et il n'y aurait rien à dire, sinon qu'il faut savoir contenir sa sensibilité de telle sorte qu'elle ne l'emporte pas sur la raison et le sens moral, qui doivent être les vrais juges. C'est faute de le faire que trop de personnes traitent ces questions par l'éloquence, ce qui est fort dangereux ; s'émeuvent plus de voir un enfant recevoir une gifle, peut-être fort méritée, que lire quelque ordure ; font une différence immense, et tout à fait injustifiée, entre l'avortement et l'infanticide, sous prétexte que le fœtus, on ne le voit pas, il ne crie pas ; c'est un paquet rouge, comme s'il n'était pas un être humain lui aussi, et une vie ; mesurent les faits sociaux d'après l'effet qu'ils causent à leurs nerfs, et non d'après leur importance vraie ; crient leur indignation quand on découvre un enfant martyr, et n'accordent qu'une attention distraite à l'arrestation d'une faiseuse d'anges qui a à son compte une centaine peut-être d'assassinats ; et oublient qu'une des raisons qui font l'extrême gravité de l'avortement, c'est qu'il devient une doctrine.

Et voilà comment le « Siècle de l'Enfant » est celui de ce paradoxe tristement comique : soigner avec beaucoup de zèle les enfants qu'on n'a pas réussi à empêcher de naître.

Édouard Jordan,
Membre de l'Institut.

A TRAVERS LES REVUES

L'aurore d'une civilisation nouvelle

M. Mussolini donne à **1934** un article qui s'intitule *L'aurore d'une civilisation nouvelle*. Après des considérations générales — et point très neuves — sur la crise, il en vient aux remèdes positifs, exprimés avec une netteté et une hardiesse qu'il faut relever.

La première chose à faire quand nous regardons en face le nouvel état de choses, mis si brutalement sous nos yeux par la longueur même de la crise, c'est de comprendre que le profit individuel ne peut plus être dorénavant considéré comme l'objectif principal de l'époque. On ne peut plus nier que la prospérité de la nation considérée comme un tout est beaucoup plus importante que les intérêts des individus et des groupes.

Je pense que Mussolini ne veut pas nier la légitimité du profit, mais ses abus dans un régime individualiste de libre concurrence. Voici d'ailleurs qui précise sa pensée, et qui ne peut, nous semble-t-il, qu'être approuvé.

La nouvelle civilisation ne peut pas être fondée sur le seul droit de la classe possédante à organiser l'industrie de la nation uniquement en vue de son gain personnel, de ses désirs personnels, de sa puissance. Il y a eu des organisations industrielles dont le pouvoir dépassait celui de l'État où elles s'étaient formées. De grandes fabriques d'armements ont pesé parfois sur la politique des peuples pour servir leur intérêt personnel.

La gravité de cette accusation, dans la bouche de Mussolini, ne saurait être méconnue. Il insiste :

Des industriels, qui commandent la terre et la mer, ont rempli les parlements d'hommes à leurs gages, afin qu'ils puissent contrô-

ler les législations. Tels sont les résultats auxquels aboutit le capitalisme industriel abandonné à lui-même... Et nulle nation au monde n'est à l'abri d'une telle dictature des gens d'affaire.

Faut-il donc accepter le remède proposé par Mussolini : la corporation organisée par l'État? Évidemment on ne peut accepter des formules comme celle-ci :

Le fascisme assure la suprématie absolue de l'État. L'État devient, avec lui, le point de concentration de toutes les puissances physiques, morales, intellectuelles et économiques de la nation.

Cet étatisme ne saurait convenir au christianisme. Du moins certaines autres formules — qui ne peuvent être prononcées que par un État fort — sont-elles excellentes :

Les producteurs sont introduits dans le cadre même de la production nationale, sur un pied d'égalité. Nous ne tolérons pas que l'industrie parle et que les ouvriers n'aient qu'à se taire... Une part égale est donnée à tous deux. L'ouvrier est un facteur de la production au même titre que l'industriel et que le technicien. Nous le reconnaissons et nous lui donnons la facilité de faire valoir son habileté et ses droits dans le système général de la production.

Memento

La Revue du XX^e^ siècle, décembre 1934.

C'est la *Revue du Siècle* qui reparaît, depuis deux mois, sous ce nouveau titre. Signalons un clair et court exposé de M. Jacques de Saint-Germain sur le corporatisme : *Vers la Corporation, oui, mais vers quelle Corporation?*

LES LETTRES ET LES ARTS

GERTRUDE VON LEFORT. *Les fins dernières.*

MARC SCHERER. *Daniel-Rops tel que nous l'aimons.*

Les prix littéraires viennent d'être distribués. L'une des œuvres le plus en vue pour le prix Femina fut ce beau roman : *Mort, où est ta victoire?* dont l'inspiration chrétienne méritait d'être relevée ici avec une chaude sympathie.

JACQUES MADAULE. *Gertrude von Le Fort et la ville de Rome.*

GILBERT GADOFFRE. *Histoire de deux royaumes.*

HENRI POURRAT. « *Le troupeau galeux.* »

HENRI POURRAT. *Quelques livres.*

HENRI GOUHIER. *Théâtre.*

Les frénétiques.

LES FINS DERNIÈRES

I

Ta voix parle :

J'ai vu l'agitation du monde s'en aller dans un nuage :

Le calme du soir était comme une tempête dans ses voiles, elle s'enfuyait devant le coucher du soleil comme en proie à une grande frayeur.

Car de quel côté doit-elle se tourner quand vient le puissant sommeil et où doit-elle chercher un abri quand il la chasse de sa tente?

C'est en vain qu'elle fait souffrir les hommes et qu'elle conduit contre lui la meute de leurs désirs :

Il n'en prépare pas moins la boisson qui les rendra muets!

Le murmure des villes se poursuit bien quelque temps encore, mais le grand silence s'infiltre déjà à travers leurs murs.

La pourpre de leurs douleurs s'assombrit et la pourpre de leurs plaisirs devient grise comme le crépuscule.

Leurs esprits orgueilleux deviennent gris comme l'oubli.

Toute volonté devient brouillard, et toute action devient l'ombre d'un rêve.

Les rois dorment et les puissants de la terre se couchent comme de petits enfants :

Tous tombent sur le sein de la nécessité, là leur superbe devient comme du sable uni.

Là ils deviennent tous comme ils seront dans leurs tombes —

Seigneur, ayez pitié des pauvres âmes!

II

Et ta voix parle :

Qui es-tu, monde, pour me faire peur ! Mes enfants me font endurer mille morts !

Devant lequel de tes jugements pourrais-je m'incliner ? Mon âme lutte avec le tribunal de l'Éternel !

Vois, je me tiens, la dernière, sur le grand pont du départ ; je tiens dans mes bras tous ceux que la vie rejette.

Mes oreilles ne cesseront plus d'entendre leurs gémissements, et mon visage est blême de leurs angoisses.

Mes pieds sont dans les cendres jusqu'aux chevilles et mes vêtements sont humides du souffle des caveaux.

En vérité, je suis fatiguée de l'horreur, et ma peur est devenue faible comme les mains d'un petit enfant.

Mon amour l'a vaincue, il l'a jetée à genoux et elle ne se relèvera plus !

Malheur à toi, monde, qui crois à la mort, parce que tu es froid : tu trouveras une mort que tu n'as pas rêvée !

Tu trouveras une mort telle que tu ne mourras pas éternellement.

Ayez confiance, vous qui pleurez, réjouissez-vous, vous qui n'oubliez pas.

Car de votre fidélité je veux faire une promesse, je veux remplir de sens jusqu'au bord les coupes de votre souvenir !

Je veux élever votre cœur vers la liberté contre tous les esclaves de la raison !

Je veux accueillir les ardents et repousser les lâches !

Je veux donner raison à ceux qui aiment à la face de la destruction : je veux les asseoir sur le trône de la vie éternelle !

Je veux les élever au-dessus de la justice : je veux les porter jusqu'au sein de la miséricorde du Seigneur !

III

Ta voix parle :

Je sais que vous vous moquez de moi, je sais que vous vous irritez contre moi, je sais que vous me cherchez à tâtons dans l'obscurité.

Car vous entendez bien ma voix et vous dépistez mon reflet dans vos cœurs.

Mais vous ne pouvez voir mon visage : ma tête repose enfouie dans le sein de Dieu, il y a des siècles que je ne l'ai plus redressée !

Les ombres de Celui qui sait tout ont crû autour de moi, et ses mystères se multiplient sur mon front comme une sombre mousse.

Car je suis baptisée au nom de celui qui s'appelle « Inconnaissable » et au nom de la Majesté qui se nomme « Profond Secret »,

Il couvre son éternité de vagues mouvantes et son infinité de tempêtes qui s'épuiseront un jour.

Il laisse les orages tonner, comme s'ils étaient les maîtres, il cache toutes ses forces sous des noms de bouche d'homme.

Il cache son esprit sous vos cœurs, il cache son amour sous le pain et le vin.

Vois, je ne puis me soustraire aux voiles de ma faiblesse, je ne puis me soustraire aux sombres voiles qui me rendent méconnaissable.

Je suis vouée à mes voiles de fiancée, je suis vouée aux voiles blancs de l'héritage céleste qui est le mien.

Car ce que tu ne vois pas, c'est à cela que tu dois me reconnaître, et ce qui te fait peur, c'est à cela que ton âme doit me croire.

IV

Et ta voix parle :

Mais quand un jour arrivera la grande fin de tous les mystères,

Quand Celui qui est caché apparaîtra parmi les éclairs dans les effrayantes tempêtes de l'amour déchaîné,

Quand Son avènement retentira comme un orage à travers le Tout, et que s'épanchera en cris d'allégresse le grand désir de la création,

Quand les globes du firmament éclateront en flammes et que de leurs cendres se lèvera brusquement la lumière libérée,

Quand les digues épaisses des substances se rompront et ouvriront toutes grandes les écluses de l'invisible,

Quand les millénaires, comme des aigles, reviendront à tire d'aile, et que retourneront à l'éternité les escadrons des atomes,

Quand crèveront les tonneaux des langues et que se précipitera le torrent impétueux de ce qui n'a jamais été dit,

Quand les âmes les plus solitaires viendront à la lumière et que seront lavées toutes fautes et jusqu'à celles que nous ignorions :

Alors le Seigneur relèvera ma tête, et devant son regard mes voiles seront happés par le feu,

Et je resterai là comme un miroir dépouillant à la face des mondes.

Et les astres reconnaîtront en moi leur lumière de

louange, et les temps reconnaîtront en moi ce qu'il y a en eux d'éternel, et les âmes reconnaîtront en moi ce qu'il y a en elles de divin,

Et Dieu reconnaîtra en moi son amour.

Et aucun voile ne tombera plus sur ma tête que l'éclat de la face de mon juge.

Alors le monde disparaîtra.

Et le voile s'appellera Grâce, et la Grâce s'appellera Infini.

Et l'Infini s'appellera Béatitude. Amen.

GERTRUDE VON LEFORT.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Daniel-Rops tel que nous l'aimons

Il n'est si grand talent qui ne soit discuté. L'activité multiforme de Daniel-Rops a valu à l'auteur de *l'Ame obscure* une célébrité assez déconcertante. Sait-on, lorqu'on parle de Daniel-Rops, si c'est le romancier ou l'essayiste, le doctrinaire d'un mouvement politique ou le journaliste que l'on aime ou que l'on critique? C'est la marque d'un riche destin d'attirer l'attention, — faveur ou réserve, — sous tant d'aspects multiples. Mais c'est aussi la marque d'un grand destin de témoigner d'une exceptionnelle grandeur, indiscutée : cette grandeur qui lui est propre, signe de sa vocation, Daniel-Rops la révèle dans le roman. Voilà pourquoi, depuis *l'Ame obscure* parue il y a cinq ans, aucun livre de critique, aucune de ces notules, souvent fulgurantes, que nous avons lus sous sa signature, n'a pu nous faire oublier que Daniel-Rops est d'abord et surtout romancier et que c'est par le roman que nous aimons le voir donner sa mesure.

Et si exigeants que l'amitié nous fasse, nous n'avons pas été déçus. Les grands mots sont dangereux à manier et l'hyperbole convient mal à l'admiration : il faut pourtant dire que ce long roman, *Mort, où est ta victoire?* (1) nous a comblés et que c'est une œuvre qui compte non pas seulement pour la gloire de son auteur, mais pour l'honneur de notre temps.

Oui, notre époque a bien besoin d'œuvres de cette trempe

(1) Plon, édit., 1934.

pour mériter mieux que mépris et répulsion. Le spectacle des hommes et des choses n'offre pas à nos regards tant d'occasions de fierté qu'il ne faille pas accueillir comme un réconfort le témoignage apporté par Daniel-Rops en son roman. Car plus profondément qu'une affabulation romanesque (ce mot sonne mal...), *Mort, où est ta victoire?* est un *témoignage* : le témoignage de la vitalité des valeurs spirituelles les plus hautes, l'invitation aux meilleures formes de l'espérance. Et la faveur quasi unanime (à peine, çà et là, quelque étonnement) qui a entouré la publication de ce livre est un signe que nous ne sommes pas incapables de redressement ni notre époque indigne d'être vécue.

Historiquement, donc, ce roman marquera une date : il n'est pas indifférent que le sens de la vie humaine nous soit offert en méditation à l'heure même où les hommes semblent avoir perdu le goût de vivre et accumuler des raisons de désespérer. Il faut que l'importance historique de ce roman soit soulignée comme une protestation sereine contre les déchéances et les misères du monde, comme un message de paix et de résurrection.

Ce n'était pas petite ambition de retracer les vicissitudes d'une vie de femme tout au long d'un quart de siècle, avec une minutie et une précision dans le détail qui auraient pu effrayer, — ou conduire à l'échec, — de moins audacieux. Parlons ici d'audace dans le sens le plus noble, où la témérité ni la présomption n'ont de part, — mais seulement la belle assurance que donne la maîtrise d'un art. Autour de Laure Malaussène vouée au Mal par l'injustice, souillée par le Mal au cours d'années longues et implacables, rachetée par la souffrance et par le renoncement, Daniel-Rops a évoqué un monde de personnages mystérieusement accordés aux secrets desseins de la vocation humaine, décrit un drame à la fois sombre, brutal et glorieux, révélé cette étonnante présence du divin au cœur même des actes et des pensées qui accompagnent la vie quotidienne. Dominé par l'ombre terrible de

Satan, ce roman est en vérité l'histoire des triomphes de la grâce dans les âmes loyales et misérables que perd l'orgueil et que rachète la douleur doucement acceptée.

* * *

Daniel-Rops excelle à créer les conflits intérieurs où doivent peiner ses héros. Déjà dans *l'Ame obscure*, il nous avait montré ce Blaise Orlier aux prises avec son propre destin, toujours refusant le bonheur, toujours aggravant ses « fatalités ». Avec une sûreté accrue dans son art, Daniel-Rops a campé le caractère de Laure Malaussène dans un semblable drame : ici, c'est une femme à l'âme orgueilleuse et violente qui s'épuise vers le bonheur et vers l'accomplissement de sa vocation, qui, avec une lucidité et une âpreté étonnantes, choisit à chaque instant la voie de sa destinée. Nous aurions pu, sur ce thème, rencontrer ces développements faciles et édifiants où une âme droite et pure, même visitée par le Mal, aurait tracé le chemin de sa vie d'un geste noble et définitif. Or ce n'est pas seulement pour ménager les effets dramatiques et assurer une plus abondante matière à son roman que Daniel-Rops n'est pas entré dans ces développements. Nous savons bien que les destinées qui se font toutes seules, sans heurts et sans luttes, sans hésitations ni tentations, ne sont pas de l'humaine condition. L'intérêt que nous portons aux héros de Daniel-Rops est fait en quelque sorte d'une participation de tout notre être, dans ses plus hautes aspirations comme dans ses déchéances les plus tristes, au sort, aux angoisses, aux chutes, aux tâtonnements, aux espérances, qui marquent la vie même de ces personnages. Ce n'est point une historiette parmi d'autres : c'est presque la chronique de tout homme venu en ce monde, avide de bonheur, incapable de l'y trouver sans consentir aux pires renoncements.

Par là, Daniel-Rops a écrit ce qu'on pourrait appeler l'illustration de l'action humaine. Sans écraser son texte de

développements « moraux » (les personnages chargés de « faire de la doctrine » parlent avec discrétion), il est arrivé à nous faire éprouver la réalité d'une logique de l'action humaine, simplement en nous montrant, dans le plus pathétique des récits, une application expérimentale des lois immuables de notre être.

Deux idées, — deux faits, — commandent tout ce récit : la présence du Mal en ce monde, la nécessité d'une option libre et consciente entre Satan et sa fidélité à nous-mêmes.

Lorsque Laure Malaussène vivait à Barterand, chez ce triste Détrérieux, elle n'est encore qu'une jeune fille rêveuse à la fois et volontaire, entourant son amie Pia d'une affection un peu dominatrice ; c'est dans cette paix qu'elle devait rencontrer le mal, le subir, non y consentir ; mais, de cette rencontre, elle allait sortir souillée comme si elle l'avait cherché et délibéré : le soupçon de l'infamie est une blessure qui ne se ferme pas, le soupçon seul est une injustice, une honte. Que l'on ait pu, par malveillance, appuyer sur les lettres qu'elle écrivit à Pia une accusation gratuite et ignominieuse, c'était assez pour jeter dans son âme cette certitude accablante qu'elle était désormais sous l'empire de lourdes menaces : à ce moment-là, elle avait possédé la connaissance du bien et du mal, « qui est la suprême misère ».

Cette connaissance lui a été apportée par l'injustice : à cela, une âme fière ne se résigne pas, et cette fierté que la colère envenime fait bientôt place à l'orgueil. Par une très heureuse gradation, Daniel-Rops a montré l'obscur travail de l'orgueil salissant dans l'âme de Laure la pureté de sa révolte devant l'injustice, le soupçon, le Mal. Fuyant les lieux maudits où elle a eu la révélation des forces de ténèbres, elle croit peut-être avoir échappé à l'emprise du Mal. C'est alors que le Mal, qui n'a pu entrer en elle par violence, attend qu'elle vienne à lui. C'est ici une des péripéties, longuement et délicatement décrite, de cette histoire : la souillure du soup-

çon demeure en dépit des lieux changés, et de l'oubli cherché; sans qu'elle se l'exprime clairement, Laure est déjà installée dans la logique du Mal : pour avoir transmué sa révolte ingénue en dur orgueil, elle aperçoit bientôt que si elle doit aller vers le mal, ce sera en toute conscience. Tel sera le drame de cette âme de *se connaître*, de *vouloir* son destin, de décider sa voie. Cette lucidité aurait pu être signe d'élection, promesse de sainteté. La présence du Mal exerce une tyrannie obscure : Daniel-Rops, en des pages émouvantes, a montré que ce n'est pas une question simple d'échapper à cette présence, à cette tyrannie. La froide lucidité de Laure fait seulement qu'elle s'enfonce dans une voie sans issue, le sachant et le voulant : « On croit qu'on vit parce que l'on consent au mal. On croit être libre parce qu'on est oublieux... » Les illusions les plus séduisantes, et d'abord l'oubli, les sophismes les plus tentants, et d'abord la volonté de vivre, on peut y céder, faire semblant d'y croire : mais la sévère expérience de Laure, longtemps après, lui dira clairement que l'oubli n'est pas la liberté, et que n'importe quelle façon de vivre, choisie par orgueil ou colère ou haine, ne vaut pas la peine d'être vécue.

* * *

C'est presque par excès de délicatesse que cette âme marche à la rencontre du mal. Elle n'est point assez médiocre pour prendre son parti de l'injustice du sort, elle a trop souffert pour garder l'espérance. Comment, issue d'un sursaut de délicatesse, sa protestation glisse-t-elle aux abdications immondes? Entraînement du désespoir : « Si j'ai été écrasée, moi qui ne l'ai pas mérité, qui ne savais même pas que l'injustice existait, que dois-je attendre de la vie? Le mal, toujours le mal. Si je veux du bonheur, ce n'est pas dans la loi. » Tel est le secret de son option. Pour avoir rencontré le mal alors qu'elle vivait dans la loi, elle en vient à penser que l'injustice a ruiné la loi et que le bonheur se trouve hors de la loi commune. Sa violence d'âme se plaît à

ces résolutions excessives. Tendue de tout son être vers un bonheur qui la comble, Laure, souffrant d'être toujours déçue, a décidé d'accomplir, coûte que coûte, ce qu'elle croit son destin.

Or, bientôt, elle s'aperçoit de l'implacable nécessité à quoi elle s'est enchaînée : quand on est entré dans la logique du mal, il faut accepter le pire. A Sainte-Mechtilde, pensionnat de jeunes filles où elle enseigne les belles-lettres et la musique, Laure rêve d'une vie vouée à un amour qui lui apporterait, avec une joie pleine, la certitude de réaliser tout son destin. Par hasard, pendant un voyage en chemin de fer, elle trouve un petit carnet noir égaré par quelque voyageur et le lit : c'est un recueil de sentences de Nietzsche, et son âme s'exalte à la lecture de ces maximes l'invitant à situer son bonheur par delà le bien et le mal. Par quelle étrange harmonie cette jeune femme qui se nourrit de Pascal et de sainte Thérèse croit-elle trouver dans ce formulaire nietzschéen l'aliment de sa violence? Sans doute cette violence n'est-elle pas exempte de colère et de dégoût. Et lorsque, par un autre hasard, elle se trouve en présence de ce Jean Paleyzieux qui a transcrit les formules de Nietzsche sur le carnet noir, elle comprend, rien qu'à l'entendre commenter son auteur, que le bonheur est là. Cet amour attendu, son dernier espoir, elle s'y jette à corps perdu : perdition totale. Après l'enthousiasme des premières rencontres, voici le crime : Jean Paleyzieux empoisonne sa femme malade pour être libre de prendre Laure. Et voici qu'aussitôt après le crime, il faut tomber aux pires hontes : Jean signe au docteur Epeautre un billet par lequel il reconnait avoir empoisonné Mathilde, — et pour reprendre ce billet, Laure doit accepter la souillure infâme d'Epeautre. Déjà tout est fini : Laure a compris que cet amour est saccagé, méprisable. Liée à cet homme pour la vie, c'est la complicité dans le crime, l'option consommée pour le mal. Sa vie est nouée. « Elle avait pu autrefois croire qu'elle avait atteint le fond de la misère humaine, parce qu'elle se sentait innocente et malheureuse. Mais ce

sentiment d'une injustice commise à son égard était, au contraire, un soutien. Maintenant, sa conscience lui disait que cette misère était juste, qu'elle était dans l'ordre des choses. Elle souffrait parce qu'il était bien qu'elle souffrît. Il n'y avait même plus à se révolter, à se débattre, à protester au secret de son cœur; il n'y avait qu'à accepter, qu'à subir, qu'à glisser tout le long de la pente fatale sur laquelle elle s'était engagée. »

A quel degré d'abjection a pu descendre cette femme, Daniel-Rops le montre avec une étonnante pénétration d'analyse dans le « Journal de Laure ». Peut-être cette abondante confession comporte-t-elle quelques longueurs superflues : nous y gagnons sans doute d'explorer la vie de Laure en tous ses recoins, mêlée à une foule d'aventures qui aggravent sa déchéance et pourtant traversée de loin en loin par de mystérieux appels : dans le désordre même dont elle a fait sa loi, Laure perçoit cependant une invisible présence qui ne s'efface pas. En dépit d'une certaine accumulation de scènes bigarrées, Daniel-Rops laisse deviner le travail de rémission qui s'opère à l'insu même de la triste héroïne. On y trouve des pages du plus haut pathétique, révélant la dure épreuve de la souffrance qui purifie. Souffrance d'abord accueillie avec défi dans une âme qui cherche à l'oublier par l'excès des débauches. Puis souffrance qui, sans devenir lassitude, se change en avertissement, en invitation à la remontée. Dans cet horrible calvaire, nous suivons Laure ténébreuse; plus que de haïr sa volonté de perversion, nous nous sentons prêts à la prendre en pitié; sa haine contre son mari, son obstination dans les voies du mal, malgré la répulsion que nous éprouvons, nous apparaissent invinciblement comme les douloureuses préparations du rachat. Trop rarement nous avons vu le roman nous offrir une aussi prenante évocation de la rédemption par la souffrance pour que nous ne retenions pas comme l'une des plus belles réussites de l'art, — la plus belle peut-être, — ces pages hallucinantes. Il a fallu pour les écrire avec cette netteté et ce tragique une richesse de talent

et un sens de la vocation humaine qui classent un auteur parmi les plus grands.

*
* *

Une vie dominée par le souvenir d'un crime, un amour devenu une haine inexpiable, une souffrance que rien n'arrive à user, tel est le destin de Laure. Pour la tirer de cet abîme, quel secours providentiel pouvait-elle attendre? Il semble que la haine obstrue tous les chemins par où pourrait s'avancer l'Amour qui délivre. Désolation et désespoir, c'est ce qui résume, semble-t-il, cette histoire. Et pourtant, nulle souffrance n'est vaine. A l'encontre de bien des usages, Daniel-Rops n'a pas voulu que tout finît là : dans toute vie, il y a une option, une épreuve, une souffrance, — mais épreuve et souffrance orientées, non pas closes sur elles-mêmes. Par là, Daniel-Rops faisait déboucher son roman en plein ciel, et embrassait la totalité de l'expérience humaine. Sans nul artifice, fidèle seulement à la logique de l'action, l'aventure de Laure aborde aux refuges de la grâce et de la paix. Ce sont de nouveau des pages fulgurantes : la rencontre de Laure et de ce Thierry par qui, en sa jeunesse, elle a eu la révélation du mal et ressenti la blessure de l'injuste soupçon, la lente ascension de son âme désemparée vers la joie et la paix. D'une conscience nourrie de péché va renaître, au prix de maints efforts guidés par une main miraculeuse, une conscience capable de bonheur. C'est une magnifique trouvaille de Daniel-Rops d'avoir fait de ce même Thierry qui, vingt ans plus tôt, avait été l'instrument du démon pour perdre Laure, l'instrument de la Providence pour la racheter. C'est par lui qu'elle retrouve espérance, de lui qu'elle réapprend qu'à chaque instant, au fond de nous, notre conscience choisit et peut se reprendre. Nul n'est perdu s'il ne le veut.

Dans toute cette partie du roman où se prépare et s'affirme « la victoire sur la mort », nous assistons comme à un drame multiple : la souffrance qui prend un sens, la Providence

qui, de plus en plus clairement, prend l'initiative, la puissance de la communion des saints, le renoncement retrouvé à mesure que l'orgueil s'effrite, la charité de nouveau souveraine dans une âme perdue de haine et de honte.

Nous devons savoir gré à Daniel-Rops d'avoir avec cette maîtrise illustré le sens de notre destinée : c'est par l'humilité, la souffrance et le renoncement que se mérite le bonheur.

*
* *

Ces quelques réflexions n'avaient pas pour but de donner du roman de Daniel-Rops une recension complète. A dessein, nous nous sommes borné à dessiner la ligne fondamentale de cette vie tourmentée. Nous avons passé sous silence nombre de personnages auxquels l'auteur a donné souvent un singulier relief : tel ce Brassy démoniaque, cette Marcelline troublante, et les beaux-fils de Laure dont l'un, Raphaël, sera, à sa manière, un messager de salut, et la douce Xave, fille de Pia, qui ayant deviné le drame où se débat Laure fait pour elle l'offrande de sa vie, afin que sa maladie et sa mort aient un sens.

Mais tous ces personnages agissent en quelque sorte en fonction du destin de Laure, et c'est elle qui est l'enjeu du drame. C'est assurément rendre compte très mal de la richesse d'une telle œuvre que d'en souligner simplement les arêtes essentielles. Nous avons voulu dire, sans plus, que c'était là un roman dont presque toutes les pages appellent une méditation : ce n'est pas si fréquent dans le genre qu'il ne soit permis de dire que là nous avons rencontré le Daniel-Rops que nous aimons.

Marc Scherer.

Gertrude von Le Fort et la ville de Rome

Lorsque, voici quelques années, je signalais ici même l'exceptionnel intérêt du *Voile de Véronique*, la première des œuvres de Gertrude von Le Fort qui eût été traduite en français, je ne me doutais pas que Rome, encore une fois, serait le lieu et le principal sujet d'un autre livre. On se souvient que, dans *Le Voile de Véronique*, Rome n'était pas seulement le cadre quelconque d'une intrigue romanesque, mais véritablement le seul lieu du monde où cette intrigue fût concevable. Il devrait en être toujours ainsi, d'ailleurs, dans tous les romans, pour qu'ils fussent vraiment parfaits. Quoi qu'il en soit, Rome seule était capable d'expliquer tour à tour le caractère de la grand' mère, celui de Véronique, et même celui de tante Edelgart. Parce que Rome n'est pas seulement un paysage de pierres, mais un signe de contradictions devant lequel les hommes sont forcés de s'engager et de dévoiler leur vraie nature. Ce qu'il y a d'éternel dans Rome, et qui ne se voit pas, mais qui se respire, c'est cela même que Gertrude von Le Fort avait dégagé dans *Le Voile de Véronique* et qui donnait à ce drame angoissant la sérénité des certitudes éternelles.

On imaginerait difficilement deux livres en apparence plus différents l'un de l'autre que *Le Voile de Véronique* et *Le Pape du Ghetto* (1). Là, un récit continu à la première personne, lent, majestueux, certainement écrit par la narratrice supposée longtemps après les événements qu'elle raconte. D'où ce caractère intemporel qui semble

(1) GERTRUDE VON LE FORT, *Le Pape du Ghetto* (*Der Papst aus dem Ghetto*), traduit de l'allemand par Jean Chuzeville. Collection « Les Iles ». Paris, Desclée de Brouwer.

avoir quelque peu dérouté les critiques. Ici, au contraire, le récit le plus discontinu, parlé par des contemporains, une foule de contemporains, à la manière des chroniques du Moyen-Age. Mais c'est que nous sommes précisément au Moyen-Age et que *Le Pape du Ghetto* est un roman historique. De telle sorte que Rome ne se borne plus à être toujours présente, mais c'est elle-même qui parle tout le temps. La Rome médiévale, de 1050 environ jusqu'en 1130, encore toute pleine des souvenirs de l'Antiquité; mais constamment menacée par les Césars germaniques. Centre vivant de la Chrétienté; mais où l'autorité du Pape est sans cesse bafouée par les rudes barons qui dominent la campagne romaine et dressent leurs tours jusque sur le Forum. Avec son peuple venu de toutes les parties de la terre, et où l'on trouve même, au bord du Tibre, l'une des plus anciennes juiveries du monde. Voilà ce qu'il fallait nous rendre perceptible la rumeur qu'en quatre-vingts ans d'histoire une ville pareille peut faire entendre. Et tantôt ce sont les Juifs de Rome qui racontent : par eux nous sommes introduits dans l'intimité et les secrets du Ghetto. Tantôt ce sont « les archives de notre Rome, la ville d'or », c'est-à-dire, si j'ai bien compris, la mémoire anonyme du peuple chrétien. Tantôt nous lisons les notes du Cardinal Petrus de Portus. On semble n'avoir ni compris, ni goûté, en général, ce mode de composition fragmentaire. Il paraît que l'intérêt se disperse et qu'on suit malaisément la trame du récit. Mais un écrivain a le droit d'être jugé sur ses intentions. Avant de condamner Gertrude von Le Fort, il faudrait essayer de pénétrer ce qu'elle a voulu faire.

Eh bien! je crois qu'elle a beaucoup moins voulu nous raconter une histoire, d'ailleurs passionnante en elle-même, comme on le verra, que nous donner le sentiment immédiat de ce que fut Rome à l'époque de son récit. Une ville, c'est un ensemble d'hommes aussi différents que possible les uns des autres, et que pourtant un obscur destin commun a rassemblés sur le même point de

la terre. On ne caractérise pas plus une ville par la description de ses monuments qu'on ne fait d'un homme en détaillant seulement ses traits physiques. Ici, il faut atteindre l'âme ; là, les habitants. Or, il y a plusieurs peuples côte à côte dans Rome : d'abord les Chrétiens et les Juifs, dont l'opposition n'est nulle part chargée de plus de sens. Mais il y a aussi le Pape et la cour pontificale ; les seigneurs turbulents et les rudes Teutons, lorsqu'ils descendent à travers l'Italie en tumulte. Et tout cela ne fait qu'une seule musique, comme les divers instruments de l'orchestre. A travers cette confusion apparente, il est possible de saisir une mélodie. C'est le chant même de la ville de Rome, cette mélodie réglée par Dieu.

Ce qu'aucun historien de métier n'a le *droit* de faire, ce qui devient aussitôt sous sa plume une imposture lorsqu'il s'y risque, c'est cela qu'a tenté et réussi Gertrude von Le Fort : ressusciter la Rome médiévale.

Nous y sommes plongés dès les premières lignes, sans que jamais aucune fausse note vienne rompre le charme. Nous avons les yeux des Romains du Moyen-Age, comme nous parlons leur langage. Rien d'artificiel en tout ceci. Qu'on ne dise pas : fausse naïveté. Mais il ne faut pas oublier, pour le comprendre, que Gertrude von Le Fort est un poëte, un très grand poëte. Or, un poëte est toujours plus ou moins un visionnaire. Il suscite la présence immédiate des choses lointaines, et c'est ici que réside son charme, au sens le plus fort du terme. Il semble que Gertrude von Le Fort ait vécu à Rome au Moyen-Age. Certainement elle a une profonde science de son sujet, mais cela ne suffirait pas. Pour écrire un tel livre, il fallait avoir pénétré Rome jusqu'au cœur. Et c'est par la Foi seule qu'on pénètre au cœur d'une pareille ville. Partout on y rencontre la Croix, signe divin de contradiction qui domine les obélisques antiques et règne au centre du Colisée. Rome ne cesse pas de contester et d'attester cette victoire depuis le jour où le premier Pape fut crucifié la tête en bas sur la colline du Vatican.

Aussi bien, c'est la Croix qui est le centre du drame, dans ce *Pape du Ghetto*, comme elle l'était déjà dans *Le Voile de Véronique*. C'est d'elle que la Synagogue aveuglée se détourne avec obstination. Je ne sais pas de tableau plus saisissant que celui de la juiverie romaine dans ce livre. Si, partout où la Croix est plantée, le Juif ne tarde pas à s'implanter aussi, non pour des motifs accidentels, mais parce que le Christ, sans doute, ne veut jamais être privé, dans aucun lieu du monde, du témoignage de ces Israélites obstinés, quelle est la ville, après Jérusalem, où la présence des Juifs est plus indispensable qu'à Rome? Il faut, pourtant, que Son règne arrive. Plus ils seront aveugles, et plus héroïquement attachés à leur écrit abrogé, plus ils seront près aussi de recevoir cette grâce toute-puissante qui brise les cœurs les mieux scellés.

En face des Juifs, et de l'autre côté du tableau, si l'on peut dire, se tiennent les mauvais chrétiens, l'Empereur Henri, les Tusculans, surtout les Frangipani, féroces adversaires des Pierleoni. Ils essaient de plier la Croix à leurs ambitions profanes.

Ainsi vogue la barque de Pierre sur cet Océan de passions déchaînées. Nous voyons se succéder au cours du livre plusieurs Papes, et bien différents par l'origine et par le caractère. Mais une certaine suavité leur est commune, une certaine façon de tendre les bras au fils rebelle et de souffrir humblement l'injustice à l'imitation de leur Maître. Vraiment, le Pape, dans cette Rome divisée contre elle-même, menacée au dedans et au dehors, est tout ensemble ce qu'il y a de plus haut et ce qu'il y a de plus bas. Ou plutôt, il est d'un autre ordre. Et là se trouve peut-être le triomphe de Gertrude von Le Fort. L'une des grandes difficultés du roman catholique, c'est de ménager dans la trame des événements humains la place si discrète et pourtant si essentielle du surnaturel. Dans *le Pape du Ghetto*, on finit par se rendre compte que le surnaturel est partout ; l'atmosphère de ce livre en est tout imprégnée. Mais il continue si bien la nature, il en

épouse si délicatement les contours, que nulle part il ne nous surprend et ne nous étonne. Cette extraordinaire qualité, on la trouvait déjà dans *Le Voile de Véronique*, mais peut-être moins éclatante, parce que ce dernier roman est du domaine de la vie privée, tandis qu'ici nous sommes constamment sur la place publique. Ce ne sont plus les débats intérieurs de quelques âmes que la Providence dirige, mais les destins de l'humanité et de l'Église. Toute une philosophie de l'histoire, au sens le plus fort de ce terme, est incluse dans *Le Pape du Ghetto*. Et j'en recommanderais volontiers la lecture à ceux de nos contemporains qui ne comprennent pas toujours les motifs surnaturels des actes pontificaux. Ils y verraient quelle personne humble et élevée est le Chef de l'Église, en sorte que nous-mêmes, à moins d'être des saints, n'avons jamais un cœur assez simple, ni une intelligence assez vaste pour voir les choses comme Il les voit. Au fond, le Vicaire du Christ ne cesse pas d'être sur la Croix lui-même, d'où il domine tous les gestes humains, en les subissant.

Ai-je besoin d'ajouter que, dans un tel livre, parfaitement traduit par M. Chuzeville, l'art est à la hauteur de l'intention, et qu'on n'en peut rien dire de plus? Si l'on a bien compris la portée de ce chef-d'œuvre, on acceptera aussi la manière dont il est composé, et qui ne pouvait être différente. Je souhaite ardemment qu'il rencontre en France dans le public catholique le vaste auditoire qu'il mérite. Et alors je ne serais pas étonné que plus tard la date de sa publication chez nous fût considérée comme une grande date de notre histoire littéraire, car nous avons tous, écrivains et public, beaucoup à apprendre de Gertrude von Le Fort.

JACQUES MADAULE.

Histoire de deux royaumes

Deux peuples, deux royaumes, une civilisation : ainsi se présentent pendant plus de deux siècles les monarchies de France et d'Angleterre. L'historien ne peut les séparer. Aussi est-ce une description d'ensemble de ce « complexe » anglo-français que M. Petit-Dutaillis a voulu faire. Le livre qu'il vient de consacrer à cette question (1) est incontestablement l'un des plus réussis de la collection de « synthèse historique » que dirige M. Henri Berr. On y discerne vite les qualités maîtresses de l'historien : clairvoyance, précision, intelligence critique ; et avec cela le style sobre, nerveux, d'un écrivain de race. Bien peu de savants manient aujourd'hui le français avec autant d'aisance ni un goût aussi sûr.

On a donc voulu étudier simultanément, dans ce livre, deux pays qu'un certain nombre de circonstances historiques et géographiques ont fait vivre quelque temps en « symbiose » ; de telle sorte que l'historien hésite quand il s'agit de préciser si telle institution, telle idée, telle mode est indigène ou importée du royaume voisin. Dès le milieu du XII^e^ siècle les domaines angevins et capétiens sont deux états jumeaux baignant dans une même atmosphère. Comment expliquer alors que cette ressemblance ait été aussi fugitive, que dès le XIV^e^ siècle les deux pays prennent des orientations opposées, et deviennent, au cours d'une évolution de plusieurs siècles, absolument étrangers l'un à l'autre ? C'est là le problème que M. Petit-Dutaillis s'efforce de résoudre.

(1) *La monarchie féodale en France et en Angleterre (X^e^-XIII^e^ siècle)*, dans la collection de « L'évolution de l'humanité », à la Renaissance du Livre ; 40 fr.

Il insiste précisément sur ce fait : la ressemblance n'est qu'une ressemblance d'atmosphère. Il suffit de regarder de plus près pour comprendre que les deux monarchies ont eu des points de départ différents. L'Angleterre de la période saxonne possède une organisation politique et sociale déjà assez évoluée qui se caractérise par l'importance des classes libres, le système de la *recommandation* — premier germe de la protection féodale —, l'importance des cours de justice locales et de la *Witena-gemot*, qui se confondra plus tard avec la *Curia Regis* des Normands. Tout cela s'oppose de point en point à la structure sociale, à tout prendre assez élémentaire, de la France capétienne.

Les circonstances dynastiques ont contribué elles aussi à faire pencher la balance tantôt ici et tantôt là. La médiocrité des premiers capétiens est pour beaucoup dans l'effacement de la France au cours du XI^e siècle. Hugues Capet n'a guère fait parler de lui, Robert le Pieux était un niais, Henri I^er une cervelle brûlée. Quant à Philippe I^er, M. Petit-Dutaillis n'est pas tendre pour lui. Sa prodigieuse inertie, dit-il, a fait perdre beaucoup de temps à la Royauté. « Ce gros homme, gourmand et sensuel, s'avachit de bonne heure dans les plaisirs de la table et du lit. Assez intelligent pour porter la pleine responsabilité de son inertie, il était, disent Orderic Vital et l'auteur des *Miracles de saint Benoît*, « paresseux et impropre à la guerre », « alourdi par la masse de la chair et plus préoccupé de manger et de dormir que de combattre ».

Pendant ce temps l'Angleterre était gouvernée par l'énergie entreprenante et lucide de Guillaume le Conquérant, par de grands hommes d'état tels que Henri I^er et Henri II. A la mort de ce dernier, la situation se renverse entièrement. « Philippe Auguste, Louis VIII, Blanche de Castille, saint Louis, ont tiré la royauté de cette ornière. Elle a eu cette chance, qu'elle ne retrouvera pas, d'être représentée alors, pendant près d'un siècle, par des rois et une régente de tempéraments très différents, mais tous bien doués et courageux et qui ont consacré leur vie à réaliser des rêves de gloire ou de sainteté agissante. » Pendant ce temps le trône d'Angle-

terre était occupé par l'insouciant Richard et le lamentable Jean sans Terre. Les contingences dynastiques auront largement contribué à faire passer l'hégémonie d'un camp à l'autre.

Les rois de France ont eu pour eux un autre appui encore : l'Église. Jamais ils n'ont eu de conflit durable avec l'ensemble de leur clergé. Les prêtres n'étaient pas seulement, pour eux, d'utiles collaborateurs dans le domaine royal, mais des complices, mais des amis dans la place ennemie, dans les régions qu'ils disputaient aux plus puissants de leurs vassaux. C'est ainsi que Philippe Auguste s'attacha par l'hommage les évêques de Cahors, de Limoges, de Clermont, à la barbe de leur suzerains immédiats.

Le clergé anglais n'est pas aussi docile. Il est infiniment plus libre devant le pouvoir royal. Guillaume le Conquérant était « un homme pieux et austère et, personnellement, il ne voulait que purifier l'Église anglaise ». Il fut un des seuls souverains qui accepta de plein gré la réforme grégorienne. A ce point de vue, l'Angleterre était privilégiée. Elle eut au XII[e] siècle un clergé qui n'était pas loin d'être le premier d'Europe par la science et la vertu.

Mais la réforme grégorienne entraînait avec elle tout un cortège de transformations. Grâce à elle le *for ecclésiastique* devenait institution d'état, les tribunaux de clercs allaient prendre une importance grandissante. C'est alors que l'on vit se former une classe de clercs-juristes qui sera l'honneur de la cour d'Angleterre. Et quand le clergé s'alliera avec les féodaux contre le roi — la France n'aura pas connu ce genre de collusion —, cette participation du clergé donnera à l'opposition « un caractère assez élevé, un caractère constitutionnel, dirions-nous, si nous ne craignions de suggérer des anticipations erronées ».

Ainsi se différencieront peu à peu les deux royaumes qui pendant des siècles parurent frères. Bien avant que la Réforme vînt mettre entre eux un fossé définitif, ils se tournaient déjà le dos.

*
* *

Une des remarques les plus curieuses que suggère la lecture de ce livre, c'est l'importance qu'ont très vite prise les mythes dans la formation de la royauté française. Dès l'époque des premiers capétiens, en un temps où la monarchie faisait triste figure, les légendes royales commencent à se former. « Sur les grands chemins de pèlerinages et dans les sanctuaires où la foule se pressait et entretenait une vie collective, une vie nationale, des poètes, tonsurés ou non, parlaient de la « douce France », de ses gloires anciennes et du temps où Charlemagne conquérait l'Occident tout entier. Nous ferions-nous une idée juste de la Royauté au XI[e] siècle, si, pour comprendre qu'elle ait eu la force de vivre, nous ne relisions la *Chanson de Roland*?... Peu nous importe la date exacte de temps et de lieu de la « geste que Turoldus declinet ». Qu'elle ait été écrite au temps de Louis le Gros, en « France » ou en Normandie, elle vaut assurément pour expliquer la nature du prestige royal en France au temps du roi Henri et du roi Robert. Elle reflète un état d'âme populaire qu'aucun des premiers Capétiens n'était par lui-même en état de créer, qui dépasse leurs chétives personnes et a de vieilles racines (1). »

Certains souverains entreront tout vivants dans la Légende : ainsi ce Louis VI le Gros, qui était pourtant loin d'être un « homme d'état ». Non pas qu'il fût un personnage insignifiant. « Ce colosse au teint blême avait des qualités sympathiques. Il était brave, jovial, un peu naïf; quelques-uns, avoue son conseiller Suger, disaient qu'il était « simple ». Il parait s'être rendu compte, dans sa précoce vieillesse, qu'il avait laissé échapper de belles occasions. Du moins, conscient de ses devoirs de roi, il donna utilement de bons coups d'épée... Il ne put en faire davantage. L'héritage de son père était trop lourd et il n'était pas assez intelligent. Il ne comprit pas la grandeur du mouvement social

(1) *La monarchie féodale*, p. 25.

et économique qui se produisit de son temps (1). » Mais son activité guerrière frappait les imaginations. Et les retentissements de ses grands coups d'épée auront été sans proportion avec leur importance réelle. La légende était créée. C'était là l'essentiel.

Saint Louis deviendra très vite lui aussi un personnage mythique, et le « roi justicier » sera un des thèmes majeurs de cette mythologie royale. Du personnage, M Petit-Dutaillis nous a tracé un portrait d'une remarquable justesse :

« Il avait été élevé à une école d'énergie. Il était lui-même de tempérament nerveux, irascible, et avait une volonté ferme; c'était un brave chevalier et un roi qui savait punir rudement. Il se plaignait, comme bien des mystiques, de n'avoir pas le don des larmes et de ne pouvoir, quand il priait, « arroser la sécheresse de son cœur ». Ce n'était pas un bigot : il n'aimait pas les « beguins » et avait horreur de l'hypocrisie... Sa dévotion resta toujours éclairée; sa croyance était fondée sur une connaissance approfondie de l'Écriture Sainte, et, aux messes qu'entendait coup sur coup son cousin le roi d'Angleterre, il préférait les longues méditations, la lecture des textes sacrés, les prédications, les discussions morales avec son entourage (2). »

Nous voilà loin du saint conventionnel et un peu niais dont les manuels et les livres les mieux intentionnés n'ont que trop répandu l'image. C'est autour de la personne même de saint Louis que nous voyons se former l'idée de droit divin, si bien que le règne de cet « homme de Dieu » aura plus fait pour la cause de la monarchie que la force, l'habileté ou la ruse des autres rois de France.

Ainsi dès la fin du XIII[e] siècle, la monarchie française n'est plus simplement un organisme politique. Elle est une sorte de créature mythologique douée de tous les prestiges de la légende, qui agit puissamment sur les imaginations, sur les

(1) *La monarchie féodale*, pp. 84 et 92. — (2) Pour tout ce qui concerne saint Louis, nous renvoyons à l'admirable étude que M. Petit-Dutaillis lui a consacrée, en langue anglaise, dans la *Cambridge medieval history*.

cœurs, et que la sainteté d'un seul homme a irradiée pour plusieurs siècles.

La royauté angevine, à cette époque, payait son prodigieux départ d'une interminable agonie. Ce n'étaient pas les hommes d'état, pourtant, qui lui avaient fait défaut, ni les puissants, ni les habiles. Elle n'avait manqué que de poëtes. Et que de saints.

GILBERT GADOFFRE.

*
* *

« Le Troupeau galeux »

On sait avec quelle faveur d'esprit André Thérive s'est toujours tourné vers les hérétiques, les petites religions. Voici la « Chronique véritable d'Antoinette Bourignon », une extravagante du grand siècle ; la chronique surtout d'un troupeau de misérables rustiques, que les malheurs de la guerre chassent de leur Jura, qui échouent chez une comtesse à demi folle où ils rencontrent l'illuminée, suivent cette Antoinette à Lille en Flandre, et de là dans une île mal endiguée de Hollande. En vain un bon curé de leur pays les adopte, les accompagne, essaie de les ramener dans une voie plus droite. Il ne les rejoint finalement que pour être englouti avec eux dans la catastrophe.

Cela commençait par l'incendie et le saccage dans les montagnes —, un tableau d'une netteté, d'une vigueur, d'une allure enfin, étonnantes, — et cela finit par la submersion nocturne d'une terre basse au milieu de la tempête. La chaumière sur le toit de laquelle se sont réfugiés le curé et un malheureux intendant s'écroule ; la mer recouvre tout :

« Et elle établit sur eux son royaume infini de bruit et de confusion, qui figure majestueusement les passions désordonnées et éternelles des hommes. »

Chronique donc, magistralement gravée d'un burin noir et délié, qui se plaît parfois à mettre en valeur par un détail choisi certains effets de grotesque, tout en traçant d'une façon assez monumentale les lignes de la déplorable aventure. André Thérive s'est servi de la langue même de l'époque; c'est sans doute le plus beau français qu'on écrivît jamais, celui de la Fronde, encore tout nourri de la verdeur du XVI^e^ siècle, fort et ferme, mais allant grandement à la clarté, concis et vif déjà. — Et comme il a su éviter de se poser des raretés, des curiosités, de se complaire au pastiche, le livre fait penser à une suite d'estampes, celles où l'on voit dans l'éloignement quelque ville des Pays-Bas, ses courtines, ses redans, ses pignons en escalier, ses clochers bulbeux, avec au premier plan une campagne désolée sous un arbre pourrissant, un buisson parmi les sablons et toute une troupe de gueux hirsutes, en souquenilles, accompagnant, bâton sur l'épaule, un chariot couvert d'une bâche loqueteuse; un château au bout de son allée; un port au bout de son canal; un marché, une exécution...

Callot? La « caricature sans joie »? Il y a ici bien autre chose que des caricatures, tant ces portraits sont bien touchés et vivants. Et sans joie? Comment dire? On sent peut-être dans *Le Troupeau galeux* la plus amère dérision, mais aussi je ne sais quelle pitié silencieuse. Un livre d'une telle sûreté de trait, tant dans la composition que dans la précision de l'écriture, est un livre fait de main d'ouvrier. A le lire, on a le fort plaisir d'une réussite. Mais n'a-t-on pas le sentiment que cette réussite va à quelque chose dont le nom pourrait être songerie de la destinée ou compassion humaine?

HENRI POURRAT.

QUELQUES LIVRES

Charme des Jours, par Charles Forot (Au Pigeonnier).

Charme des jours en Vivarais, où « le vent ivre de fleur fraîche » descend de la montagne et vient s'apaiser sur les terrasses dorées.

> Rhône puissant, mon Rhône amoureux de la mer,
> Qui t'en vas bondissant vers la belle étendue,
> Tu nous pris en passant la couleur de notre air
> Vert et bleu, de notre air plein de chansons perdues.

Ces chansons, Forot les retrouve, les refait, vertes et bleues sous le ciel; elles chantent les larges châtaigners, les paysages lumineux, les parfums des jardins d'avril et les belles Vivaroises formées « par ces terres à seigle et par le tendre azur — où ce feu de berger dénoue une fumée ». Elles chantent les instants, les nymphes, les voyages. Et parce que le poète vit au milieu des paysans, derrière les grands pins troués d'azur et d'or qui palpitent en lents bruissements dans la lumière, aux sons des cloches lui apparaît, plus puissante que les murmures des bois, la loi des hommes.

Il est bien que la Bourse Nationale de Poésie soit allée à ce livre plein de cadences qui passent dans le sang et d'images qui élargissent les yeux. L'ample chant dessine un fin contour par le milieu de l'air : c'est celui de la muse vivaroise, charmante en sa vivacité comme en sa mélancolie, sous les ombres qui tombent des branches autant que sous le soleil qui la vêt de clarté.

Automne, par Gabriel Faure (Fasquelle).

Automne, le beau mot de couleur et de mélancolie. Ce n'est pas que l'auteur ait tenu à marquer ici une correspondance entre son âge qui s'avance et l'arrière-saison : plutôt, il a voulu revoir au temps des vendanges et de la chasse, et peindre aux tons riches d'octobre les sites sur lesquels se sont ouverts ses yeux d'enfant : les collines pierreuses aux

arêtes vives des bords du Rhône, et les falaises rocheuses des Alpes calcaires. « C'est parmi elles seulement, dit-il, que je ne me sens pas étranger. » L'a-t-on pourtant senti étranger en Italie, et là où l'ont conduit « le goût du rêve et l'amour de la nature »? Ici encore deux pèlerinages italiens « au pays de Gabriele d'Annunzio et au pays du Duce » suivent, sans tellement nous dépayser, ces promenades françaises.

Arabelle, par Marie-Anne Comnène (Gallimard).

Mme Marie-Anne Comnène a le goût des êtres nobles, libres, exigeants, un peu sauvages, et le goût de cette île où l'on a fait de la fierté une passion et une sorte de spécialité : la Corse. Le rayon vient toujours à qui parle de ce qu'il aime. Comme il tombe bien ici sur ce village pierreux, plein de forts parfums et de gens rudes, où une petite fille, qu'on nomme Arabelle parce qu'elle semble une petite Arabe, va découvrir la vie. L'amitié qui la jette vers une bergère ignorante et lumineuse n'est-elle pas un besoin de chercher le pain de son cœur? Sa malheureuse amie Virginie lui fera comprendre ce que sont la candeur, l'humble bonté broyée, le feu souverain de l'amour, et dans la trahison de l'homme, cette brûlure de la vengeance qui jette l'être vers le sang et vers la mort.

Pavés rouges, par Henri Béraud (Éd. de France).

Sur la place de la Concorde, Henri Béraud a ramassé quelques-uns de ces pavés rouges dont on fait les barricades. Il préfère les lancer dans la mare aux grenouilles. La règle du jeu, c'est d'aller fort. Il ne s'agit pas d'être juste, il s'agit de changer l'air. Pourquoi pas, quand celui qu'on respire est trop empuanti? Le bourbier dans lequel s'abattent ces pavés, c'est un carrefour. « Il faut passer. Irons-nous, au pas de la jeune Europe, tête haute, vers l'éternel printemps? Ou bien, le front humilié, descendrons-nous vers ces ombres où les nations épuisées chantent le refrain de mort en berçant des cadavres. »

Dans le Sillage des Caravelles, par RAYMOND SAVIGNAC (Ed. des Annales Coloniales).

C'est le plus grand tour dans le sillage des navigateurs d'autrefois : un voyage qui va des Grandes et Petites Antilles à la Guyane des mines d'or et des bagnards, de Panama à Hollywood, de San Francisco à Tahiti, de la Nouvelle-Calédonie aux Indes, et de la Mer Rouge à la France, ce coin-là qui sera le plus beau. Des photos de l'auteur accompagnent bien ces notes rapides mais alertes avec de la couleur et de l'esprit.

Le Poète et les Lunatiques, par G. K. CHESTERTON, traduit de l'anglais par J. Fournier-Pargoire (Gallimard).

Ce n'est pas un des meilleurs Chesterton. Les personnages de ce chapelet de contes policiers, qui forme si l'on veut un roman, sont crayonnés d'un trait rapide. Mais c'est un Chesterton. Et ces chocs imprévus d'aperçus — comme si ce prestigieux Anglais battait le briquet avec des silex bizarrement taillés — font jaillir des étincelles d'où l'on sent que, s'il le voulait, il tirerait bien des flammes. Des jeux, mais de ceux qu'on peut aimer.

L'Arc en Fleur, *anthologie*, par ARMAND GOT (Bourrelier).

Voici la seconde partie de ces « poésies modernes choisies » pour la jeunesse : des poèmes de fraîcheur et de couleur, que complètent, heureuse idée, des « ruches d'images », c'est-à-dire une foule d'images empruntées aux poètes, par exemple sur les fleurs, les bêtes, le soleil, la lune. Et l'on est ravi que les enfants puissent faire amitié ici, en passant, avec Jammes et Mallarmé, Marie Noël et Rimbaud, Henri de Régnier et Montherlant, Claudel et Max Jacob.

H. P.

THÉATRE

M. Raymond Rouleau prend la direction du Théâtre Daunou. La distribution qu'il affiche serait-elle une sorte de manifeste? Le jeune metteur en scène réunit sur la même scène Mlle Spinelly et Charles Dullin, l'actrice fêtée aux boulevards et le plus héroïque des artistes qui ont une conception presque sacerdotale du théâtre. Souhaitons bonne chance au nouveau directeur; puissent la qualité de ses spectacles et leur succès lui permettre d'inscrire définitivement son nom à côté de ceux que nous aimons, Jouvet, Baty, Pitoeff, Dullin!...

La pièce de M. Armand Salacrou est assez différente de celles qu'il nous a données jusqu'à ce jour et en particulier d'*Une femme libre*, représentée actuellement au théâtre de L'Œuvre. L'intrigue est plus dispersée, le dialogue plus rapide. Chose curieuse et sans doute voulue chez cet auteur si personnel, le sujet n'est pas très original : un jeune homme, Max, se marie ; une femme qui l'a jadis aimé et qu'il a abandonnée avec une inconsciente cruauté se venge en captant la confiance de la « poupée blanche » et en se chargeant de faire son éducation parisienne; il en résulte ce que vous devinez, et Max, trahi, bafoué, n'a même pas la ressource de pardonner : son foyer est détruit. Si M. Armand Salacrou a choisi ce sujet assez banal, c'est qu'il est trop homme de théâtre pour ignorer que les meilleurs ne sont pas toujours les plus neufs et que le tempérament dramatique se révèle parfois en chantant un air connu.

M. Salacrou a d'abord renouvelé son histoire en lui donnant pour milieu le monde du cinéma. Max est metteur en scène. Élisabeth, la méchante femme, comme dirait M. Stève Passeur, est une étoile de première grandeur et, pour affranchir la pure Jacqueline de tout préjugé domestique, elle allume en elle le désir de briller.

M. Armand Salacrou ne se contente pas de tirer un parti habile de ce cadre pittoresque ; déjà, au dernier acte de *Patchouli* (1), il nous conduisait dans un studio ; s'il nous propose aujourd'hui une seconde visite, ce n'est pas pour nous montrer la même chose. Nous y trouverons un personnage inédit, je crois, dans notre répertoire : Lourdalec, le directeur de firmes puissantes qui jouera dans la société prochaine le rôle attribué dès maintenant à certains directeurs de journaux ou d'agence. Lourdalec est un maître de l'opinion ; on a dit que la presse endormait les esprits : le cinéma les hypnotise ; les gouvernements le savent et, s'ils le comprennent trop lentement, Lourdalec se charge d'accélérer leur intelligence : il a le moyen de choisir des actualités désagréables ou de tourner des films désastreux pour le tourisme national ou d'agir sur la Bourse par des images soigneusement découpées.

La pièce a pour titre *Les frénétiques*. Il y a un moraliste dans celui qui donnait à *Patchouli* comme second titre « ou les désordres de l'amour », et dans *Une femme libre* nous avons perçu de curieuses résonances (2). L'univers de l'écran est truqué, et lorsque des hommes réels jouent leur vie comme un rôle cinématographique, ils se jettent dans un univers truqué : M. Armand Salacrou le sait et le dit. Il nous conduit dans ce « monde cassé » que Gabriel Marcel a évoqué comme fond de tableau dans son admirable tragédie. Il serait ridicule de comparer deux œuvres aussi différentes, que tout distingue, et la technique, et l'esthétique, et l'inspiration : elles sont pourtant complémentaires ; M. Armand Salacrou met au premier plan les comparses que Gabriel Marcel faisait évoluer autour de son héroïne ou dans la coulisse. Si Jacqueline devient une « frénétique », ce n'est pas par « frénésie » mais par intoxication ; elle entre dans un monde où l'on perd spontanément le sens des valeurs, où les sentiments pro-

(1) Pièce jouée à *L'Atelier* au début de 1930.
(2) Cf. *La Vie Intellectuelle* d'octobre 1934.

fonds se dessèchent, où l'amour n'est plus qu'un mot écrit en caractère d'affiche.

Toute satire est l'envers de vérités solidement enracinées. Quelles sont celles de M. Armand Salacrou ? D'abord il a le sens de l'irréversibilité de la vie : « Le passé, dit un de ses personnages, voilà le véritable enfer : on n'en sort jamais. » Dans ces conditions, chacun de nos actes est grave, au vrai sens du mot : il pèse lourdement. Ce que les auteurs de comédie légère traitent de pécadille prend ici une valeur qui dans certaines circonstances est dramatique. D'un autre côté, M. Salacrou écrit : « L'existence est devenue tragique depuis qu'elle a perdu son éternité. » Il semble bien que la pièce complète cette formule dans un sens qui n'est peut-être pas prévu : ce qui est tragique ici, c'est la souffrance humaine de Max abandonné, de Lourdalec, brute qui se sait brute et par là est beaucoup plus qu'une brute, d'Élisabeth aimant pour la première et la dernière fois ; ce qui est tragique, c'est l'étincelle d'éternité qui illumine tout amour authentique. « L'existence est devenue tragique depuis qu'elle a perdu son éternité » et, ajoutent les personnages des *Frénétiques*, parce que les hommes s'obstinent à aimer et à souffrir comme si l'éternel devait être leur nourriture.

Que la pièce soit inégale, que certaines situations simples donnent pourtant une impression d'enchevêtrement inutile, que les techniciens aient beaucoup à dire sur le rythme de ces sept tableaux, peu importe. Il y a deux choses distinctes à considérer dans un homme de théâtre : le métier dramatique et l'inspiration dramatique. Le premier s'apprend ; la seconde est un don. Or ce qui frappe dans toutes les œuvres de M. Salacrou, c'est la vigueur de son inspiration dramatique, la richesse de ses inventions et une certaine anxiété humaine sans laquelle il n'y a sans doute point de drame.

HENRI GOUHIER.

Le Gérant : R. AUBIN. Imp. E. AUBIN ET FILS. — LIGUGÉ (Vienne).

Navarot n° 2

GTU Library
3 2400 00268 5919